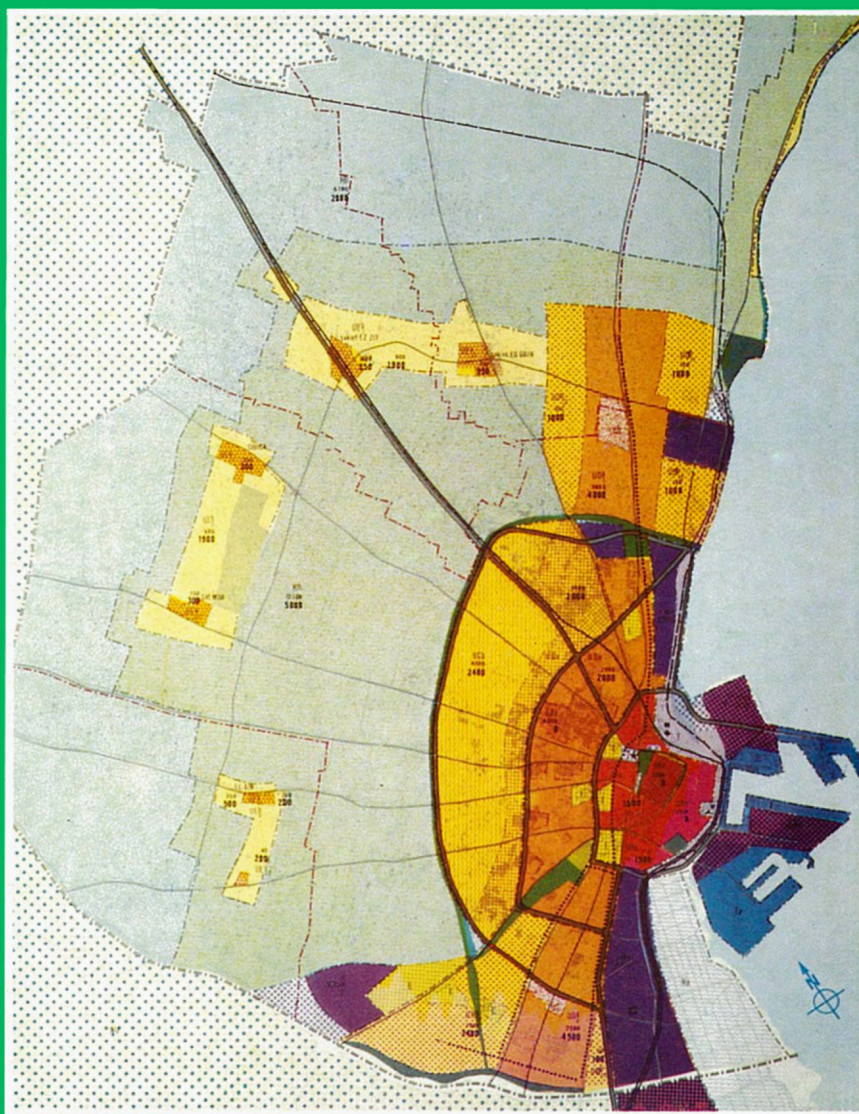


Centre d'Etudes et de Recherches
sur l'Urbanisation du Monde Arabe

LES CAHIERS D'URBAMA



- 5 -
1991

Unité Associée C.N.R.S. - Université de Tours

Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe

URBAMA

Unité Associée C.N.R.S. - Université de Tours

LES CAHIERS D 'URBAMA

n° 5

TOURS

1991

Responsables de la publication : Jacques FONTAINE et Michaël DAVIE

Les auteurs désirant que leur article soit diffusé dans *Les Cahiers d'URBAMA* doivent contacter :

Jacques FONTAINE
Université de Besançon
Département de Géographie
30 Rue de Mégevand
25030 BESANCON Cédex

et

Michaël DAVIE
URBAMA
Université François Rabelais
Parc de Grandmont
37200 TOURS

Révision des textes : P.SIGNOLES et J.BESANCON

Photo de couverture : "Plan Directeur du Grand Sfax". Plan Directeur de Sfax, Etudes de Factibilité. Banque Mondiale - Ministère de l'Équipement (Direction de l'Aménagement du Territoire) - Groupe Huit, 1977.

SOMMAIRE

Mohamed NACIRI	Le Maroc méditerranéen : l'envers du décor	5
André PRENANT	Littoral, intérieur et dynamique urbaine dans l'histoire de l'Algérie	19
Mohamed AL DBIYAT	Les mutations du centre commercial de Salamieh (Syrie) entre 1978 et 1989	37
DEBAT autour de	"L'Algérie ou l'espace retourné" (Marc COTE / André PRENANT)	55
Marc COTE Gérard MAURER Pierre SIGNOLES Ahmed AMROUCHE	Comptes - Rendus	77

LE MAROC MEDITERRANEEN : L'ENVERS DU DECOR

Mohamed NACIRI

Professeur à l'Institut Agronomique
et Vétérinaire Hassan II de Rabat
et URBAMA (URA 365 du CNRS),
Tours

Ce texte est celui d'une communication présentée au Colloque "**L'espace régional méditerranéen : développement littoral, développement intérieur**", organisé par le GRERBAM, Marseille, 17-19 Mai 1990.

(Ce texte est publié avec l'autorisation du GRERBAM)

La Méditerranée est tellement peu présente, voire entièrement gommée dans l'imaginaire de la plupart des Marocains, qu'on est tenté de se demander si le Maroc est bien un pays méditerranéen. Cette interrogation pourra étonner, car elle occulte, d'une part, la réalité géographique d'une côte longue de 530 km dont 80 km pour le seul Détroit de Gibraltar, et fait peu de cas, d'autre part, des influences climatiques et des caractéristiques biogéographiques méditerranéennes qui marquent profondément l'ensemble du pays.

Cette situation paradoxale de la réalité d'un fait géographique majeur du Nord du pays et de la représentation mentale qui en est faite par la population, pose un double problème : celui de l'importance relative des déterminismes naturels et des actions humaines et de leurs représentations dans l'évolution d'un espace particulièrement chargé d'histoire. En effet, la chaîne du Rif, arc montagneux qui domine parfois directement la mer, culminant à près de 2500 m au Jbel Tidighine, s'articule avec l'ensemble du système montagneux de l'Atlas. Cette disposition crée un large amphithéâtre dominant des plaines et des plateaux, ouverts sur l'Atlantique et tournant le dos à la Méditerranée au Nord, aux steppes arides à l'Est, et aux immensités sahariennes au Sud.

Une telle configuration du relief isole donc le littoral méditerranéen de l'intérieur du pays, de la partie la plus riche et la plus dynamique de l'économie et de la société marocaine. Cet isolement s'accroît encore par le système dominant des pentes particulièrement accentuées par la proximité des crêtes de la côte et les hauteurs du relief atteignant des altitudes allant de 800 à 1 000 mètres près de la ligne du rivage. Il en résulte des vallées profondes, dont les oueds ont un régime torrentiel, et qui se terminent par de petites plaines, isolées elles-mêmes par l'avancée de la montagne qui surplombe directement la mer ne laissant qu'un ruban de plage, étroit et discontinu. La communication entre ces plaines s'avère particulièrement difficile, les routes empruntant les crêtes parallèles au rivage ou profitant de l'ouverture de quelques rares vallées pour pénétrer à l'intérieur de la chaîne.

D'autres contraintes pèsent sur cet espace : sols pauvres très sensibles à l'érosion du fait de leur nature géologique et de la pente forte des versants ; végétation dégradée par une exploitation humaine activée du fait d'un rapide accroissement démographique ; forêts s'effilochant sur leurs bordures comme un tissu dont la surface se réduit avec une rapidité remarquable : seuls restent des groupements épars de massifs forestiers et de matorral, témoins de la richesse de la végétation.

Sur ce fond d'environnement dégradé de paysannerie pléthorique, de villes en crise, l'économie de l'espace méditerranéen du Maroc est dominée par les effets pervers de trois phénomènes : la contrebande avec les *Présides* espagnols, séquelles d'une colonisation séculaire ; la culture du *kif* dont l'extension ne cesse de gagner du terrain, et la double émigration vers les villes et à l'étranger qui donnent, directement ou indirectement, une impulsion accélérée à l'urbanisation.

Le littoral méditerranéen, étroite frange d'une vingtaine de kilomètres à l'Ouest, s'élargit vers l'Est : il gagne en espace ce qu'il perd en conditions climatiques favorables et en richesse de végétation. La circulation des hommes est plus facile, mais la pénétration de l'aridité est plus forte car l'effet écran des montagnes se réduit puis s'estompe. Les potentialités agricoles et industrielles sont plus importantes, mais l'éloignement des centres de décision situés sur la côte atlantique constitue une contrainte énorme.

Les relations du littoral avec l'arrière-pays connaissent au Maroc une inversion. Sur les rivages de la Méditerranée européenne, la mise en contact de la mer et de la montagne a créé une diversité remarquable de paysages ; elle multiplie la variété des sites, favorisant les implantations urbaines avec le développement des activités de récréation et de villégiature, impulsant l'essor de grandes villes portuaires, de métropoles actives et cosmopolites. De telles évolutions ont joué en faveur du littoral devenu attrayant et riche, par ses activités de production, d'échanges et de services. Par contraste, l'intérieur, vidé de ses hommes, abandonné aux espaces forestiers, à une agriculture aux conditions difficiles et à une vie urbaine plus restreinte, paraît moins favorisé.

Pourtant, des similitudes de l'une à l'autre rive de la Méditerranée existent. Les mêmes handicaps ont contrarié l'action humaine. Les avantages plus ou moins comparables ont été pourtant diversement exploités. Quelle est dans ces conditions la part des contraintes et celles des potentialités ? Des facteurs historiques, une organisation sociale, une évolution économique et politique accentuent-ils les premières et minimisent-ils les secondes ? ou s'agit-il de types d'articulations des unes et des autres qui aboutissent à tisser des relations spécifiques entre le littoral et l'intérieur, à partir d'un complexe de facteurs et de la manière dont ceux-ci s'imbriquent, de telle sorte qu'une tendance globale émerge et s'impose avec l'évolution ? Démêler cet écheveau pourrait paraître comme un pur exercice académique. Le rapport entre contingences et déterminations retentit pourtant sur l'organisation de l'espace et sur la manière dont il est vécu, représenté mentalement et géré avec plus ou moins d'efficacité. Est-ce donc une affaire de culture, de rapports des individus aux milieux dans lesquels ils vivent directement qui déterminent les modalités de l'organisation de l'espace ? ou s'agit-il de relations plus vastes, régionales et nationales qui ont commandé l'évolution du littoral méditerranéen au Maroc dans ses rapports avec le reste du pays, d'une part, et des proximités ibériques, d'autre part ?

I- LE POIDS DU PASSE : LES DETERMINANTS DE LONGUE DUREE

Expliquer les contrastes d'évolution actuelle du littoral méditerranéen dans ses rapports avec l'intérieur du pays, en recourant à des événements qui se sont déroulés il y a cinq siècles, paraît relever d'une recherche curieuse de causalité. Pourtant, on ne peut occulter la dimension historique de l'évolution passée sans courir le risque de ne rien comprendre au temps présent.

1- Un réseau urbain à l'échelle continentale

En effet, il faut remonter au XIV^{ème} siècle pour saisir l'originalité des villes du littoral méditerranéen. Elles étaient, par leur position, à l'articulation du commerce trans-saharien et du commerce maritime européen dans la Méditerranée. Les flux commerciaux Sud-Nord, dont celui de l'or ramené des pays de l'Afrique sub-saharienne, avaient structuré puissamment le réseau urbain du Maroc qui était organisé en fonction de ces échanges à longue distance. La prospérité de villes comme Sebta et Melilla et d'autres villes de la côte mettait le littoral méditerranéen au coeur du dispositif commercial de la Méditerranée. Ces ports n'étaient pas seulement l'exutoire du commerce saharien : ils jouaient en plus un rôle déterminant dans l'échange du Maroc avec les villes du bassin occidental de la Méditerranée et au-delà vers le Moyen-Orient.

Or, un évènement majeur marquant le renversement des rapports de force entre l'Espagne et le Portugal, d'une part, et le Maroc, d'autre part, s'est soldé par l'occupation en 1415 de la ville la plus active et la plus prometteuse en termes socio-culturel, économique et politique, la ville de Sebta : cet avant-port de Fès avait les structures qui le prédestinaient à devenir une cité-Etat, à l'instar des villes italiennes. Ses habitants avaient la mystique du travail et de l'organisation, le sens de l'Etat et le rayonnement lointain qui assurait son développement. Ses relations avec les autres villes étaient si importantes que Salé, sur la façade atlantique, avait donné son nom à une des portes Nord de la ville. Le XV^{ème} siècle n'a pas connu uniquement cette perte irréversible de Sebta et l'interruption à travers elle du commerce avec la Méditerranée. Une autre ville, Melilla, n'a pas tardé à tomber entre les mains des Espagnols à la fin de ce siècle. Ces deux villes sont encore le témoin d'un vif antagonisme avec l'arrière-pays et l'on verra que le rôle actuel de ces *Présides* dans la crise du littoral méditerranéen reste indéniable.

2- La déstructuration de la société urbaine

On pourra objecter que l'occupation de deux villes même stratégiques comme Melilla, à l'Est, et Sebta, à l'entrée du Détroit de Gibraltar, ne pouvait pas stériliser l'ensemble du littoral méditerranéen du Maroc. Mais quand on mesure l'ampleur de la confrontation avec les Portugais, les Espagnols, les Anglais, ce n'est pas seulement en termes d'occupation de centres actifs, mais en destruction tout le long de ces cinq siècles d'organismes urbains qui ont connu leurs heures de gloire au Moyen-Age. C'est ainsi que Badis a complètement disparu, ainsi que d'autres villes au centre du littoral méditerranéen. La confrontation avec ce danger externe a provoqué deux phénomènes : la rétraction de la vie urbaine vers les villes de Tétouan et de Tanger, à l'Ouest, et Oujda à l'Est. La vie rurale allait l'emporter alors qu'une vie urbaine active promettait une extension des villes et le développement de leur économie. Par ailleurs, même les villes qui ont connu une permanence historique, ont subi des invasions qui ont détruit leurs structures urbaines. La ville de Tanger a été vidée de sa population et occupée par l'Angleterre pendant près d'un siècle. Elle était devenue une ville anglaise avec son organisation communale, ses formes d'activités et d'échanges, son mode de vie caractéristique des traditions britanniques. Cette longue interruption retentit encore sur les formes de citadinité de cette ville, marquées d'un particularisme qui a été aggravé

pendant le XXème siècle par le statut international de la ville. Cette ville du Détroit, qui aurait pu devenir l'une des grandes métropoles de la Méditerranée n'a pas encore trouvé la voie d'un développement durable qui lui fera surmonter une crise dont on ne voit pas encore l'issue et qui dure depuis l'Indépendance du pays en 1956.

Cette longue évolution n'a pas marqué uniquement les organismes urbains. Elle a affecté profondément la vie rurale et l'organisation de la société rifaine. En effet, tout au long de cinq siècles, la confrontation n'a guère cessé entre forces venues de l'extérieur et les populations autochtones mobilisées par les confréries religieuses dans les *zaouïa*, ces lieux à la fois spirituels et de luttes contre l'ennemi envahisseur. Le pouvoir central, après le Makhzen, avait pris l'habitude de déléguer à ces populations la mission de défendre la côte. Il n'intervenait qu'épisodiquement pour assiéger Melilla et Sebta sans réussir à les prendre. Ce rôle de défenseur des *Toukhoumes*, c'est-à-dire des marches du pays, avait valu aux communautés tribales un double avantage : une exemption d'impôts et une autonomie à l'égard du Pouvoir central. Cette tradition reste vivace chez la population et explique un certain nombre d'événements comme la guerre du Rif livrée à l'Espagne au début du siècle et l'émergence d'un régionalisme qui a été renforcé, paradoxalement, par l'émigration à l'étranger.

II- LA RUPTURE DU PROTECTORAT ET L'OBSESSION DES FRONTIERES

L'établissement de la frontière entre la "zone Nord" occupée par l'Espagne et la "zone Sud" domaine du Protectorat français a été l'aboutissement de processus séculaires de conquête du littoral méditerranéen par les Portugais d'abord, relayés ensuite par l'Espagne.

La conquête du dernier bastion de la présence musulmane dans ce dernier pays, avec la chute de Grenade en 1492, paraît comme une étape dans la poussée ibérique qui s'est conclue par l'occupation du Nord du Maroc, au XXème siècle.

1- Les conséquences du faible développement de la "puissance" colonisatrice

Or, le Protectorat espagnol, aboutissement de cet antagonisme séculaire entre les deux pays, s'est traduit fondamentalement par des préoccupations de caractère militaire et géopolitique. L'objectif était l'occupation et le contrôle de la partie du pays que l'Espagne avait considérée comme sa zone d'influence, à la suite du partage colonial de la fin du XIXème et du début du XXème siècles. L'occupation visait davantage à contrôler militairement l'ensemble du Rif, pauvre en matières premières, que d'entreprendre une mise en valeur coloniale, au-dessus des moyens du capitalisme espagnol d'alors. En effet, l'Espagne n'avait pas les attributs d'une puissance coloniale comme la France, ni sur le plan économique, ni sur le plan militaire. Elle avait failli, d'ailleurs, être chassée de son nouveau protectorat à la suite de la guerre du Rif qui s'est soldée par un échec cuisant de l'armée espagnole à la suite de la bataille

d'Anoual, gagnée par Abdelkrim EL KHATTABI en juillet 1920. Cette défaite a obligé les Espagnols à se retrancher dans leurs *Présides* et à demander l'aide de la France, inquiète elle-même des conséquences de cette première guerre de libération du XX^{ème} siècle, sur son propre protectorat. La conjugaison de l'effort militaire des forces des deux armées a fini par mettre fin à une longue lutte qui a cessé en 1925.

L'intervention de la France s'est effectuée principalement par la voie terrestre, à partir de la frontière entre les deux zones des Protectorats français et espagnol. Elle a aggravé, par les méfaits de la guerre, la coupure du monde rifain du reste du pays. Comme la zone littorale méditerranéenne n'a pas trouvé d'exutoire dans le cadre d'une intégration économique avec l'Espagne, les relations avec l'intérieur ont été réduites aux échanges avec l'immédiat arrière-pays rural du Rif. Ces circonstances et l'entrée de l'Espagne dans une longue crise politique à partir des années trente ayant abouti à la guerre civile et à la dictature de Franco, ont renforcé le caractère militaire de l'occupation espagnole et l'exploitation "minière" de la seule matière première du pays : les forêts, au risque de déclencher un début de déforestation. Une petite mine de fer, près de Nador, a donné lieu à une extraction de minerai destiné à l'exportation. Aucune tentative de transformation sur place n'a été entreprise.

Les villes ont connu, certes, un regain d'activité : bases de départ pour la conquête du pouvoir par les Franquistes et base-arrière pour l'effort de guerre, elles ont connu un embryon d'industries diverses : agro-alimentaire, chimie, construction et travaux publics, fabrication de papier. L'ensemble de ces industries étaient localisées à Tétouan, capitale administrative des autorités du Protectorat ; elles étaient orientées vers la satisfaction de la demande locale, principalement de la colonie espagnole, secondairement de la population autochtone.

On aurait pu penser que devant une zone aussi réduite (20 313 km²), en majorité montagneuse, sans possibilité d'échange actif avec le littoral, les villes côtières allaient développer une articulation plus étroite avec le littoral du Sud-Est de l'Espagne. Elles auraient compensé les limites de leur rayonnement vers l'intérieur en développant des relations, mêmes inégales, mais actives, avec les villes espagnoles toutes proches. Le stade de développement de l'Espagne entre les deux guerres et la situation politique interne de ce pays n'a probablement pas permis l'établissement d'un processus d'intégration plus avancée. Aussi, une certaine autonomie allait-elle résulter de cette situation pour la ville de Tétouan où les premières industries s'étaient implantées en 1920. La vétusté de ces industries comme les conditions objectives qui contraignent leur développement ont fait de cette ville une espèce d'enclave, du fait des difficultés de ses relations avec le reste de la zone du Protectorat espagnol.

2- L'inversion des flux d'échange

Le tracé de la frontière entre les deux zones de protectorats, allant de la côte atlantique à l'Ouest, à l'embouchure de la Moulouya à l'Est, à travers des espaces complémentaires, séparant dans le Rif central des unités naturelles qui ont des relations d'échanges traditionnels, a entraîné une active contrebande de part et d'autre de cette ligne de séparation entre les deux protectorats. La

coupure de la zone espagnole du reste du pays a été renforcée par l'établissement, plus au Sud, d'un axe d'échanges de produits et de circulation des hommes à peu près parallèle au tracé de la frontière et reliant la côte atlantique, de Rabat-Salé à Oujda et à l'Algérie.

L'axe des échanges traditionnels entre le littoral et l'intérieur était, pendant des siècles, d'orientation Sud-Nord. Avec les Protectorats espagnols et français, la circulation la plus active devient Ouest-Est, créant un effet d'isolement contraignant pour la partie du littoral méditerranéen contrôlé par l'Espagne.

Cette situation devait entraîner l'orientation des flux humains et économiques de la zone espagnole soit vers l'Est, dans la mesure où la partie méditerranéenne du Protectorat français et, au-delà, de l'Algérie connaissent une croissance active ; en effet la population rifaine allait orienter ses flux migratoires vers la basse Moulouya, mais surtout vers l'Oranie où la colonisation agricole appréciait la main-d'oeuvre rifaine. Par ailleurs, un autre courant oriente les flux migratoires vers la Zone Internationale de Tanger où les services et les activités portuaires et de pêche attiraient la main d'oeuvre rurale. Zone franche, Tanger exerçait une attraction sur les commerçants et favorisait tous les trafics et les activités d'échanges licites et illicites.

La configuration de la frontière avec le Protectorat français avait donc infléchi les relations vers une orientation parallèle à l'axe Rabat-Oujda. Bien que les échanges aient été plus faibles sur la façade méditerranéenne, des relations se sont nouées entre les deux extrémités de la zone du Protectorat espagnol, Mellila et Nador d'une part, Sebta et Tétouan de l'autre, et au-delà vers Tanger. Axe inverse assurément beaucoup moins actif, mais qui va marquer l'orientation des échanges humains, économiques et même financiers après l'unification du pays en 1956, à l'Indépendance.

III- LES TENTATIVES D'INTEGRATION DU LITTORAL MEDITERRANEEN A L'AXE ECONOMIQUE OUEST-EST (CASABLANCA-OUJDA)

A la veille de l'Indépendance, la situation du littoral méditerranéen se présentait de la manière suivante :

- à l'Ouest, l'enclave de Tanger, zone extravertie de statut international ;
- au centre, occupant la plus grande partie du littoral méditerranéen et allant de la façade atlantique à la rive gauche de la basse Moulouya, un quadrilatère de 40 à 80 km de large, selon les endroits, et de près de 350 km de long, constitue la zone du Protectorat espagnol ;
- à l'Est, la partie du littoral méditerranéen appartenant à la zone du Protectorat français entre la frontière algérienne et l'embouchure de la Moulouya, large de quelques dizaines de kilomètres, permet l'accès à la mer.

Le littoral méditerranéen relevait donc de trois autorités distinctes. Le statut de la partie centrale, occupée par l'Espagne, se compliquait par l'existence des deux enclaves de Sebta et Melilla, considérées comme villes de souveraineté, distinctes du reste du Protectorat.

1- Un double processus d'intégration : externe et interne

Ces conditions étaient pour le moins défavorables à l'intégration du littoral à l'espace national dominé alors par les intérêts stratégiques et économiques des puissances coloniales.

Trois évolutions avaient marqué les trois entités :

- La zone du Protectorat espagnol a connu une faible croissance économique et a développé une amorce d'intégration avec la métropole ibérique qui était alors, elle-même, dans une situation économique difficile : autarcie et sous-développement étaient ses caractéristiques essentielles. La tendance était donc au repliement sur les ressources de la zone et à leur exploitation sur place, destinées en partie à l'exportation, en partie à la consommation interne. C'est donc un cas d'évolution intermédiaire entre la Zone Internationale de Tanger et la zone du Protectorat français.

- La zone Internationale de Tanger était ouverte sur le commerce international et son économie était essentiellement basée sur les mouvements spéculatifs du capital financier, sur le commerce et la spéculation sur les terrains et sur les importations des produits de consommation. Ville cosmopolite, elle avait développé une contrebande active, particulièrement en direction des deux protectorats, mais aussi, sur un plan beaucoup plus large, en Méditerranée. Les activités tertiaires et de services avaient induits une prospérité factice qui allait montrer, en disparaissant avec l'Indépendance et l'intégration juridique de la ville, combien Tanger était disjointe de l'espace économique national. Par conséquent, par son statut comme par la nature de son économie, la Zone Internationale de Tanger évoluait dans le cadre d'une zone franche complètement extravertie. Elue comme résidence par des écrivains, des romanciers, des voyageurs à l'affût du dépaysement, des aventuriers de tout acabit, la ville de Tanger renforçait ainsi sa spécificité de cité ouverte à tous les vents.

- La zone du Protectorat français sur la façade méditerranéenne a connu une évolution inverse. Elle était articulée sur deux espaces contrastés. L'étroitesse du littoral et l'élargissement vers le Sud se traduit par la présence d'une frange méditerranéenne étreinte entre la côte et le petit massif montagneux des Beni-Snassène, dotée de potentialités agricoles grâce à l'irrigation ; le versant Sud de ce petit ensemble montagneux s'ouvre largement sur une immensité de plateaux d'une forte aridité, domaines de l'alfa, du nomadisme et de ressources minières. Une entité régionale s'était constituée ainsi d'une manière assez paradoxale... Son émergence tient à la fois à son isolement à la périphérie du pays, mais aussi à la présence d'une très vieille cité, Oujda, à quelques kilomètres de l'Algérie et à une soixantaine de kilomètres de la mer ; cette capitale au destin régional a bénéficié de ses liaisons ferroviaires et routières avec le pôle de croissance atlantique, Casablanca, grâce à la liaison de cette dernière ville à Alger par voie de chemin de fer. Elle a tiré parti aussi du mouvement des minerais venant des Hauts Plateaux et aboutissant au port de

Ghazaouet (ex-Nemours) en Algérie, grâce à la voie ferrée qui reliait ce port à Béchar au Sud. Les retombées économiques de ces ressources variées allaient devenir des atouts importants à l'effort qui a été fait depuis l'Indépendance pour consolider ces virtualités. A l'embryon d'industrialisation existante, à base agro-alimentaire et minière, des perspectives de croissance allaient donc relier, grâce aux créations industrielles ultérieures, cette zone périphérique à l'ensemble de l'espace national.

2- Les tentatives d'intégration : la région sans pouvoir régional

Au lendemain de l'Indépendance, l'intégration juridique de l'ensemble de ces trois espaces sous l'autorité d'un Etat souverain devait lever les obstacles contraignants qui maintenaient le littoral méditerranéen dans une situation de totale extraversion, d'enclavement, de stagnation, et d'isolement des centres de décision, situés sur la côte atlantique. L'impatience de voir traduire rapidement cette intégration était d'autant plus vive que l'un des mouvements de résistance contre le Protectorat français était parti justement de la montagne du Rif, avec la connivence des autorités espagnoles. Cette impatience n'a pas tardé de s'exprimer dans un mouvement de révolte en 1959.

Ces événements ont attiré l'attention sur le retard de la zone du Protectorat espagnol sur le reste du pays qui avait profité de la croissance consécutive aux investissements des capitaux qui ont afflué au Maroc, après la Deuxième Guerre Mondiale. Cette disparité dans l'évolution n'a été qu'un des éléments de la crise qui allait affecter l'ensemble de la façade méditerranéenne du Maroc.

Dans le déclenchement de cette crise, les éléments psychologiques n'étaient pas les moindres. En effet, les modalités d'intégration juridique et administrative, l'unification du pays en matière de réglementation, se sont faites sur la base de l'extension à la "zone Nord" de la législation du Sud. Or, la législation française qui a supplanté les lois espagnoles a été reçue avec d'autant plus de frustration que celles-ci avaient moins de traditions centralisatrices que la première.

Un domaine particulièrement sensible est la législation forestière. L'administration espagnole était plus souple à l'égard de la pratique de la culture sur brûlis, et autorisait une utilisation plus laxiste des coupes forestières pour la menuiserie. La législation française était à l'opposé de cette attitude ; son extension au domaine méditerranéen apparaissait comme une injustice. Par ailleurs, toute l'élite administrative hispanophone s'est trouvée tout d'un coup déclassée, même si son intégration administrative a été réalisée. L'impossibilité d'accès à la langue de travail qu'est le français pour l'administration de l'Indépendance disqualifiait la culture dominante dont la langue est l'arabe et le moyen de communication avec l'extérieur, l'espagnol ; d'autant plus que cette langue était largement répandue, même dans les couches populaires. Par ailleurs, la suppression de tous les privilèges de la Zone Internationale de Tanger n'allait pas tarder à donner un tour plus concret à ce qui apparaissait plus comme une absorption ou une adjonction de territoire que comme une intégration sur un pied d'égalité avec l'ex-zone française. Le sentiment de supériorité qu'avaient les élites de cette zone mettait, d'ailleurs, dans la même catégorie de territoires sous-développés l'Espagne et le Nord du Maroc.

Cette accumulation de malentendus, de frustrations et de condescendance n'a pas tardé à réveiller les réactions traditionnelles d'autonomie de la population. Il ne faut pas oublier que la courte vie du Protectorat n'a pas excédé 44 ans, à peine un peu plus d'une génération.

Le pouvoir central a pris conscience de cette situation : il a initié deux grands projets de développement. L'un à long terme, le projet Sebou, devaient étudier l'ensemble des problèmes qui se posaient dans le plus grand bassin-versant du pays, s'étendant des sommets du Rif au plateau et montagnes du Moyen-Atlas, sur une vaste plaine vouée à l'irrigation : le Rharb. Ce projet ambitieux devait créer une vaste aire de modernisation et intégrer le surplus des montagnes surpeuplées du Rif, entre autre, tout en offrant un emploi complémentaire saisonnier pour les populations rurales qui resteraient dans leur village.

Un autre projet, à plus court terme et intervenant à une échelle réduite, se proposait de promouvoir le "Développement Economique Rural du Rif Occidental" (DERRO) dans le but de favoriser l'arboriculture et de lutter contre l'érosion due à l'importance de la surcharge humaine. Plusieurs périmètres ont été ouverts dans le Rif et le Prérif, non sans difficultés, notamment la méfiance des paysans, avant que le projet ne reçoive un accueil favorable. Malgré son succès incontestable, ses effets sont restés limités.

Or, la crise économique et sociale ne cessait de s'approfondir à la fois pour des raisons internes et externes. La population de l'ex-zone espagnole avait trouvé dans l'émigration vers l'Algérie un exutoire salutaire. La Guerre d'Algérie avait contrarié d'abord ce flux migratoire qui cessa totalement avec le départ des colons français d'Algérie. Une émigration à l'étranger s'amorce, pour le travail dans les campagnes du Sud-Est de la France, souvent avec d'anciens colons du Maroc ou de l'Oranie, en Algérie.

A partir du début des années 1970, marqué par une double tentative de coup d'Etat, la nouvelle situation politique devait entraîner une double action : sur le terrain, l'autorité s'est départie de son rigorisme dans l'application des législations concernant la forêt et l'extension de la culture du kif, dans une perspective de régulation sociale et politique. Sur un plan plus général, la planification régionale a abordé le problème des disparités entre croissance inégale des différentes régions au Maroc d'une manière plus globale, à l'échelle de l'ensemble du pays ; sept régions économiques ont été créées couvrant la totalité du territoire. La caractéristique commune de six régions sur sept est d'avoir une façade maritime. Le principe est d'intégrer des provinces ayant des atouts à la fois sur le plan de l'infrastructure et des potentialités avec des provinces pauvres. C'est ainsi que le littoral méditerranéen a été partagé -de nouveau- en trois parties, chacune dans un espace qui va de l'intérieur vers la côte, intégrant une grande ville, comme capitale régionale : la région du Nord-Ouest avec Rabat, la région du Centre avec Fès et la région orientale avec Oujda.

Il s'agit là d'un découpage en régions pour la planification économique. Il résulte de la réunion d'un certain nombre de provinces (2 ou 3), où la totalité du pouvoir de commandement se trouve, dans chacune d'elles, entre les mains du Gouverneur, représentant l'autorité centrale.

L'inégalité des situations entre les provinces introduit une différence dans la prééminence des Gouverneurs : le Gouverneur de la province la plus riche, celle de la capitale régionale, l'emporte de fait, dans les instances consultatives de la Région, sur ses homologues. Les décisions prises dans ce cadre réservent un traitement privilégié à la ville -capitale au détriment du reste de la Région.

La région n'a, en fait, aucune influence déterminante. N'étant pas une collectivité locale, elle sert épisodiquement pour les besoins du Plan, tous les cinq ans, lui même étant un document d'orientation ; ses décisions ne pouvant être opposées aux tiers, il reste une déclaration d'intention sans effet véritable sur les réalités. La volonté de lutte contre les disparités régionales, par exemple, ne parvient pas à s'inscrire dans les faits, la logique de concentration l'emportant sur les possibilités de lutte contre les déséquilibres régionaux.

La région, étant sans pouvoir propre et contraignant, ne peut corriger les déséquilibres créés par l'histoire, la démographie et l'inégale répartition des ressources. Tout au plus, elle permet de saisir l'étendue de ces déséquilibres, d'en prendre conscience et de tenter dans le long terme d'en corriger les conséquences les plus fâcheuses.

En attendant, l'activité entreprise depuis deux décennies a permis d'amorcer des évolutions favorables à une intégration du littoral méditerranéen dans l'espace économique du pays. Sa portée reste cependant limitée tant que des problèmes d'ordre symbolique, psychologique et politique ne sont pas résolus.

Les investissements énormes nécessaires à l'établissement de relations faciles dans un pays de collines ou de montagnes sont à peine engagés pour rompre l'isolement d'une population nombreuse et dense (parfois plus de cent habitants au kilomètre carré). La pression sur la forêt continue d'une façon tout à fait préoccupante. De 1967 à 1987, des photographies aériennes, prises donc à vingt ans d'intervalle, ont montré que 42% des forêts avaient disparu devant la poussée du défrichement, afin de gagner de nouvelles terres à la culture.

Depuis 1970, l'ampleur d'extension de la culture du *kif* (chanvre indien) est sans précédent. Cantonnée à l'origine dans une seule commune, celle de Ketama, elle déborde même les vallées irriguées pour s'installer sur les terres sans irrigation. L'enrichissement qui en résulte, parfois très rapide, attire de plus en plus de travailleurs vers les zones de culture.

Or le *kif* est interdit à la commercialisation et à la consommation, et non pas à la culture. Sa transformation entraîne, dans les ateliers ruraux, la spirale du trafic de la drogue et ses conséquences sur les secteurs économiques. Le blanchissement des capitaux par la construction dans les grandes villes et sous forme de villas ostentatoires dans les campagnes de production accélère l'urbanisation sauvage.

Si l'on prend en considération l'effet de la contrebande sur l'économie des grandes villes du littoral, on comprend que les effets des actions entreprises pour renforcer leurs structures économiques restent limités. En effet Tanger a connu une industrialisation importante dans le domaine du textile et de l'agro-alimentaire ; par contre la ville de Tétouan a connu une stagnation de ses industries ; Nador et Oujda, plus à l'Est, ont accru leur capacité industrielle (petite sidérurgie, agro-alimentaire, construction, production d'énergie, cimenterie, etc...). L'extension de l'irrigation dans les provinces de Oujda, Nador et Al Hoceima augmente le potentiel agricole de l'Est du domaine méditerranéen.

Un diagnostic fait à la suite de recherches entreprises dans le Schéma de Développement et d'Aménagement Régional (S.D.A.R.) indique : "La partie Nord-Littoral Méditerranéen de la Région économique du Centre-Nord, malgré le fait qu'elle soit soumise à la plupart des facteurs déterminants de cette zone, n'entre pas dans celle-ci : les investigations réalisées par l'équipe du S.D.A.R. et particulièrement l'enquête effectuée dans la province d'Al Hoceima en Décembre 1984, ont montré qu'il existe un sentiment psychologique, plutôt lié à Tétouan, Tanger et Nador, qu'à la Métropole Régionale de Fès. Les flux de capitaux et d'hommes continuent à s'orienter principalement de l'Est vers l'Ouest, créant dans la péninsule tangitane (avec Tanger, Tétouan et Sebta) des phénomènes de polarisation. La liaison fixe à travers le Détroit de Gibraltar et la création d'une nouvelle zone franche déclanchent, alors qu'elles sont encore en état de projet, une vive spéculation sur les terrains urbains jamais observée sur la façade méditerranéenne du Maroc".

CONCLUSION

La formation d'une véritable région semble se tromper sur les éléments constitutifs d'une entité régionale, cimentée non seulement par la communauté des destins, mais aussi par les liens tissés par l'histoire, la géographie et les intérêts de la population. Le littoral méditerranéen constitue cette entité, mais ses relations avec l'intérieur se heurtent non seulement aux données de la nature, à l'évolution de l'histoire, mais encore à la réalité économique et à l'exclusion politique.

Le manque d'infrastructures efficaces de communication, du fait du relief montagneux en partie, mais aussi par défaut de volonté, accentue l'effet d'enclavement : le littoral méditerranéen avait subi pendant des siècles les effets de la destruction de la société et de l'économie urbaine. Ces processus continuent aujourd'hui, sous une autre forme. Ce n'est pas la destruction physique pure et simple des villes qui est en jeu comme c'était le cas dans le passé, mais c'est la destructuration de leur économie et de leur société par la drogue et la contrebande qui est le danger réel. Le gain facile, l'exacerbation des inégalités sociales sont en train de miner le fondement de la société ; les aspirations à l'autonomie, voire la résurgence des régionalismes, trouvent leurs racines dans le proche passé, mais aussi dans l'actualité de la centralisation du pouvoir politique.

Un effet cumulatif de facteurs divers s'oriente donc vers le maintien du littoral méditerranéen dans des conditions qui pèsent sur son intégration à l'espace national. Les conflits de pêche avec l'Espagne, le contentieux sur les *Présides*, la pollution de ses côtes, exploitées d'une manière sauvage par le tourisme, révèlent des contraintes qui risquent de faire du Maroc méditerranéen le parent pauvre de la modernisation du Maroc, conduite ailleurs avec détermination et continuité. Il serait paradoxal qu'au moment où le pays retrouve sa dimension saharienne et alors que sa vocation atlantique s'affirme, que la troisième dimension, celle de la Méditerranée, essentielle à son équilibre, ne soit que l'envers du décor des deux autres. L'espace méditerranéen du Maroc, sa société et son économie influenceront, selon le cours qu'ils prendront, profondément, sur le devenir du Maroc du XXIème siècle.

BIBLIOGRAPHIE

- COLLECTIF, 1985 : L'investissement et le développement économique dans la région de l'Oriental. Travaux du Colloque, Avril 1985. Oujda, Université Mohamed 1er. 2 Tomes.
- DAR EL HANDASSA, 1984 : Schéma Directeur d'Aménagement Urbain de Tétouan. Dar El Handassa et Ministère de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire. 3 Tomes.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1988 : Situation démographique régionale au Maroc. Analyses comparatives. Ministère du Plan, Centre d'Etudes de Recherches Démographiques.
- GROUPE HUIT, 1983 : Schéma Directeur d'Aménagement Urbain de Tanger. Groupe Huit, S.A.E.M., Ministère de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire. 3 Tomes.
- MINISTERE DU PLAN - BATTELLE, 1976-1977 : Etude d'identification de projets : Province de Chaouen. Phase I : Potentialités et diagnostics ; Phase II : Opération de développement.
- MINISTERE DU PLAN - BATTELLE, 1976-1977 : Etude d'identification de projets : Province d'Al Hoceima. Phase I : Potentialités et diagnostics ; Phase II : Opération de développement.
- MINISTERE DU PLAN - BATTELLE, 1976-1977 : Etude d'identification de projets : Province de Tétouan. Phase I : Potentialités et diagnostics ; Phase II : Opération de développement.
- NACIRI M., 1985 : Planification intégrée et gestion des zones côtières méditerranéennes. Synthèse du Rapport National présenté au PNUE. CERAU-Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme, pp.1-45.
- NACIRI M., 1987 : Les villes méditerranéennes du Maroc : entre périphéries et frontières. Hérodote, 45, pp.121-144.
- TECHNOEMPORTSTROY, 1982 : Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la ville d'Oujda. Technoemportstroy et Ministère de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.
- TECHNOEMPORTSTROY, 1987 : Schéma de développement et d'aménagement régional. Région économique du Centre-Nord. Technoemportstroy, Ministère de l'Intérieur et Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire.
- ZAIM F., 1989 : Déforestation et érosion dans le Maroc méditerranéen : effet socio-économique. La forêt marocaine. Publication de la Société marocaine pour le droit de l'environnement. Editions Afrique-Orient.

Les Cahiers d'URBAMA, 1991, n°5

LITTORAL INTERIEUR ET DYNAMIQUE URBAINE
DANS L'HISTOIRE DE L'ALGERIE

André PRENANT
Maître de Conférences de Géographie
Université de PARIS VII

Ce texte est celui d'une communication présentée au Colloque "L'espace régional méditerranéen : développement littoral, développement intérieur", organisé par le GRERBAM, Marseille, 17-19 Mai 1990.

(Ce texte est publié sur l'autorisation du GRERBAM)

Il s'avère nécessaire, en Algérie, si l'on veut examiner avec la plus grande objectivité possible, les relations entre intérieur et littoral (et pas seulement en matière de dynamique urbaine), de délimiter avec netteté le champ spatial de ces deux domaines, à partir de critères bien définis qui ne peuvent être, semble-t-il, que la présence de la mer dans l'espace, dans l'aménagement de celui-ci et son rôle dans l'organisation de la vie humaine, économique et sociale. Le risque est grand, en effet, de voir classer comme *littoral* des espaces autant, voire plus écartés de la mer que Montpellier, Aix-en-Provence ou Avignon, en raison de leur *proximité* évaluée subjectivement selon l'influence prêtée à la mer en matière de climat, d'agronomie, d'économie. Décider de l'appartenance au domaine littoral ou intérieur d'une ville en raison de sa plus ou moins grande prospérité résoud par avance la question du rôle déterminant de cette dichotomie.

I- INTERIEUR ET LITTORAL EN ALGERIE, REALITES, CONCEPTS ET IDEOLOGIE

Le concept de *littoral* a, en effet, selon les périodes, les auteurs et les idéologies, été aussi bien resserré à la seule capitale qu'étendu à tout ou partie du Tell. La vision algéroise, du moins telle que l'ont répandue, à l'époque coloniale -et peut-être avant- comme depuis 1962 les milieux dirigeants du pays, tend à considérer comme "l'intérieur" tout ce qui n'est pas Alger, réduisant à son noyau l'urbanisation extravertie. La signification peut en être opposée, et à la formule : *Alger n'est pas l'Algérie* avait succédé, aux débuts de l'Indépendance, le slogan : *La capitale c'est l'aspect du pays*, tout aussi réducteur.

L'extension d'un concept de *littoral* à *géométrie variable* défini par assimilation à la situation privilégiée attribuée à Alger comme espace extensible à tout "le Nord" défini comme l'Algérie "utile" en opposition avec "le Sud" confondu avec l'intérieur, permet de le représenter comme porteur de toutes les menaces exogènes à l'égard des valeurs endogènes d'identité algérienne et islamique portées par les régions qu'il domine. Extraversion, dépendance économique et idéologique sont censés le typer en même temps que le drainage d'un exode rural massif, une croissance urbaine sans limite et accélérée, surconsommatrice de terres agricoles et d'agriculteurs, une surpolarisation macrocéphale, induites notamment par une industrialisation contraire à la personnalité nationale.

Cette conception est perceptible dans les textes de hauts fonctionnaires des administrations de la décennie 1980. Ainsi, en 1985, Brahim Hadjar, sous-directeur au Ministère de l'Urbanisme, oppose à travers l'histoire, à *l'urbanisation du Nord du pays (dans lequel il situe Tebessa et Timgad !)...-phénicienne et carthaginoise, ensuite...romano-byzantine, (...) un autre processus d'urbanisation orienté cette fois-ci vers l'intérieur du pays, et correspondant à la conquête arabe venant du Sud et de la Tunisie, de Kairouan (1).*

Au cours du même séminaire (2), M. Naït Sâada assimile l'urbanisation du Nord au système urbain exclusif de la période coloniale, modèle extraverti qui s'est superposé à celui déjà existant...dont il a désarticulé...forme et...dynamique fonctionnelle, et enchaîne en accusant le système urbain développé à partir de l'Indépendance (de s'être) caractérisé par le renforcement des dispositions antérieures héritées...dont il a accentué les contradictions. Il reproche de ce fait à la dernière décennie (les années 1970), d'avoir imposé aux tissus urbains...des extensions spatiales indiscriminatoires ayant causé des préjudices aux structures urbaines et foncières agricoles. Il croit pouvoir, à partir de là, extrapoler une prospective pour l'an 2000 pour laquelle selon les tendances actuelles (en 1985), 21 000 000 d'habitants (soit 61,4% des 34 200 000 annoncés) seraient concentrés sur 3% du territoire national, couvrant les wilayas côtières.

Cette pression idéologique a fait passer les textes officiels, en une décennie, de la volonté (du "volontarisme" ?) de rééquilibrer l'économie inégalement développée entre deux ensembles régionaux à la revendication identitaire de rendre justice à l'un ("l'intérieur") aux dépens de l'autre (le "Littoral"), mythifiés le premier comme le Sud, l'Islamique, le national, le rural, le perdant, le second comme le Nord, Alger, la perdution, l'extraverti, l'oppressé. Cette évolution est sensible du texte initial de la "Charte Nationale" de 1976 à la traduction de son "option Hauts-Plateaux" dans l'article 9 de la loi du 27 Février 1987 portant aménagement du territoire.

La Charte, quant à elle, avait insisté, en fait, sur la nécessité de prolonger vers le Sud, les petites villes et les campagnes, malgré les surcoûts, l'effort de diffusion de l'emploi productif, en particulier industriel, déjà avancé du littoral vers le Tell intérieur et les villes moyennes. Elle préconisait (3) de réaliser une nouvelle ceinture industrielle sur les plaines des Hauts-Plateaux et les confins des Atlas... pour contribuer à l'équilibre régional, apport déterminant à la valorisation du territoire.

L'objectif fixé n'était pas l'accroissement du peuplement mais de fournir, parallèlement à la réalisation du barrage vert (alors en cours) et aux actions d'envergure prévues pour irriguer et valoriser sur le plan agricole...Hauts Plateaux et...importantes zones sahariennes... des milliers d'emplois pour... la résorption du chômage. Les moyens envisagés étaient la réalisation d'une série d'unités industrielles le long d'une ligne Ouest-Est allant de Maghnia à Tebessa par Tiaret, Aïh Oussera, Msila, Barika et Batna, poussant jusqu'à Biskra, Djelfa, Laghouat et Bechar, notamment dans la majeure partie des chefs-lieux de daïra et une série d'actions complémentaires...en ce qui concerne la formation... l'infrastructure et les équipements sociaux.

Ce n'était pas en opposant l'intérieur au littoral, mais au contraire en étendant, au-delà des deux Atlas, les limites de l'Algérie utile et moderne qu'il s'agissait d'effacer... l'image de l'Algérie coloniale qui s'était installée sur le littoral et tournait le dos au pays.

La loi de 1987 mentionne surtout, à côté de l'implantation d'un tissu industriel et de l'aménagement de la steppe, la réalisation de villes nouvelles et des transferts, explicitement hydrauliques en provenance d'autres régions, mais aussi, implicitement, d'hommes pour les villes, et pour encadrer, à juxtaposer aux chômeurs. Le schéma d'aménagement du territoire de 1986 qu'il applique

préconise d'ici à l'an 2000, selon M. COTE (5), un redéploiement de population du Nord vers le Sud, donc des régions d'emploi vers celles du chômage, de l'ordre de 1,5 million de personnes.

Le même auteur souligne (6) que transférer des populations...est encore plus délicat qu'opérer des transferts hydrauliques. D'autant qu'il admet qu'un tel transfert va à contre-courant des mouvements spontanés en reprenant sans objection la prospective catastrophiste aperçue plus haut, pourtant encore amplifiée par le Ministre de la planification de 1980, A. BRAHIMI, invoquant sa projection de la dynamique des tendances profondes qu'il cite : En l'an 2000, 70% de la population occuperaient moins de 1% du territoire national. Aussi bien étaye-t-il de sa compétence reconnue la thèse, non seulement du déplacement du centre de gravité du pays de l'intérieur profond à la frange littorale par l'extraversion coloniale de l'espace à tous niveaux (7), mais aussi, en quelque sorte, de l'accentuation de ce déséquilibre par le "forcement de l'espace" qu'il attribue à la jeune indépendance de l'Algérie (8). Il appuie ses dires d'une série de données chiffrées : 2 500 000 habitants pour Alger, (moins cependant que certains discours officiels qui étaient déjà montés jusqu'à 3 millions), 25% de la population urbaine du pays, 42% des médecins algériens, 45% des flux téléphoniques (8). Il admet l'accélération continue de l'exode rural pour lequel il reprend le chiffre répandu officiellement de 130 000 départs par an, -soit 1, 7 Million entre 1966 et 1977-, et celle de l'accroissement naturel, surtout urbain selon lui (9), et leur donne un moteur industriel littoral : De 1969 à 1974, sur les 180 000 emplois créés, écrit-il pour définir les rapports centre-périphérie (10), 100 000 l'ont été dans les trois wilayat littorales d'Oran, Alger et Annaba. Pour le présent, que les cinq wilayat les plus urbaines (dont quatre sont littorales) se détachent... en position privilégiée tient à ce que ces déséquilibres auraient été entretenus, voire accentués pendant la première décennie de l'Algérie indépendante (par) la polarisation des activités et des hommes... en premier lieu sur l'agglomération algéroise (10).

On retrouve là le flou du concept de littoral entre l'ensemble des unités statistiques qui le frangent et la capitale. Mais l'acceptation du dogme de la macrocéphalie et de la polarisation littorale a, dans les années 1980, fourni un alibi "scientifique" à la politique de renvoi des habitants des "bidonvilles" (et autres habitats précaires) littoraux à des "douars d'origine" intérieurs, -souvent ceux des parents-, et en même temps d'un travail souvent qualifié au chômage. Elle a ainsi permis de faire place par la "rénovation" (au Hamma à Alger où elle ne s'imposait pas) ou une "réhabilitation" nécessaire, mais pas nécessairement sur le modèle du Marais de Paris, amorcée à la Qaçba. Elle a accompagné l'arrêt d'investissements productifs, même dans l'intérieur, et l'encouragement par les investissements exigés par l'A.P.F.A. (11) à recréer la propriété agraire de rente citadine dans le Sud. Il importe de voir si elle est fondée, ce qui est réellement littoral et intérieur, et ce qui s'y passe.

II- QUELLES LIMITES A L'ESPACE URBAIN LITTORAL ?

Le facteur de différenciation entre le littoral et l'intérieur, c'est par définition, la mer : est littoral, en ce qui concerne l'homme et ses activités comme en ce qui définit le milieu physique d'accueil, l'espace où s'effectue un

contact direct entre terre et mer. Il ne peut s'agir de relations induites, ni physiques, -climatiques ou bioclimatiques qui peuvent étendre des influences "maritimes" fort loin, inégalement, atténuées (jusqu'à quelles limites ?) à l'intérieur des terres-, ni à plus fortes raisons humaines. Si en effet la productivité de l'agriculture dépend, même partiellement, de ces influences maritimes, si une production industrielle dépend en quoi que ce soit d'un produit de la mer ou, pour quelque part que ce soit du marché ou de la fourniture de demi-produits ou de matières premières, il ne reste d'autres limites à l'espace littoral que l'évaluation, forcément subjective, de son poids. Même une localité très proche du trait de côte, telle la petite ville de Kolea, qu'en séparent à peine cinq kilomètres, peut tourner le dos à la mer, et cela depuis le XVIème siècle. En Algérie, où la tectonique récente, voire actuelle, est responsable d'un rivage accore, souvent séismique, instable et coupé de vallées encaissées, l'"intérieur" arrive au bord même de la mer, comme en Kabylie entre Azeffoun et Bejaïa, ou n'en est séparé que par la route côtière, seul espace littoral, comme plus à l'Est sur la corniche de Jijel entre Souq-et-Tnine et Ziama.

Or aucune donnée sur cet espace n'est évidemment isolée par les collections statistiques. Aussi bien les délimitations oscillent entre des limites conventionnelles aussi diverses que celles des wilayat en contact avec la mer, l'ensemble des communes localisées dans la même situation, voire tout simplement celles qui n'englobent pas les zones d'intervention de l'intérieur (montagne ou Hautes Plaines). Mais cette dernière optique suppose le problème résolu *a priori*, puisque ce sont les disparités entre ces zones qui motivent les interventions. Et les limites des wilayat frangeant le littoral, neuf sur quinze en 1966 et jusqu'en 1974, douze sur trente-et-une (si l'on n'y compte pas Mascara, à peine tangeante à la baie d'Arzew) de 1975 à 1984, et donc en 1977, quatorze sur quarante-huit depuis 1984, et donc en 1987, n'ont cessé de varier, dans un sens certes restrictif, -puisque en 1966 celle de Annaba bordait aussi le Sahara!-, mais en englobant encore, et très inégalement des espaces intérieurs étendus et diversifiés. Certes, le plus souvent, ces wilayat englobent aujourd'hui essentiellement le versant Nord du Tell, sur une largeur variant de 10 kilomètres (dans le Dhahra) à 50 km (de la Mitidja au Djurdjura) ; mais il arrive qu'elles n'occupent pas même toute la plaine côtière, ainsi entre Mostaganem et Oran, ou au contraire qu'elles atteignent les limites Sud du Tell, comme celle d'Ech-Chlef à travers l'Ouarsenis ou celle de Bejaïa dans les Biban, et celle de Tlemcen, au Sud de la daïra de Sebrou, empiète sur les Hautes Plaines steppiques.

On comprend ainsi que le flou des limites autorise n'importe quel jeu sur les pourcentages. Les 56% des emplois créés de 1969 à 1974 dans les trois wilayat d'Alger, Oran et Annaba le sont dans un espace incluant alors les futures wilayat intérieures de Guelma, Tebessa, Sidi-bel-Abbès et Médéa et groupant 50% des urbains d'Algérie : leur taux élevé en est, du coup, moins significatif de la persistance de la domination littorale. Le "privilège" littoral concerne-t-il, par exemple, aussi la wilaya de Jijel, également montagnarde et, de ce fait, une des *plus mal classées* (10) ? L'identification avec une aire littorale de l'ensemble des wilayat ayant façade maritime attribue bien à cette aire, en 1977, avec 62 200 km², 2,6% du pays, à peu près la superficie retenue (3%, sans doute avec Mascara ?) par M. Naït SAADA (2), et 52,3% de la population du pays, très près, avec Mascara (55%), des 61% qu'il prévoit en l'an 2000, mais beaucoup plus d'espace et moins d'hommes que ceux annoncés pour la même date par A. BRAHIMI (1% des surfaces et 70% des habitants). Une

telle identification confirme pour 1977 la proportion des emplois industriels algériens que dénombre comme "littoraux" M. COTE (64,5%), mais, en y décomptant 1,75 fois les 30% d'habitants qu'il leur compare, ruine son affirmation de déséquilibre.

L'identification de l'aire littorale à ses seules communes conduit par contre à n'y retrouver que 23% des Algériens de 1977 (et non 30%), cette fois vivant pour 75% dans des villes portuaires rassemblant plus des 9/10èmes des 42% des emplois industriels qu'on trouve dans cet espace. Les évaluations de la population d'Alger sont aussi floues, et pèchent aussi par excédent : la plus grande extension qu'on peut admettre pour l'agglomération capitale lui laisse moins de 2 200 000 habitants en 1987 selon le recensement, soit 20% (et non 25) des urbains algériens. On y compte bien 42% des médecins algériens, mais 31,6% seulement de ceux d'Algérie dès 1980, et seulement 36% du trafic téléphonique urbain et régional, 18% du trafic interurbain et 26% du trafic international du pays ; le taux de 47% n'est proche que des données de 1970. Ainsi, l'incertitude des limites conduisent toujours à forcer l'opposition entre intérieur et littoral, très souvent en référence à des chiffres périmés.

L'aire littorale, définie par la présence d'activités *en bord de mer* (tourisme), *en mer* (pêche), ou *à travers elle* (transports et commerce maritimes), et par celles induites *directement* des précédentes (hôtellerie-restauration, commerces et services de loisirs, conserverie, réparation et construction navales, docks et entrepôts, commerce extérieur et douanes, site littoral industriel fixé notamment par les besoins en eau de mer), est très vite essentiellement urbaine. Elle se caractérise en Algérie par un petit nombre de villes, 24 soit 7,5% des quelque 321 que compte le pays en 1987 (11), mais avec près du tiers des urbains : 3 561 000 sur 10 829 000, soit 15,5% des Algériens. La population moyenne de ces agglomérations dont peu n'occupent pas leur espace communal entier et dont plusieurs sont pluricommunales, s'élève à 148 000 habitants, quand celle des villes et agglomérations urbaines de l'intérieur ne dépasse pas 24 500.

Il y a donc bien concentration. Cette concentration s'accompagne dans ces villes d'un taux d'emploi (26,7% de leurs habitants) *toujours* supérieur à la moyenne urbaine -et encore plus à la moyenne nationale-, qui ne diffère guère pour autant de celui de certaines villes de l'intérieur. La rareté des conditions nautiques favorables aux tonnages marchands actuels constitue le facteur technique de cette concentration. On peut chercher dans l'histoire quels agents l'ont favorisée, et ce qu'elle exprime des relations présentes.

III- L'EVOLUTION DU POIDS RELATIF LITTORAL-INTERIEUR DANS L'HISTOIRE URBAINE DE L'ALGERIE. 1830 - 1987.

L'examen de l'évolution des populations urbaines littorale et intérieure depuis 1830, -quelles que soient les imprécisions qu'elles offrent nécessairement (12)-, montre, dans l'ensemble, si l'on s'en tient à la proportion occupée par le littoral et l'intérieur dans la population urbaine, son articulation en quatre grands phases : la première, très brutale, contemporaine de la guerre de conquête et de la désurbanisation qui l'accompagne, atteint son paroxysme en une douzaine d'années et réduit la population totale des villes de l'intérieur de

63% à 46% du nombre des urbains d'Algérie. La seconde, au cours des trente années qui marquent la fin de la conquête et la pénétration coloniale à l'intérieur connaît, en même temps qu'un lent retour à l'effectif urbain total initial, un très relatif rééquilibrage accroissant plus, mais de peu, la population des villes intérieures, ramenée à 48% en 1872. La troisième, sur plus de quatre-vingt ans, maintient, jusqu'au début de la guerre d'indépendance, une stabilité relative du rapport intérieur/littoral de 48/52 à 46/54, tandis que ne cesse de s'accroître le rythme d'urbanisation des populations. Depuis l'indépendance, la quatrième phase, jusqu'à ce jour, n'a cessé, malgré ce qui est souvent écrit, d'accroître la croissance relative de la population des villes intérieures, dont la part dans l'ensemble urbain, de 45,6% en 1954, s'est élevé à 51,4% en 1966, à 56,1% en 1977 et, à un rythme plus rapide, 67% en 1987, proportion moins littorale que celle de 1830, tandis que l'effectif des populations urbaines et son taux dans la population totale se sont accrus de plus en plus vite.

Il est nécessaire, pour comprendre cette évolution, de rechercher les modalités sous lesquelles elle s'est produite, et sous l'influence de quels facteurs. Le tableau 1 montre la complexité de chacune des grandes phases retenues, et impose de les périodiser plus strictement, selon que la croissance urbaine (ou la décroissance), sur le littoral ou dans l'intérieur, a été simultanée, successif ou indépendant, qu'y a dominé le fait colonial ou le fait algérien, et que l'urbanisation s'est faite par croissance des villes existantes ou apparition de nouvelles. Selon les cas, elle peut en effet résulter de processus tout à fait différents, et liés à des changements marqués de structures économiques et sociales.

1- La première phase

Au cours de la première phase (1830-1843), l'inversion du poids relatif entre littoral et intérieur passe par un recul comparable du nombre des citadins algériens dans les villes de l'un et l'autre milieux, des trois cinquièmes environ de leur effectif ancien dans les deux cas, et des deux tiers des Algériens appelés à le rester, -les Musulmans-. Elle procède, sur le littoral, d'une substitution de population, dès la décennie 1830, avec apport colonial dans les trois principaux ports, Alger, Oran, Bône (Annaba) et dans le nouveau site créé à Skikda (Philippeville), ces quatre villes concentrant les activités des autres sites portuaires désurbanisés ; dans l'intérieur, de la destruction très récente (1840-1841), partielle ou totale, de villes importantes (Médéa, Miliana, Mascara, Constantine) et des créations de Abd-el-Qader, et de la ruine des plus petites, marginalisées, sans que s'opère encore une substitution sensible, ni qu'aient commencé à se peupler les nouvelles créations. L'équilibre de la population urbaine algérienne est inchangé.

TABLEAU I

ANNEES	1830	1843	1849	1872	1911	1936	1948	1954	1966	1977	1987
1. Intérieur. Nombre	23	18	22	30	33		47	64	63	189	297
id. 10 ³ x Hab.	120	60	90	155	388	605	901	1 112	2 004	3 917	7 268
id. 10 ³ x Alg.	120	54	75	102	215		690	890	1 960	(a)	(a)
id. (dont Mus.)	103	37	67	87	(b)	(b)	(b)	(b)	(b)	(b)	(b)
id. (%/Urbain)	62%	46%	46%	48%	48%	45,5%	46,7%	45,4%	51,4%	56,1%	67%
id. (%/Total)	3,8%	2%	3%	6,3%	7,2%	8,5%	10,4%	12%	17,2%	23%	31,6%
2. Littoral. Nombre	11	4	6	9	15	15	15	15	19	20	23
id. 10 ³ x Hab.	70	57	107	167	414	725	1 029	1 336	1 900	3 083	3 561
id. 10 ³ x Alg.	69	31	36	57	107		452	613	1 851	(a)	(a)
id. (dont Mus.)	54	20	25	42	(b)	(b)	(b)	(b)	(b)	(b)	(b)
id. (%/Total)	2,3%	1,9%	3,6%	6,8%	7,6%	10,2%	11,8%	14,4%	16,3%	17,9%	15,5%

(a). Recensement de la seule population algérienne. (b). Musulmans seuls décomptés comme algériens après la naturalisation des juifs. Les chiffres de population sont arrondis au millier.

1 = Intérieur. 2 = Littoral. Nombre = Nombre de villes. Hab. = Habitants. Alg. = Algériens. Mus. = Musulmans
%/ Urbains = rapport à la population urbaine totale - %/ Total = rapport à la population totale du pays.

2- La seconde phase

La seconde phase montre durant une première période (1843-1849) (13) la croissance littorale plus rapide liée à l'achèvement de la substitution de population, tandis que celle des villes intérieures tient avant tout à la réoccupation des anciens sites. Les villes de la côte se repeuplent au taux le plus rapide de l'histoire (Tableau 2), jusqu'à atteindre la proportion maximale de "côtiers" dans la population urbaine totale ; mais si les "coloniaux" triplent presque en sept ans, l'élément algérien qui n'y augmente que de 20 à 25%, et n'atteint pas la moitié de son effectif de 1830 (presque retrouvé, par contre, par les Européens), lui, en reste pratiquement exclu, malgré la "réurbanisation" de deux sites (Cherchell et Mostaghanem). C'est par contre son retour dans les villes intérieures qui, en doublant son effectif, du moins musulman, apporte l'essentiel de leur accroissement, compte tenu du retour de quatre bourgades à un stade urbain inférieur, de la dispersion de leurs Juifs vers des centres créés récemment et du doublement, également, des Européens, sans encore d'accession autre que de Sétif à un niveau pré-urbain. Au milieu du XIX^{ème} siècle, les citoyens algériens sont presque deux fois moins qu'en 1830, mais ceux de l'intérieur sont parmi eux en plus grande proportion.

Entre 1849 et 1872, le "rattrapage" de la croissance de l'intérieur, à un taux annuel moyen global de 2,8% contre 2% pour la côte, passe par l'accession au niveau urbain de créations coloniales, qui représentent en fin de période près du tiers des villes concernées et un sur cinq de leurs habitants ; le quasi doublement de leur population exclut presque alors des créations, comme avant des villes littorales, les Algériens musulmans restés moins nombreux dans cet

ensemble qu'en 1830 dans leurs seules villes historiques ; il tient au quadruplement des Européens et à la présence, dans les centres nouvellement urbanisés, de Juifs qui s'y étaient déjà installés. Dans les villes littorales, qui restent moins nombreuses qu'en 1830 malgré l'urbanisation, notamment, d'Arzew, la croissance modérée sensiblement parallèle des diverses communautés y laisse les Algériens musulmans presque aussi minoritaires (un quart des habitants) et toujours à peine deux fois moins que leurs concitoyens des villes de l'intérieur.

3- Constance persistante entre populations

La constance persistante du rapport entre populations urbaines littorale et intérieure, à un niveau très légèrement favorable à la première, durant toute la suite de la période coloniale, est certes liée au rôle dévolu aux ports dans ce système extraverti, une fois achevée sa mise en place. Différents facteurs ne s'en relaient pas moins pour à la fois la nuancer et la maintenir.

- Les quarante premières années de cette phase, des lendemains de la crise de 1866-1871 à la veille de la guerre de 1914, en constituent une première période, marquée par une croissance parallèle des populations urbaines intérieure et littorale, à des taux annuels très voisins, (2,3 et 2,4%, le plus bas sur le littoral dans l'histoire après 1843). Dans les villes côtières, dont le champ s'accroît avec le retour à l'urbain, de tous les anciens ports et la création, -pour sa mine-, de Beni-Saf, la croissance reste néanmoins liée à la concentration ; elle est, pour la première fois, le fait autant des Algériens que des coloniaux, dont le nombre s'accroît en 39 ans (1872-1911) de 148% contre 146% aux premiers, maintenus au niveau du quart de l'ensemble. Les créations coloniales, restées d'un poids presque aussi faible avec 4,5% des habitants, 3% des Européens et 9% des Algériens de cet espace contre respectivement 3,3%, 2,5 et 4% en 1872, sont plus perméables à ces derniers qui forment là aussi, en fin de période, le quart de la population.

- Dans l'intérieur, où sept nouveaux centres coloniaux s'urbanisent alors que quatre noyaux précoloniaux se marginalisent pour longtemps, le peuplement algérien approche seulement du rythme de croissance du peuplement colonial, (137% en 39 ans contre 153%), et de celui de la côte. Le paradoxe tient au taux des centres coloniaux, dans l'ensemble plus élevé que celui de ses villes historiques dont son effectif de 1830 est à peine dépassé en 1911. C'est que ces villes rejettent les apports de l'exode rural naissant, et l'accroissement des nationaux y est ainsi limité à 55% quand celui des Européens y approche 90%, tandis que l'extension du champ urbain à d'anciens centres agricoles y intègre avec leur espace des Algériens ruraux : leur nombre dans ces centres est dès lors plus que décuplé, quand celui des Européens y est multiplié par quatre. La part algérienne du peuplement des villes intérieures, bien que plus que doublée, touche à son plus bas niveau en 1911 avec 54% de leur population contre 55% en 1871.

- L'accélération de l'exode rural marque les quarante années suivantes. Aussi bien le taux annuel de croissance urbaine ne cesse de s'élever, de 2,4% entre 1911 et 1936 à 3,45 entre 1936 et 1948 et à 4% de 1948 à 1954, au début de la guerre d'indépendance. Tant sur le littoral que dans l'intérieur, cette accélération est de plus en plus le fait des Algériens, issus, de plus en plus directement, de l'exode rural : ils comptent pour 65% des nouveaux urbains avant 1948, mais pour 81% dans les 6 ans qui suivent, tandis que l'apport colonial en ville recule de 35 à 19%.

L'"algérianisation" des villes commence par l'intérieur : elle s'opère en gonflant un nombre croissant de centres ruraux jusqu'à leur imposer une structuration urbaine, et en encerclant les villes existantes coloniales comme précoloniales de quartiers périurbains précaires : avant 1948, en trente-sept ans, 410 000 nouveaux Algériens comptent pour 92,5% des nouveaux habitants de ces villes ; les six années qui suivent, 219 000 comptant pour 91%. Au cours des mêmes périodes, ce sont 14 bourgades en 37 ans, puis 17 autres en 6 ans qui étendent le champ urbain. Le nombre des nationaux atteint les deux tiers des urbains de l'intérieur en 1936, les trois quarts en 1948, les quatre cinquièmes en 1954, alors que la croissance de la population coloniale en recul accéléré passe par le repli des Européens des fermes et villages sur les bourgs qui s'urbanisent et de ceux-ci sur les villes intérieures et de celles là sur les grandes villes littorales. Ainsi s'opère une substitution de population, inversée, partielle et progressive qui, des villes de l'intérieur, gagne déjà la côte dans les six ans précédant la guerre d'indépendance : en 1948 et 1954, il n'y a plus dans l'intérieur que 57% des Algériens des villes, proportion plus basse que jamais auparavant.

Au terme de l'époque coloniale, la majorité de la population urbaine et, en son sein, la plus forte proportion d'Algériens qui s'y soient jamais rencontrée se concentrent dans des agglomérations littorales à peine plus nombreuses qu'en 1830 (15 contre 11) ; à l'inverse trois fois plus de villes de l'intérieur qu'alors, bien qu'habitées par une majorité d'Algériens urbains plus réduite que jamais dans le passé, les y trouve plus dominant numériquement qu'ils ne l'ont été depuis la colonisation.

4- Réduction de la part des urbains du littoral

Depuis l'indépendance, la réduction constante de la part des urbains du littoral dans un nombre d'agglomérations relativement stable, et la dominance accrue de celle de l'intérieur, avant tout par multiplication du nombre des petites villes, accompagnent l'accélération de croissance en nombre et en proportion de la population urbaine. Celle-ci n'en a pas moins revêtu, en trente ans, au moins trois processus différents.

- Le paroxysme de la substitution inverse de population caractérise la guerre et les lendemains de l'indépendance, lié à l'exode rural maximal. C'est la grande phase des "relais" : ruraux gonflant les bourgs de l'intérieur et y "ruralisant" les petites villes dont des habitants viennent en relayer dans des villes moyennes, voire grandes, que le carambolage pousse sur les métropoles littorales. Le volume de la migration dépend en fin de compte de l'effectif de la population coloniale ayant laissé sa place en 1962. Aussi le taux de croissance annuel des

villes littorales, 9,6%, dépasse, pour les seuls Algériens, celui des villes intérieures, 7%, pourtant supérieur à tous les taux d'autres périodes. Pourtant, si l'on considère la population urbaine globale, -qui ne devient presque exclusivement algérienne qu'en 1966-, dans l'ensemble des villes qui restent, à cinq près, celles de 1954, la croissance des villes intérieures (au taux annuel de 5%, jamais atteint à champ constant ni avant ni depuis) s'oppose à un très relatif ralentissement de celles du littoral (de 3,8 à 3,4%) d'où les partants ont été trop nombreux pour que les arrivants fassent beaucoup plus que les remplacer. Ainsi, une majorité des urbains habite à nouveau l'intérieur (51% en 1966), tout en ne représentant, de toute l'histoire et jusqu'à aujourd'hui, que la plus faible proportion des urbains algériens de cet espace.

- De 1966 à la fin des années 1970, le triplement du nombre des villes intérieures (de 63 à 189 en 1977) et presque le doublement du nombre de leurs habitants marquent, alors que, désormais, se confondent mouvements de population algérienne et totale, le premier rééquilibrage global en direction de l'intérieur.

La concentration littorale, si elle se poursuit, puisque la croissance se fait, en onze ans, au taux annuel de 5,1% dans un champ à peine accru (de 19 à 20 agglomérations avec El Qala), n'en est pas moins très ralentie, surtout après 1972 (14). L'avance relative de l'urbanisation intérieure n'est due qu'à l'extension du champ urbain : si l'on s'en tient aux centres déjà urbains en 1966, le taux de croissance annuel, entre 1966 et 1977, est encore plus faible (4,9%), très loin des 6,88% apparents. Il y est inférieur ou égal au croît annuel dans la plupart des villes moyennes ou grandes, et n'offre un bilan migratoire positif que dans un grand nombre de petites villes, surtout du Nord, et en plaine, où se font aussi la plupart des nouvelles urbanisations.

Au cours des années 1980, le contraste s'accroît entre des agglomérations littorales qui, même passées de 20 à 24, ne croissent pas même (à 1,5% par an), de 1977 à 1987, au taux de leur croît naturel réduit, et encore moins au taux algérien moyen, et un intérieur où les villes voient leur nombre accru de plus de moitié (de 189 à 297), et leur population presque doublée (au taux de 6,35% par an à champ variable). Cette croissance intérieure s'étend cette fois plus largement aux montagnes et au Sud où les statistiques officielles intègrent au monde urbain une centaine d'autres bourgades à la démographie gonflée par des apports ruraux locaux ; elle met en place ainsi les mailles d'un niveau inférieur du réseau urbain à l'image d'un tissu intersticiel dans les espaces marginaux qui en sont encore dépourvus. Elle n'en concerne pas moins les villes déjà existantes qui, petites, moyennes ou grandes, connaissent souvent une reprise de leur croissance : Batna en est l'exemple le plus clair, mais des petites villes récemment urbanisées, aussi bien Ras-el-Oued que Ain el-Kebira, connaissent une évolution semblable.

Exode rural par relais et substitution, puis structuration urbaine de centres antérieurement grossis par l'exode rural, puis foisonnement de centres gonflés, à la limite urbaine ou infra-urbaine, par la fixation locale de ruraux, ont nuancé depuis l'indépendance une urbanisation générale dans l'intérieur, opérée soit par diffusion à partir des pôles littoraux, soit par croissance et éclatement de noyaux initialement isolés.

Au terme de cette évolution, concentration des villes littorales et multiplication de celles de l'intérieur opposent, au terme d'un siècle et demi d'évolution, deux ordres de grandeur très dissemblables d'agglomérations urbaines, que rend évidents le tableau II.

TABLEAU II
Population moyenne des villes intérieures et littorales de 1830 à 1987

ANNEES	Villes intérieures	Villes littorales
1830	5 200	6 300
1843	3 300	14 000
1849	4 000	17 500
1872	5 100	18 500
1911	11 700	28 000
1948	19 000	69 000
1954	17 200	89 000
1966	31 800	100 000
1977	20 700	154 000
1987	24 500	148 000

Ce contraste, initié au début plus par le recul puis la stagnation des villes intérieures face à l'"européanisation" de quelques ports d'abord sélectionnés, a simplement été maintenu dans un rapport constant de 1 à 3, de 1872 à l'indépendance, par le "remplissage" parallèle des villes existantes, de créations et de réanimations de villes marginalisées, les unes et les autres gonflées par l'exode rural jusqu'à revêtir, à l'échelle près, des formes très proches. Ce sont les deux premières décennies de l'indépendance qui ont rompu ce parallélisme en multipliant d'abord les composantes du niveau urbain inférieur de l'intérieur en laissant se poursuivre, ralentie, la concentration dans les pôles littoraux. Depuis dix ans enfin, le ralentissement de leur croissance et l'accès à l'urbain, pour la première fois depuis longtemps, de bourgades côtières "péri-algéroises" (Zemmouri, Boumerdès, Tipaza, Gouraya), maintiennent au même niveau leur peuplement moyen tandis qu'un nouveau gonflement démographique vient inverser la baisse de celui des villes intérieures, malgré la poursuite de leur multiplication.

A quelles mutations structurelles correspondent ces alternances de différenciation et d'assimilation entre ces deux milieux d'urbanisation ? On peut penser nécessaire de l'évoquer brièvement pour approcher le sens de l'évolution actuelle.

IV- TROIS MOTEURS SUCCESSIFS DE CROISSANCE DES VILLES DES DEUX MILIEUX

Si l'on s'en tient au vingtième siècle, à partir duquel la population urbaine redevient en majorité puis presque exclusivement algérienne dans l'intérieur puis dans les ports, trois systèmes urbains se sont succédés dont les moteurs principaux ont été d'abord la crise et l'exode rural, ensuite la création d'emplois principalement industriels, en dernier lieu la prolifération du tertiaire non productif, souvent "informel" et pas forcément misérable jusqu'en zone rurale.

1- Un système dominé par l'exode rural

Le système dominé par l'exode rural correspond à l'aggravation de la dépendance des espaces ruraux, par définition intérieurs, à l'égard des villes. Cette dépendance -qui s'est traduite par l'accroissement des prélèvements fonciers et commerciaux et la réduction de l'emploi dans la campagne- n'a commencé à être réduite qu'avec le transfert de propriétés coloniales souvent citadines aux domaines dits "autogérés" après 1962- même étatisés et devenus "D.A.S." (15) puis morcelés en "E.A.C." et autres "E.A.I." (15)-, puis avec celui, si provisoire qu'il ait été, des propriétés absentéistes algériennes au secteur de la R.A.(15), de 1972 à 1983. Elle a supprimé l'une des ressources majeures, avec les transferts des traitements des fonctionnaires, qui avaient été celles des villes coloniales de l'intérieur, en même temps que la source de leur peuplement périurbain, de l'importation de chômage et de chômeurs qui les caractérisait par rapport aux villes littorales. Celles-ci reçoivent certes des migrants de l'intérieur, ceux directement de l'exode rural, dans l'habitat précaire des périphéries et des quartiers centraux dégradés comme la Gacba d'Alger, ceux surtout venus par les villes intérieures ou passés par elles, coloniaux en majorité (décroissante) jusqu'à la veille de l'indépendance, Algériens substitués à eux en 1962-1963 ; elles ont à les employer dans leurs activités de gestion politique et économique, de manutention et de commerce portuaire (export-import), d'industrie navale, liée au port ou seulement induite par les échanges. Ainsi, c'est bien du fait de leur *extraversion* que les villes littorales s'opposent à celles de l'intérieur jusqu'aux débuts de l'indépendance par leur activité spécifique, leur taux d'emploi relativement élevé malgré l'afflux massif de demandeurs ruraux, en même temps que par leur croissance concentrée. Les prémisses de l'industrialisation, par l'implantation des bases sidérurgiques (à Annaba) et pétrochimique (à Oran-Arzew puis Skikda) pour des nécessités techniques plus que d'ouverture extérieure, ont prolongé ce déséquilibre jusqu'au début de la décennie 1970, celle des plans quadriennaux et des programmes spéciaux.

2- Le passage au système des années 1970

Le passage au système des années 1970, celles de la diffusion intérieure de l'industrie, provoque dans les villes moyennes grandes et moyennes touchées, que leur genèse soit précoloniale (Constantine, Tlemcen) ou coloniale (Batna, Setif, Sidi-bel-Abbès, Saïda), plus une résorption du chômage, l'arrêt de l'exode

vers le littoral et des retours de cadres qu'un appel de ruraux. Dans les petites villes, jusque plus tard dans la décennie, (à Berrouaghia, El Eulma, Aïn Mlila, etc...) et jusqu'au début des années 1980 (comme à Nedroma), il prépare, après un appel aux cadres souvent passés par les ports et aux migrants pendulaires régionaux, une convergence de ruraux peu formés passés par les chantiers des usines elles-mêmes et de cadres urbains, tout comme, avec peu d'avance, dans leurs homologues littorales (Ghazaouet). Il urbanise enfin fonctionnellement les bourgades infra-urbaines gonflées de chômeurs (Remchi comme Draa-ben-Khedda) et simultanément fonctionnellement et démographiquement de plus petits centres (Aïn-el-Kebira) souvent encore potentiels en 1977. Les nouveaux problèmes créés, insuffisance des logements pour la demande locale et celle des migrants, emploi exurbanisé, etc..., sont déjà ceux du littoral.

Ainsi s'homogénéise l'espace dans l'organisation urbaine comme dans ses rapports avec l'environnement rural *entre littoral et intérieur*, du moins en ce qui concerne la plupart des villes moyennes jusqu'au Nord de l'Aurès et du Hodna à l'Est, jusqu'au Sersou et à la Ghaba des monts de Tlemcen, Dhaya et Saïda à l'Ouest. Cependant, nombre de petits centres des poches montagneuses ou steppiques sont restés en dehors de cette diffusion d'activités, comme même la plupart des villes moyennes situées plus au Sud, jusqu'à la raréfaction des investissements productifs des années 1980 attribuée à la crise. *Une coupure à l'intérieur de l'intérieur entre plaines, vallées, bassins et hautes plaines cultivables d'une part et steppes et montagnes de l'autre est par là même substituée à l'ancien contraste littoral/intérieur.* Elle est issue à la fois du développement directement projeté par les métropoles portuaires dans leur région, -qui ne devient pas pour autant elle-même "littorale"-, et de la diffusion de celui passé par les villes moyennes intérieures et projeté autour d'elles par l'emploi rural et les implantations de petites villes. Cette coupure n'a plus rien à voir avec l'extraversion littorale. Elle n'est due qu'à l'interruption du développement sur le front atteint lorsqu'elle est survenue.

3- L'élargissement de l'urbanisation intérieure

L'élargissement en cours de l'urbanisation intérieure ne doit plus autant, en effet, au moteur de l'activité productive. Il résulte avant tout, relayant l'achèvement, souvent très retardé, des derniers investissements industriels majeurs, de la multiplication des logements et des services induits devenus enjeux spéculatifs. La réalisation des Z.H.U.N. programmées (16) et l'extension souvent démesurée de l'espace urbain par les lotissements communaux ont concrétisé les potentialités urbaines des créations des investissements antérieurs et fait entrer dans les villes existantes une partie de leurs anciens migrants pendulaires résidant naguère à la campagne. Mais elles ont contribué autant que dans les ports à accentuer les inégalités sociales dans le revenu et la résidence aux dépens de la rémunération du travail et au profit de revenus "informels" tolérés, voire encouragés et jouant, sans se localiser pour autant dans les ports, sur les cours parallèles du dinar dans un trafic extérieur portant sur des valeurs souvent considérables, permis par la nécessité de compenser les pénuries nées de la politique d'"austérité".

C'est là la seule base économique, avec l'initiation d'emplois administratifs, qui a induit simultanément depuis 1984 l'extension du maillage urbain élémentaire à la steppe et aux montagnes, drainant vers le mirage des lotissements aux nouveaux chef-lieux de la daïra ou de l'ancienne commune redécoupée les ruraux d'un exode limité cette fois à un rayon de quelques kilomètres. Ce quadrillage de base d'un nouveau réseau urbain des régions marginales, qu'accompagne souvent, paradoxalement au moment où s'applique l'A.P.F.A. (11) et où sont parcellés les anciens D.A.S., un abandon marqué de l'activité agricole privée, sinon de la terre, continue à opposer ces régions, marquées par le chômage et la non productivité, à celles, développées précédemment, du reste de l'intérieur comme du littoral, même dégradées comme elles le sont par les effets de la crise.

CONCLUSION

Il apparaît que l'opposition littoral/intérieur désigne aujourd'hui en réalité l'opposition développement/sous-développement qui traverse l'intérieur. Ce n'est ni l'envoi d'hommes, ni la poursuite de la fixation de migrants locaux non productifs par le logement ou les prébendes et l'"urbanisation" des actuels bourgs infra-urbains, ni la multiplication des services, ni la tolérance du "trabendo" qui peuvent réduire cette disparité. La reprise de la progression vers les campagnes et à travers la steppe des programmes d'investissements productifs dont l'Etat s'est dégagé et dont il pouvait seul supporter la charge paraît constituer la seule condition d'une véritable "option Hauts-Plateaux", aujourd'hui bien improbable : il ne s'agit d'accroître ni le nombre de chômeurs ou d'actifs improductifs, ni la pénurie d'eau réclamée par des besoins concurrents en retenant sur place la population présente et son accroissement naturel, voire en la renforçant d'un encadrement venu du Nord dans des villes improductives. Il s'agit, dans celles qui sont nées, de ramener à l'activité productive ceux qui y vivent de transferts de revenus ou qui chôment.

NOTES

- (1) HADJAR, Brahim, 1985 : L'évolution de l'armature urbaine. In *Les systèmes urbains, séminaire international*, Médea 19-21 Novembre 1985, Ministère de l'urbanisme, de la construction et de l'habitat, Alger, pp.50-51. (N.B. : Les mots soulignés en gras dans les citations de cet auteur et des suivants le sont par moi; A.PRENANT)
- (2) NAIT SAADA, Makhoulf : *Réflexions sur les systèmes urbains*, *Ibid*, p.75
- (3) CHARTE NATIONALE, F.L.N., République Algérienne Démocratique et Populaire, Alger, 75p.

- (4) JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE, Alger, Mars 1987.
- (5) COTE Marc, 1988 : *L'Algérie ou l'espace retourné*, Paris, Flammarion 326p.
- (6) Id - Ibid, p.331
- (7) Id - Ibid, Ch.6
- (8) Id - Ibid, p.231
- (9) Id - Ibid, p.220-221
- (10) Id - Ibid, p.319
- (11) Le recensement de 1987 reconnaît officiellement 447 agglomérations comme urbaines, avec 11 444 249 habitants. En les retenant toutes, on accroîtrait considérablement la part de l'intérieur. J'ai préféré me référer aux critères précédemment retenus et écarter les localités où l'activité agricole dépassait 25% des occupés. Les 321 agglomérations mentionnées s'inscrivent dans 380 communes (dans leurs nouvelles limites de 1985), 80 d'entre elles (une commune sur quatre) composent les agglomérations littorales, dont 7 constituent l'agglomération intercommunale oranaise, 5 celle de Annaba, et 45, dont 28 à l'intérieur de l'ancien "Grand Alger", l'agglomération capitale. Mais les villes plus petites comme Skikda et même Ghazaouet "débordent" sur deux, voire, comme Arzew-Bethioua, sur trois communes.
- (12) Ces imprécisions sont inhérentes aux sources, descriptions ou évaluations de voyageurs antérieures (Shaler) ou contemporaines (Rozet, etc..) de la conquête, rapports, décomptes d'immeubles séquestrés ou détruits, plans de villes dont le recoupement ne permet que des estimations approchées. Elles tiennent au caractère fragmentaire des données concernant l'activité, comme à l'impossibilité de donner au fait urbain les mêmes limites numériques qu'aujourd'hui en matière de minimum de population et de répartition des activités.
- (13) Les années données comme limites sont imposées par les sources, et sont seulement proches des ruptures entre périodes. Ainsi la véritable charnière entre première et seconde phase se situe plutôt en 1841, phase paroxysmale de la guerre et des destructions.
- (14) Cf. A.PRENANT : *Essai d'évaluation et d'interprétation de la croissance urbaine en Algérie 1966 à 1974*, Alger, M.P.A.T., 1976, et publications postérieures.
- (15) E.A.C. : Entreprise agricole collective ; E.A.I. : Entreprise agricole individuelle ; R.A. : Révolution agraire.
- (16) Z.H.U.N. : Zone d'habitat urbain nouveau.

Les Cahiers d'URBAMA, 1991, n°5

**LES MUTATIONS DU CENTRE COMMERCIAL
DE SALAMIEH (SYRIE) ENTRE 1978 et 1989**

Mohamed AL-DBIYAT
Doctorant, Université de TOURS
BP 99- SALAMIEH (Syrie)

INTRODUCTION

Cette étude part d'une expérience vécue durant onze ans, entre 1978 et 1989, au cours desquels le centre commercial de Salamieh a connu une évolution importante, tant qualitativement que quantitativement et spatialement. Nous nous proposons d'en analyser les facteurs.

Ce centre ou "cœur" commercial (comme on l'appelle dans le langage technique syrien) est l'élément vital de la ville de Salamieh ; il s'étend à partir du centre urbain le long des cinq routes qui s'y croisent : les 3 routes qui innervent sa région (Fig.2) et les deux autres qui la relient aux villes voisines, Hama et Homs. A la croisée se situe la grande Mosquée (1). Le plan est typique de la ville arabe, radioconcentrique (2).

Salamieh, seule ville moyenne, est la troisième d'une région très vaste, la Syrie centrale, dans laquelle le rôle de capitale régionale est l'objet d'une concurrence (3) entre les deux autres, Homs (347 000 habitants) et Hama (177 000 habitants) (en 1981) (Fig.1).

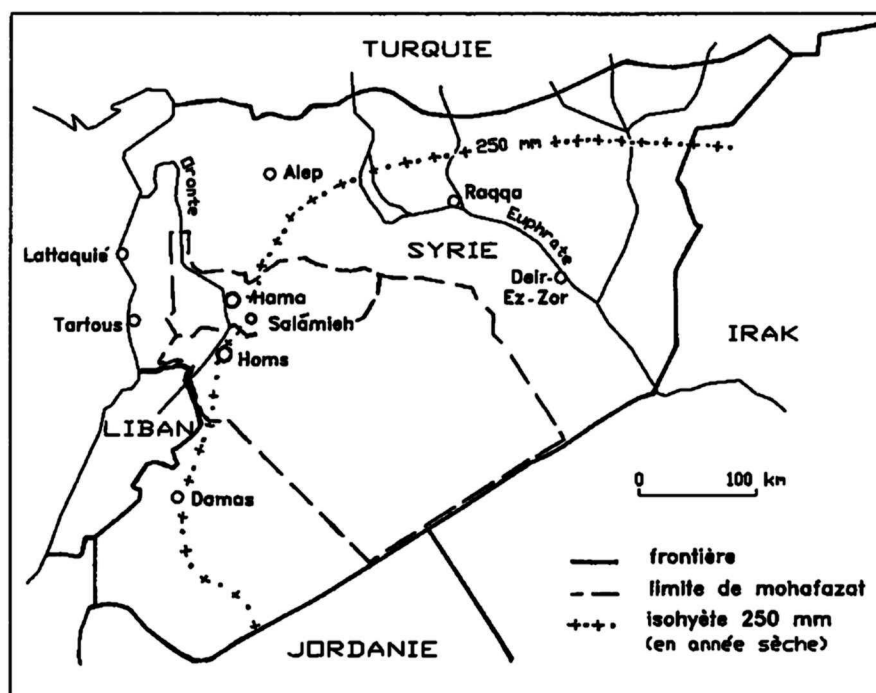


Fig. 1 : SYRIE : la région centrale

Salamieh est administrativement dépendante de Hama qui est le chef-lieu du *Mohafazat* (=département) et elle est le chef-lieu d'une *Mantiqua*(= arrondissement). Salamieh n'est pas très distante des deux grandes villes voisines : à 30 km de Hama et 45 km de Homs. C'est précisément dans cette proximité que résident ses problèmes, car elle songe à jouer un rôle plus intéressant que celui d'un centre subordonné, conformément à l'extension et au peuplement du territoire qu'elle commande (Tableau 1).

Tableau 1 : Evolution de la population de Salamieh et de sa région entre 1960 et 1981

	Années					
	1960		1970		1981	
Lieux	Nb	%	Nb	%	Nb	%
SALAMIEH	15 284	31,7	21 677	28,7	35 909	32,4
REGION	32 903	68,3	53 694	71,3	74 833	67,6
TOTAL	48 187	100,0	75 371	100,0	110 742	100,0

Source : Recensements démographiques

Salamieh se rangeait ainsi, en 1981, parmi les centres urbains les plus attractifs de Syrie, avec un taux d'accroissement annuel moyen qui dépassait la moyenne nationale pour la population urbaine (Tableau 2).

Tableau 2 : Taux d'accroissement annuel moyen de la population urbaine dans les villes de la Syrie Centrale

Taux	Période	Salamieh	Homs	Hama	Syrie
d'accrois-	1960-1970	3,56	4,61	3,50	4,99
sement en %	1970-1981	4,71	4,44	2,35	4,09

Si l'on compare ce taux élevé avec le taux de croissance qui a été de 3,36% entre 1970 et 1981 (3,28% de 1960 à 1970), on remarque que Salamieh est bien un pôle d'attraction d'une région où la part de la population urbaine est passée de 28,7% en 1970 à 32,4% en 1981 (Tableau 1).

Le cœur commercial de Salamieh constitue pour la ville le seul outil pour conforter son rôle régional et lui faire attribuer une place importante dans l'ensemble du réseau urbain de la Syrie centrale. Sans doute a-t-elle essayé de développer les autres secteurs économiques : l'industrie et l'agriculture. Mais le premier est contrôlé par un Etat centralisateur : Salamieh n'a bénéficié que de l'implantation d'une seule usine (de déshydratation des oignons, en 1967, soit 206 emplois) et le secteur privé ne possède pas assez de capitaux pour investir dans ce domaine. Quant à l'agriculture, les efforts ne manquent pas, mais en raison du climat aride et de la modicité des réserves phréatiques il n'y a eu quelques progrès que dans le domaine de la production animale, notamment l'aviculture. En définitive, c'est le secteur tertiaire qui s'affirme le plus dynamique (Tableau 3).

Tableau 3 : Structure de la population active de Salamieh selon les secteurs d'activité en 1970 et 1981 (en %).

Secteurs	Années	
	1970 (a)	1981 (b)
PRIMAIRE	68,7	40,0
SECOND.	6,4	13,0
TERTIAIRE	24,1	47,0

(a) : Pour 1970, voir AL DBIYAT, 1980.

(b) : Pour 1981, les chiffres sont fournis sous réserve (établis à partir du Recensement de la Population).

Si le secteur secondaire semble avoir doublé (en part relative) en une dizaine d'années, il faut signaler que la majorité des actifs recensés travaille en fait dans les villes voisines, tandis que la plupart des agents du secteur tertiaire travaillent sur place.

I- EVOLUTION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DU COEUR COMMERCIAL

A- CROISSANCE ET EXTENSION DES ACTIVITES DE COMMERCE, D'ARTISANAT ET DE SERVICES

1- L'augmentation du nombre des établissements

La multiplication des locaux affectés aux activités commerciales, artisanales et de service répond aux besoins accrus de la population en produits ou services et en emplois, car le local commercial est aussi une source de revenus.

En 1989, la population de Salamieh est estimée à 52 000 habitants (31 326 en 1978), soit un accroissement de 65% entre 1978 et 1989. Pour sa part, le nombre des locaux commerciaux a augmenté de 89,5% au cours de la même période pour l'ensemble de la ville et de 120% pour le seul coeur commercial (4).

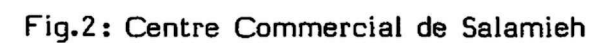
Tableau 4 : Répartition des établissements commerciaux, artisanaux et de services à Salamieh en 1978 et 1989.

ETABLISSEMENTS	1978		1989	
	Nb	%	Nb	%
Alimentation	252	27,8	477	27,8
Habillement	82	9,1	245	14,4
Equipement	73	8,0	171	10,0
Produits ruraux	170	18,8	127	7,4
Artisanat traditionnel	58	6,5	33	1,8
Artisanat, Services et Loisirs	270	29,8	662	38,6
TOTAL	905	100,0	1 715	100,0

Source : Relevés personnels et Municipalité de Salamieh.

On remarque, à la lecture du Tableau 4, un développement important de la presque totalité des types d'activités. Mais la présente étude étant consacrée au coeur commercial, nous n'insisterons pas sur cette évolution globale. Soulignons néanmoins que la catégorie "produits ruraux" a connu une chute certaine : elle est passée de 170 établissements en 1978 à 127 en 1989. En 1978, les chiffres concernaient primitivement les petits établissements de commercialisation directe des produits ruraux et les courtiers tandis qu'en 1987 il s'agit presque uniquement de courtiers. Or, l'étude de ce genre de mutation sera plus démonstrative dans le cadre du centre commercial proprement dit.

Le Tableau 4 nous apprend aussi que la place des commerces de l'alimentation est restée inchangée (27,8%) durant la période considérée parce qu'ils n'ont à répondre qu'aux besoins élémentaires de la population.



M Mairie
M.C. Maison de la Culture
gare r. gare routière
S.A. service de l'agriculture
H hamman ancien

 bâtiments d'intérêt public
 mosquée, Grande Mosquée
 cimetière
 espace vert

Arteres
commerciales
arteres commerciales
arteres unilaterales
passages couverts
arteres d'artisanat,
services

en 1978	en 1989
	
	
	

○○○○○○○○

Locaux éparpillés

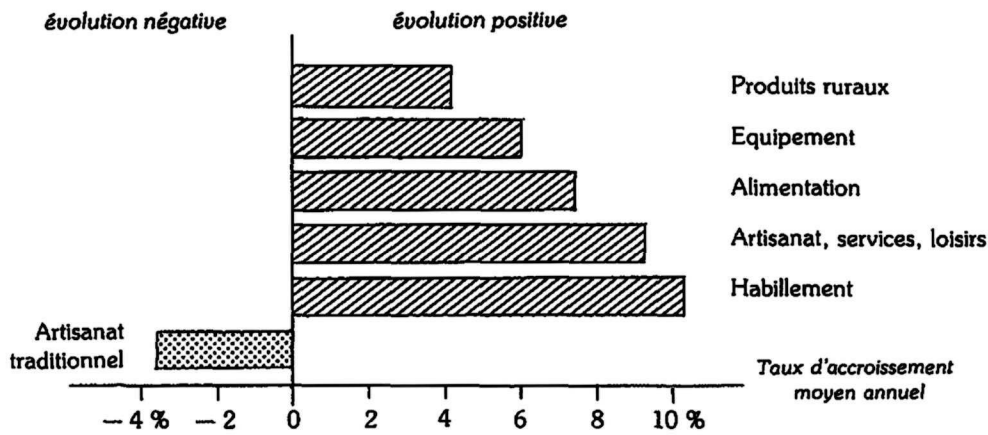
- ✕ alimentation
- habillement
- ▲ équipement
- artisanat traditionnel
- artisanat, services, loisirs

Tableau 5 : Evolution du nombre des établissements commerciaux, artisanaux et de service selon le type d'activité et leur localisation en ville - 1978-1989

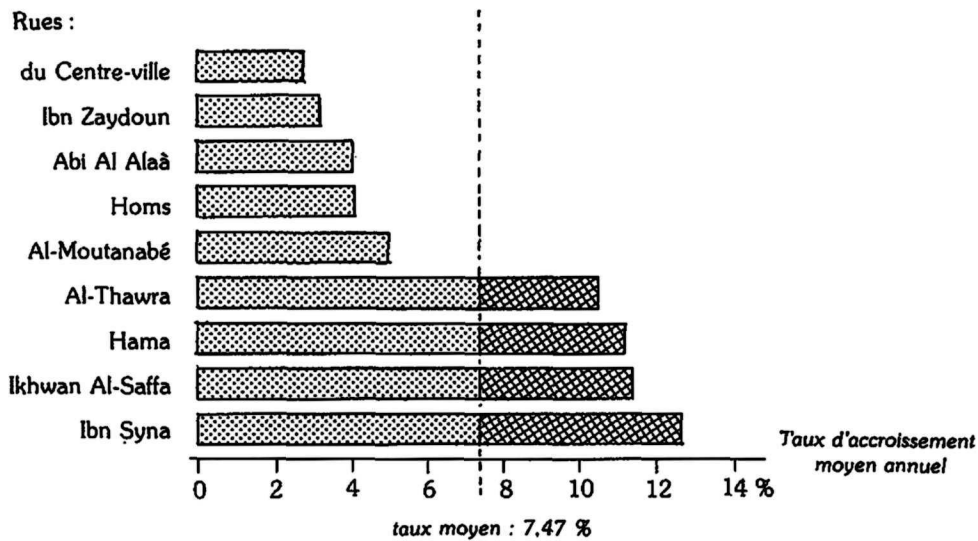
Rue	Année	Type d'activité								
		Alimentation	Habillement	Equipement	Produits ruraux	Artisanat traditionnel	Artisanat Services loisirs	Total	Accroissement 1978-1989 (%)	Taux d'accroiss. moyen annuel
Centre ville	78	9	12	3	3	10	23	60	35	2.76 %
	89	17	17	8	2	4	33	81		
Al-Thawra	78	24	10	9	23	9	20	95	202	10.57 %
	89	74	39	21	40	7	106	287		
Homs	78	35	27	28	26	8	49	173	55.5	4.09 %
	89	64	57	36	28	4	80	269		
Abi Al-Alaà	78	25	—	—	—	—	6	11	54.5	4.03 %
	89	6	2	1	—	2	6	17		
Al-Moutanabé	78	7	—	2	—	1	18	28	71.4	5.02 %
	89	15	5	4	—	1	23	48		
Ibn Syna	78	2	2	2	—	—	9	15	273	12.72 %
	89	21	9	3	—	—	23	56		
Hama	78	19	7	11	—	—	30	67	222	11.22 %
	89	37	39	26	2	2	110	216		
Ikhwan Al-Saffa	78	24	4	8	9	5	7	57	226	11.35 %
	89	48	21	25	27	2	63	186		
Ibn Zaydoun	78	10	3	8	7	9	15	52	40	3.13 %
	89	16	1	11	8	6	31	73		
Total	78	135	65	71	68	42	177	558	120	7.47 %
	89	298	190	135	107	28	475	1233		
Accroissement 1978-89 (%)		120	192	90	57	-33.4	168	120		
Taux d'accroiss. moyen annuel		7.46 %	10.24 %	6.0 %	4.2 %	-3.6 %	9.38 %	7.47 %		

Source : Relevés personnels et Municipalité de Salamieh

Le Tableau 5 et les Figures 2 et 3 montrent clairement la rapide croissance de la majorité des types d'activités. Fait exception l'artisanat traditionnel qui a connu un déclin absolu (-33,4%) entre 1978 et 1989. En fait, les activités de l'artisanat traditionnel qui ont disparu sont celles qui demeurent associées à l'agriculture traditionnelle (travail du bois, du métal, etc...), laquelle a beaucoup reculé par suite de la mécanisation de l'agriculture. Celles qui persistent sont liées aux habitudes vestimentaires des ruraux ou des néo-citadins.



A: Evolution des établissements commerciaux, artisanaux et de service



B : Evolution des artères commerciales

Fig. 3 : Evolution des établissements commerciaux, artisanaux et de service selon le type d'activité et leur localisation, de 1978 à 1989

Simultanément, on observe une progression notable (ou forte selon les cas) dans les domaines de l'équipement, de l'habillement et de l'artisanat de service, c'est-à-dire dans les branches qui sont destinées à une clientèle locale et régionale. De même, l'évolution de la catégorie "produits ruraux" (+57% entre 1978 et 1989) s'explique par la domination des courtiers, ce qui correspond à l'instauration de nouveaux rapports commerciaux avec les pasteurs de la région orientale qui ne commerçaient auparavant qu'avec Hama et Homs. Quant au secteur de l'habillement, c'est une activité qui diffuse également à l'ensemble de la région. Il faut en effet bien prendre conscience que le sous-équipement commercial de la région de Salameh est très prononcé : cet espace ne compte, en 1989, que 1 043 locaux commerciaux (5), dont la plupart concernent l'alimentation et les petits services.

2- La diffusion spatiale des établissements

L'emprise spatiale des établissements commerciaux, d'artisanat et de service est un élément intéressant à prendre en compte dans tout aménagement urbain. Mais vu que les autorités locales n'ont aucun pouvoir dans ce domaine (nous y reviendrons plus loin), l'extension du secteur commercial a pris deux directions principales (Figure 2) :

- Les activités ont progressé le long des artères commerciales existantes, telles que les rues d'Hama, Al-Thawra, Ikhwan Al-Saffa et d'Homs.
- Simultanément, il s'est produit une densification des secteurs antérieurement occupés par le commerce, par le biais d'une "auto-rénovation", c'est-à-dire par la conversion des rez-de-chaussées des maisons qui donnent sur les rues en locaux commerciaux, les niveaux supérieurs demeurant dévolus aux besoins de logement (6). Ce procédé est allé à l'encontre des projets de la Municipalité qui envisageait la refonte des immeubles des rues commerçantes sur le principe des arcades, afin de reproduire un modèle urbain estimé correspondre à la culture des habitants. En fait, ces transformations n'ont pas respecté les directives du Plan d'Urbanisme Directeur (P.U.D.) de 1975, parce que la Municipalité n'avait pas les moyens d'exproprier les constructions préexistantes.

Les rues qui ont subi la progression spatiale des activités commerciales la plus rapide sont les rues de Hama (avec un accroissement de 222% entre 1978 et 1989 (cf. Tableau 5 et Figure 2), Ikhwan Al-Saffa (226%), Ibn Syna (273%) et Al-Thawra (202%). Quant à l'accroissement relativement faible dans le centre-ville (35%), il est dû à l'érection du bloc de la Municipalité dont le rez-de-chaussée est occupé par des locaux commerciaux. Par ailleurs l'élargissement de la rue Saïf Al-Dawlah, que nous avons incorporé à la rue de Homs, a renforcé le rôle de celle-ci. Pour la rue Ibn Syna, son évolution très rapide s'explique par la construction d'un nouvel îlot d'habitat édifié par la Coopérative Immobilière de Salamieh qui concerne 189 logements et un programme important en cours de réalisation.

Les transformations les plus sensibles affectent donc les rues commerçantes qui constituent le prolongement des axes routiers régionaux, tandis que les rues qui servent exclusivement au commerce intra-urbain, telles les rues Abi Al-Alaa et Al-Moutanabi, se caractérisent par un appareil commercial plus figé : on y constate toujours la prédominance des commerces alimentaires (Figure 4) et les établissements voués aux services n'y sont destinés qu'à une clientèle urbaine (coiffeurs, tailleurs, etc...).

Il faut enfin noter l'absence, à Salamieh, de tout centre commercial secondaire, ce qui peut s'expliquer par la superficie somme toute limitée de la ville ; de fait, le coeur commercial n'est jamais loin des utilisateurs. On commence à observer toutefois l'émergence d'activités commerciales dans les différents quartiers de la ville, notamment dans le secteur de l'alimentation, bien que les magasins d'Etat et les coopératives de consommation ne marquent aucun dynamisme : leur activité se limite à la vente des produits alimentaires bénéficiant de subventions de l'Etat.

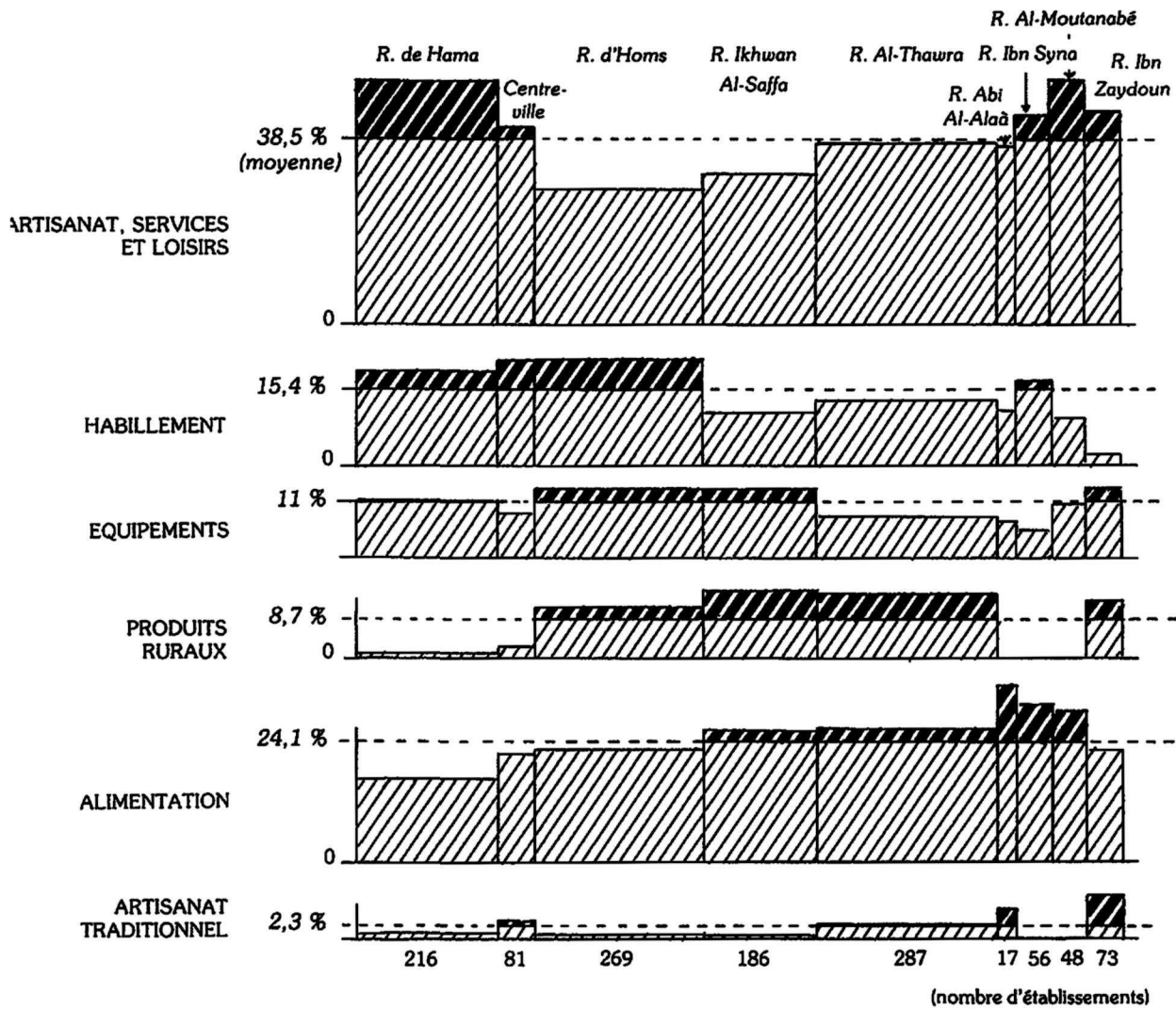


Fig. 4 : Répartition des établissements commerciaux, artisanaux et de services selon le type d'activité et leur localisation dans les principales artères commerciales de Salamieh en 1989

Nous avons préféré étudier à part cet aspect de l'évolution, parce qu'il tend à conférer à Salamieh les traits qui la rapprochent des "vraies" villes de la Syrie centrale, en atténuant les aspects ruraux qui la caractérisaient encore en 1978 (AL-DBIYAT M., 1980, Conclusion). De fait, la population régionale fait de plus en plus ses achats à Salamieh et de moins en moins à Homs ou à Hama, surtout dans les domaines de l'habillement, des équipements et même des travaux mécaniques (refaire un moteur, réparations diverses, etc...). Le centre de Salamieh est maintenant capable de répondre à un certain nombre de besoins dans ces secteurs d'activité. Il n'est plus besoin d'aller jusqu'à Alep pour les biens rares. De même, il est aujourd'hui possible d'aller dîner dans un restaurant à Salamieh ou être fier d'y inviter quelqu'un.

B- UNE TENDANCE A LA SPECIALISATION

1- La spécialisation selon les rues

La spécialisation des activités selon les rues est un phénomène relativement récent à Salamieh. Certes, en 1978 déjà, certaines activités ne se localisaient que dans telle ou telle rue ; ainsi, les courtiers en fruits et légumes étaient-ils concentrés dans la rue de Homs. Mais il s'agissait alors d'un cas unique. Aujourd'hui, on peut beaucoup mieux discerner les caractères spécifiques de chaque rue, comme il apparaît sur notre Figure 4 :

- La rue de Hama tend à prendre l'aspect d'une rue de commerces de luxe, avec ses belles boutiques dont les vitrines sont bien présentées (décor, lumière, enseignes, etc...) ; c'est en particulier le cas des bijouteries et des magasins d'habillement. Une bonne partie des services sont destinés aux soins de la personne. En conséquence, c'est une rue qui accueille les promenades vespérales, ce qui entraîne une spécialisation des établissements d'alimentation : pâtisseries, crémeries, boissons fraîches...
- La rue de Homs conserve ses caractères anciens : c'est la rue des courtiers en fruits et légumes et des magasins d'habillement (surtout les tissus). Ce rôle a été renforcé par l'installation récente de plusieurs courtiers au croisement de la rue Saïf Al-Dawlah.
- La rue Ikhwan Al-Saffa regroupe une bonne partie des médecins de la ville et des services relatifs à la santé (pharmacies, laboratoires d'analyse), à côté des établissements qui vendent des produits ruraux.
- La rue Al-Thawra est la rue la plus importante en ce qui concerne la commercialisation des produits de l'élevage (laine, beurre, fromages, yoghourt, etc...), surtout ovin. Elle localise la plupart des courtiers spécialisés dans ces productions. S'y ajoutent des ateliers d'artisanat et des établissements de services en assez grand nombre, car cette rue constitue l'entrée orientale de Salamieh : elle est le prolongement de la route de l'Est, qui relie Salamieh à sa zone pastorale. Elle est en outre proche de la principale gare routière (Figure 2) et localise elle-même une gare routière secondaire.

Les autres rues n'ont pas autant d'intérêt, soit qu'elles sont demeurées inchangées (rues du centre-ville et rue Ibn Zaydoun), soit qu'elles sont destinées à répondre à une demande purement urbaine (rues Abi Al-Alaa et Al-Moutanabé).

Le Tableau suivant (Tableau 6) montre, à titre de comparaison, l'importance des rues principales à travers la valeur des pas-de-porte des locaux commerciaux ou artisanaux.

Tableau 6 : Valeur des pas-de-portes des locaux commerciaux par rue, à Salamieh, en 1989.

Artères et Rues	Prix
Rues du Centre Ville	de 500 à 600
AL-THAWRA	de 200 à 500
d'HOMS	de 100 à 400
ABI AL-ALAA	MOINS de 100
AL MOUTANABE	de 100 à 300
IBN SINA	de 100 à 300
de HAMA	de 100 à 400
IKWAN AL-SAFFA	de 250 à 500
IBN ZAYDOUN	de 200 à 400

Unité : millier de Livres syriennes (au taux légal,
IFF. = 1,86 L.S.)

Sources : Enquêtes personnelles, 1989

Note : La superficie moyenne des locaux commerciaux est
de 15 m² (3 x 5 m).

2- La concentration de l'artisanat aux portes de la ville.

Il existe à Salamieh une certaine tendance des artisans à s'installer aux sorties de la ville : vers Homs, vers Hama, vers Zagrine, vers Al-Seen et vers Tell Al-Toute (Figure 2). Ce phénomène concerne surtout les artisanats les plus polluants : forges, garages, vulcanisations, etc... Certains d'entre eux ont récemment quitté le centre pour la périphérie. Cette tendance est encouragée par le développement des moyens de transports individuels chez les ruraux comme chez les citadins (camionnettes, autos, motos) et les progrès de la mécanisation de l'agriculture.

D'autre part, le prix des locaux étant très élevé au Centre-ville, les nouveaux artisans s'installent loin de celui-ci et, dans ce cas, la sortie de ville est la meilleure solution pour un artisan débutant qui ne possède généralement pas un capital important. Cela concerne surtout l'artisanat de services qui, réunissant le moins de capitaux et de qualification, attire prioritairement les jeunes et les néo-citadins.

Ce phénomène de regroupement de l'artisanat aux sorties de la ville rappelle le schéma traditionnel de la ville arabe : c'est une réaffirmation d'une culture urbaine parfois oubliée.

3- La multiplication des restaurants

En 1978, Salamieh ne possédait que 20 restaurants, y compris les bouchers qui offrent des grillades. Actuellement, on en compte 42 (boucheries non comprises). Ces restaurants sont assez bien équipés et nous avons déjà signalé ce phénomène. Ajoutons seulement que cet essor de la restauration est engendré à la fois par les déplacements que suscite le renforcement du rôle régional de Salamieh et par une évolution des mentalités vers un comportement plus citadin.

II- L'EMERGENCE DE NOUVELLES ACTIVITES

Le développement économique de la région de Salamieh est, dans l'ensemble, médiocre. La seule exception concerne l'aviculture : en 1978, il n'existait dans toute la région que 70 fermes avicoles ; on en compte actuellement 350, dont 204 légales (c'est-à-dire disposant d'un permis d'élevage). Ce phénomène présente un caractère qui déborde les limites régionales, car l'aire de commercialisation couvre toute la Syrie, surtout Damas et Alep.

Cette évolution a engendré l'apparition de nouvelles activités économiques dans le centre de Salamieh, à savoir :

- la création de 12 agences de services à l'aviculture (commercialisation, produits vétérinaires, aliments, fourniture de poussins)
- l'installation de 13 abattoirs de volailles ;
- l'apparition de restaurants spécialisés (préparation de volailles) ;
- la mise en place de tout un circuit de commercialisation des aliments pour la volaille.

D'autre part, des établissements se sont installés en ville pour répondre à des besoins régionaux accrus, contribuant à leur tour au renforcement du rayonnement de Salamieh. On peut citer la création de deux cliniques privées, de quatre laboratoires médicaux et d'un centre de tissage. Dans le même temps, le nombre de grossistes et de semi-grossistes s'est largement accru, ainsi que celui des agences immobilières, des concessionnaires de véhicules, etc...

Il faut noter enfin que l'aspect des locaux ou boutiques s'est sensiblement modifié ; on s'efforce de plus en plus d'améliorer la présentation dans tous les types de ventes sous l'aiguillon de la concurrence tant locale (multiplication des boutiques) qu'extérieure (boutiques de Homs et de Hama).

A- LES FACTEURS DE L'EVOLUTION

L'accroissement démographique n'explique pas à lui seul cette évolution. Nous avons constaté d'autres facteurs qui ont joué et jouent encore un rôle décisif pour le développement des activités commerciales dans le centre de Salamieh.

Ainsi, s'établir aujourd'hui comme commerçant signifie moins d'obstacles sociaux à surmonter qu'hier, c'est-à-dire à l'époque où la recherche d'un emploi s'effectuait surtout dans le secteur public. Il n'est pas rare maintenant -c'est même devenu "normal"- de voir un diplômé de l'Université tenir un commerce ou exercer une activité artisanale ou de services. Cette évolution des comportements et des mentalités a été accélérée par les facteurs économiques.

Au cours des dernières années, le renchérissement brutal du coût de la vie en Syrie a contraint toute la population, y compris les salariés, à chercher plusieurs sources de revenus ; ainsi, l'Etat a même autorisé les fonctionnaires à pratiquer le "double emploi" (7).

En fait, cette pratique existait antérieurement, même sans autorisation : en 1989, nous avons compté 108 établissements dirigés par des fonctionnaires, dont 58% étaient des instituteurs (ce métier n'occupe que 5 heures par jour) ; mais il existait aussi des établissements dont le capital était détenu, en tout ou en partie, par un fonctionnaire qui le donne à gérer à une autre personne : ce phénomène est difficile à cerner.

Le coût élevé de la vie entraîne d'autre part la généralisation du système de la vente à crédit. En conséquence, les commerçants de Salamieh, de plus en plus nombreux et qui ne peuvent compter sur une clientèle riche, sont contraints, en raison de la concurrence, d'offrir des facilités de paiement.

B- LE LOCAL COMMERCIAL : UN INVESTISSEMENT RENTABLE

Le développement du commerce est consécutif à l'accumulation du capital dans la ville. Celui-ci résulte soit des ressources locales, soit de ressources extérieures (par exemple, revenus des émigrés à l'étranger -pays du Golfe- ou en d'autres régions de la Syrie). Pour qui veut investir des capitaux, le secteur commercial est le plus attractif, car les investissements dans l'industrie exigent des ressources considérables ou l'esprit d'association, deux choses qui manquent également aux gens de Salamieh.

Les prix d'achat des locaux commerciaux ou les pas-de-porte locatifs augmentent vite ("plus que l'or", dit-on à Salamieh), ce qui fait que le local commercial est encore plus recherché que les devises. Il devient en soi un objet de spéculation.

En conséquence, on note un nombre croissant de locaux vides : en 1989, il y avait 545 locaux vides et 230 utilisés comme lieux de stockage. La grande majorité de ces locaux inoccupés ou sous-occupés se localise à "l'aval" des artères principales (en partant du centre-ville) : rue de Homs (40) ; rue de Hama (30) ; rue Al-Thawra (64, dont 40 utilisés pour le stockage) ; rue Ikhwan Al-Saffa (25).

A Salamieh, la spéculation immobilière est ainsi plus forte dans le domaine des locaux commerciaux qu'en ce qui concerne les immeubles d'habitation.

C- POLITIQUE MUNICIPALE ET ACTIVITES COMMERCIALES

Depuis 1975, Salamieh dispose d'un Plan d'Urbanisme Directeur (P.U.D.). Pour tout le monde, ce document ne signifie que possibilité d'ouverture ou d'élargissement des rues. Pourtant, le P.U.D. contient plusieurs projets pour l'organisation des activités tertiaires et pour améliorer l'aspect de la ville, surtout celui des rues commerçantes. Mais les autorités locales et, surtout, la Municipalité, n'exercent qu'un rôle très faible dans le domaine de l'organisation du commerce ou des services : on le doit soit à l'absence de rigueur dans l'application des directives du P.U.D., soit à l'absence de zones spéciales pour localiser certains types d'activités (courtiers en fruits et légumes, par exemple).

. Absence de rigueur : le P.U.D. de 1975 propose la rénovation du centre commercial avec des rues à arcades. Mais la Municipalité n'a pas les moyens financiers d'exproprier les terrains ou les immeubles qui donnent sur les rues commerçantes ou celles qui doivent être démolies sur le tracé des artères à créer. Il en résulte que la Municipalité est contrainte de continuer à accorder des permis de construire des locaux commerciaux ou des permis d'ouvrir un local commercial, y compris dans les zones à rénover.

D'autre part, il n'existe à Salamieh aucune véritable régularité dans la répartition par rue ou par branche des activités commerciales et de services. Le P.U.D. envisage la création de centres de services locaux et sectoriels : normalement, on ne doit accorder un permis que dans les limites de ces centres ; en pratique, personne ne respecte cette mesure qui impose de réserver, dans le centre de services local, le rez-de-chaussée au commerce et les autres niveaux à l'habitation, et, dans le centre de services sectoriel, la totalité des constructions aux activités économiques (café, hôtel, restaurant). Aucun de ces centres n'a été réalisé jusqu'à présent. Quant à eux, les commerçants ne sollicitent de permis que parce qu'ils leur permettent d'obtenir des produits subventionnés par l'Etat. Il en va de même pour les artisans, soucieux de se procurer des matières premières (bois, métaux, etc...). Hors ces considérations, le permis n'est pas recherché ; la plupart des commerçants et artisans s'en passent.

. Absence de zones d'activités : Le P.U.D. prévoit la construction de zones d'activités réservées aux artisans et commerçants. Il s'agit :

- d'une "zone industrielle", comme on l'appelle localement, qui doit regrouper 205 locaux destinés aux artisans (menuiseries, garages, tourneurs, etc...). Ce projet est actuellement gelé, faute de moyens.

- d'un marché (Souk El-Hal) pour les fruits et légumes. Ce projet est également gelé.

Ces deux zones qui devaient être construites par la Municipalité à l'Est de Salamieh devaient aussi regrouper tous les artisans et courtiers de la ville. Leur réalisation aurait provoqué une "purge" importante du centre commercial, qui, d'après le P.U.D., aurait permis de renforcer le caractère urbain de Salamieh.

La non-réalisation de ces projets fait que la Municipalité ne peut pas, actuellement, refuser à un artisan ou à un commerçant de s'installer là où il le souhaite. C'est la même chose pour un courtier. La Municipalité n'exerce aucun contrôle sur les localisations.

Les responsables locaux attribuent la responsabilité de cette situation au manque de moyens financiers. Ils mettent en cause les autorités de Hama, chef-lieu de *mohafazat*, qui n'attribueraient à Salamieh qu'une très faible part du budget "régional".

CONCLUSION

Un jour nous avons posé cette question à un campagnard, qui allait au centre commercial de Salamieh pour y faire des courses : "Restez-vous toute la journée à Salamieh ?" Sa réponse a été : "Non, j'y viens comme le voleur".

Actuellement, cette mentalité s'est un peu transformée. On trouve des ruraux qui restent toute la journée à Salamieh. Cela est dû au fait que le coeur commercial de la ville commence à pouvoir répondre à leurs besoins. Nous avons montré que, en effet, les branches d'activités capables de jouer un rôle régional avaient bien progressé, sans que leur essor doive beaucoup aux initiatives des autorités locales. Par ailleurs, il faut insister sur le phénomène des locaux vides, y compris dans les quartiers périphériques de la ville : il suffit d'avoir une maison qui donne sur la rue pour convertir une pièce en local commercial, prêt à être loué ou vendu.

L'installation comme commerçant n'exige pas un grand capital, en particulier dans l'alimentation où il suffit d'acheter une balance et quelques caisses de fruits et légumes. Cette facilité d'installation explique le gonflement du secteur commercial, officiel ou informel (8).

Mais il est vrai aussi que l'activité commerciale est très dépendante du milieu régional et, donc, du niveau de la production agricole. Il suffit de voir comment les commerçants scrutent le ciel avec l'espoir qu'il pleuvra pour comprendre l'étroitesse des rapports entre production agricole et revenus commerciaux. En 1988-1989, année sèche, les revenus des commerçants auraient baissé de 50%, du moins pour beaucoup d'entre eux.

NOTES

- (1) : La grande Mosquée est installée au premier étage, tandis que le rez-de-chaussée est occupé par des locaux commerciaux.
- (2) : Le terme "centre-ville", que nous allons utiliser dans les tableaux et l'analyse des activités commerciales, concerne seulement les établissements qui sont autour de la grande Mosquée, côté Sud.
- (3) : Ce phénomène fait l'objet de nos recherches dans le cadre d'une Thèse de Doctorat sur le sujet suivant : "Le bipôle Homs-Hama et son rôle dans la Syrie centrale" (Université de TOURS).
- (4) : Pour les chiffres (nombre de locaux commerciaux) en 1970, voir AL DBIYAT M., 1980 (pp.193-225). Pour 1981, relevés personnels.
- (5) : Source : Service des Finances de Salamieh. Enquête 1989.
- (6) : A Salamieh, le Plan d'Urbanisme Directeur (P.U.D.) n'autorise que 4 niveaux pour les immeubles.
- (7) : L'article 65 de la loi fondamentale du travail unifié, du 2 Janvier 1985, permet aux fonctionnaires de pratiquer un second emploi ou métier, à condition que cette activité n'affecte pas l'emploi principal. Pour ce faire, le fonctionnaire doit obtenir une autorisation préalable de son Ministère de tutelle.
- (8) : Le secteur informel n'a pas été étudié dans le cadre de cet article, qui se limite aux activités commerciales et de services localisées dans des boutiques.

BIBLIOGRAPHIE

- AL-DBIYAT (M.), 1980 : *Salamieh et sa région*. Thèse de Doctorat de 3ème Cycle, Géographie, Université de Tours, 307 p.
- BASTIE (J.) et DEZERT (B.), 1980 : *L'espace urbain*. Masson, Paris, 384p.
- HAUMONT (B.) et GERZAIN (G.), 1981 : Les nouvelles figures commerçantes, *Annales de la Recherche Urbaine*, n°12, pp.103-119.
- METRAL (F.) et METRAL (J.) , 1986 : Du village à la ville : urbanisation et citadinité en Syrie Centrale. Une étude de cas : Meharde. In *Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe*, Publications d'URBAMA, Tours, fascicules 16-17, pp.451-467.

Les Cahiers d'URBAMA, 1991, n°5

DEBAT AUTOUR DE L'OUVRAGE DE MARC COTE :

L'ALGERIE OU L'ESPACE RETOURNE

Flammarion, Coll. Géographes, Paris, 1988, 362 p.

André PRENANT
Marc COTE

Voici cinq ans (1), par une première synthèse géographique de l'Algérie indépendante, Marc COTE venait combler un vide regrettable. Il publie aujourd'hui, en France et dans une collection nouvelle, un nouveau livre sur le même espace (2), d'une longueur comparable et avec le même souci pédagogique qui accompagne chaque chapitre de cas ou de modèles étudiés sur "doubles pages" avec cartes et schémas commentés. Mais cette fois le titre affiche l'intention de défendre une thèse, celle du "retournement" du pays, défini en quelque sorte par nature plus intérieur, montagnard et steppique, que littoral, et plus fermé qu'ouvert. Aux six premiers chapitres destinés à exposer ces permanences en succèdent autant pour exposer les modalités de "retournement" que leur aurait imposées le système colonial, puis cinq pour affirmer que l'Etat algérien des deux premières décennies d'indépendance aurait aggravé le déséquilibre ainsi créé en "forçant" ce retournement. Les cinq derniers et la conclusion tendent au contraire à prouver que l'Algérie des années 1980, face à la crise, s'efforcerait de retrouver son identité perdue.

I

Ainsi, la première partie entend démontrer qu'un espace algérien se serait initialement construit, dès la préhistoire, à partir de la montagne et de la steppe. Les royaumes médiévaux, tous figurés centrés sur l'intérieur, effleurant seulement la mer (carte p.89) et reliés seulement aux royaumes soudanais (carte p.93) auraient consacré cet espace, déjà confirmé dans l'intervalle par une thèse selon laquelle la domination romaine n'aurait elle-même pénétré, du Sud-Est à partir de Tebessa, que la part steppique des Hautes Plaines Constantinoises, et ce au III^{ème} siècle. Les cartes de la double page 178-179 ne laissent même aux royaumes médiévaux qu'un point de tangence à la mer, vers Honaïn ! Et la Régence d'Alger, jusqu'en 1830, ne borde elle-même la Méditerranée, sur ces mêmes cartes, qu'à Mostaghanem et au droit de la Mitidja...

Cet espace, rural à 95%, est défini comme celui d'une société "segmentée" (Ch.5, p.155) refermée sur ses 650 tribus, leurs fractions et les cellules familiales de base. Alliances (*çoff*) et souqs hebdomadaires les auraient intégrées, plus que leur rapport à l'Etat et avec la trentaine de villes du début du XIX^{ème} siècle, lieux "du pouvoir politique, du savoir intellectuel, du rayonnement religieux..., commercial et culturel" (Ch.1).

Cette *intériorisation* d'un espace paysan dans *l'unité théorique fermée du Dar-ul-Islam* passerait par les "espaces-coquilles" de l'habitat (Ch.2), tente rurale emboîtée dans le douar, maison urbaine dans le *derb* semi-privé, puis la voie publique, puis la cité (p.26-27). Elle s'inscrirait (Ch.3) aussi dans l'enfermement, dans la montagne "privilégiée" intensément occupée, d'une paysannerie opposée à la plaine par ses terroirs imbriqués : "la courbe" (p.112) y dominerait, réponse collective aux besoins de l'autosuffisance alimentaire (Ch.4).

La seconde partie, en contrepoint, s'efforce de marquer tous les aspects du "retournement" imposé, de "l'extérieur", par la "greffe" coloniale, sur ces "racines" vues comme "intérieurisées" dans l'espace et l'esprit : l'espace ouvert remplace l'espace fermé ; le village, la semi-dispersion rurale ; la maison sur rue le *ouasât-ed-dar*, le *dar* et *derb* (Ch.9). C'est aussi (Ch.10) le passage "des sociétés montagnardes à une économie de plaine", des pentes à l'horizontal, du social à l'économique, du pluriel à l'unité. Le passage "de la courbe à la ligne droite" (Ch.8) traduit celui d'une logique de la régulation/complémentarité des besoins de la communauté (le "social") à celle, ouverte par définition, de la commercialisation (l'"Economie"). L'espace passerait ainsi de la "segmentation" au "maillage" (Ch.11) par un réseau de communication organisé depuis les villes.

Ainsi, c'est cette extraversion qui aurait déplacé le centre de gravité du pays "de l'intérieur profond à la frange littorale" (Ch.12). Cette vision d'ensemble doit pourtant s'accommoder du constat à l'ère précoloniale des activités urbaines et portuaires et du pouvoir de l'Etat, si limité soit-il ; elle doit aussi admettre la persistance, à l'époque coloniale, des communautés rurales, montagnardes, même en marge.

Affirmer l'insistance de ce retournement durant les deux premières décennies d'indépendance est le propos de la troisième partie. L'Etat né de la guerre d'indépendance aurait été, en dépit des aspirations du peuple à retrouver son "identité" et "dans sa volonté de revanche sur l'Histoire" (Ch.12), s'approprié/étatiser l'espace, jusqu'à le "forcer" par l'imitation de l'Europe (Ch.17).

Pourtant, les titres des chapitres ne peuvent plus répondre ici à leur ordonnance des deux premières parties : c'est dans des réalités nouvelles qu'il faut aller chercher ce "forcement" : industrialisation (Ch.15), urbanisation (Ch.16). L'auteur y voit, plus que les facteurs de développement, une atteinte à l'homme : pour lui, l'intégration de l'espace, c'est "le façonnement d'un citoyen algérien" (Ch.14) ; les instruments n'en sont pourtant, comme il l'écrit, que l'extension au monde rural des réseaux de communications et des services publics et administratifs. Mais à ses yeux l'effacement de l'ancien réseau des solidarités paysannes, -déjà marginalisé-, signifie *ipso facto* crise de l'agriculture, refus d'adhérer au "moderne", abandon de la terre, exode rural, perte d'identité.

C'est à la recherche de cette "identité" qu'est consacrée la dernière partie. Marc COTE en voit la source dans la rencontre, depuis les années 1980, du désir montant d'une culture populaire soucieuse de se réapproprier l'espace avec les nouveaux soucis du Pouvoir. Celui-ci, de concert avec les citadins, réalgerianiserait les villes en leur restituant leur "intimité" (Ch.19). En rendant la terre à l'initiative privée par l'éclatement de la R.A. (Révolution Agraire), le morcellement des domaines ex-"autogérés" et la loi d'accession à la propriété foncière agricole (A.P.F.A.), il y enracinerait à nouveau les *fellah(s)* (Ch.20). L'harmonie renaîtrait entre villes et campagnes et stopperait l'exode rural (Ch.20), en créant de nouvelles activités rurales diversifiées, spontanées. Entre "base et sommet" (Ch.22), "une redistribution à l'échelle humaine des activités et du maillage administratif" ferait "redécouvrir le local". Cette amorce de nouveau "retournement", vers l'espace historique *intérieur*, effacerait les distances entre centre et périphérie, entre montagne et plaine, entre littoral

et steppe ou désert grâce à l'"option Hauts-Plateaux" : le B.P. du F.L.N. mettrait ainsi en mouvement vers le Sahara un front pionnier, inversion des mouvements migratoires rendant son équilibre au pays.

II

Cette vision idyllique d'une action antiétatique de l'Etat des années 1980, M. COTE, qui connaît et aime profondément la terre et le peuple algériens, sait l'accompagner d'autant de constats solides que dans son livre précédent, surtout dans les "doubles pages" qui présentent les résultats de recherches menées dans le Constantinois par ses élèves et par lui-même. Il fait très simplement comprendre l'équilibre de la société précoloniale, favorable à la conservation des écosystèmes dans le contexte d'une démographie stationnaire à guère plus de 3 Millions d'habitants, ruraux à 95%. Il éclaire (Ch.4) la logique de l'aménagement d'un espace agraire où la solidarité répond à la précarité (mais s'agit-il aujourd'hui de revenir à cette précarité ?) : compensations et complémentarités (plaine/montagne, Tell/steppe) et régulation inter-annuelle sont permises pour l'emboîtement de communautés soucieuses d'abord d'assurer leurs propres besoins.

M. COTE montre aussi (Ch.1) comment la structuration du bâti urbain offrant, du *dar* à la ville, une hiérarchie parallèle à celle des fonctions urbaines, adapte au milieu naturel et historique le système culturel de l'Islam, au contact des espaces ruraux complémentaires, sur le piedmont irrigable. Il souligne le poids de l'histoire des rapports ville-campagne "*oscillant entre symbiose et domination, la seconde ayant tendance à l'emporter*" (Ch.21) même si son rôle même pré-turc n'est pas explicité et s'il affirme la limitation des appropriations citadines, publiques et privées, aux "jardins irrigués" et à un rayon d'"une dizaine de kilomètres", alors qu'il connaît bien les *azel* constantinois. Encore n'est-ce mentionné qu'à la page 288, brièvement, comme simple référence à la "redécouverte de l'identité".

M. COTE nuance heureusement son propos quant aux ruptures de l'ère coloniale : celle-ci a pu, souligne-t-il, creuser "les écarts de densité (...) par rapport à la situation précoloniale" (p.146) entre montagnes et plaine, initialement en dépeuplant celle-ci de ses habitants algériens par les armes, le séquestre ou la déportation, puis simplement en en faisant le lieu de l'économie "moderne". Il explique, par une analyse rigoureuse des transformations structurelles, "*la création d'un certain nombre de villes jalonnant les grands axes de passage et les plaines de culture coloniale*" qui marginalise les bourgs de montagne, mais complète les sites de piedmont antérieurs.

Parmi les notations bien venues, l'une, brève référence au renouveau agricole que l'auteur veut voir aujourd'hui, évoque (Ch.23) la perte de leur agriculture par les "*montagnes de tradition melk*" (parce que *melk* ? ou faute de rentabilité ?), en même temps que de leurs émigrants (mais ceux-ci sont souvent temporaires, comme avant 1830, et transfèrent des fonds utiles à leur aire de départ). De même, il est exact que l'Algérie officielle de 1900 oppose son Nord, "utile", à ses Suds, -mais l'économie de marché n'a fait là que prendre en compte des contrastes naturels réels ; l'opposition entre Ouest colonial et Est "traditionnel" est tout aussi justifiée-, mais elle trouve sa source dans l'occupation précoloniale moins dense de l'Ouest.

Les chapitres consacrés au *temps de l'espace forcé* (1962-1979) reconnaissent que son *économie(...)*visant le long terme(...)*a su* (mettre la rente pétrolière) à (son) *service* (p.249). Même la dernière partie consacrée à la "recherche de l'identité", définie comme très récente, rappelle qu'ainsi le financement de l'industrialisation et des flux reçus par la campagne n'est pas passé par l'accumulation paysanne et que la R.A., supprimée depuis, mit fin au prélèvement citadin. Les disparités entre wilayat, constate le chapitre 14, (p.192), *ont incontestablement été réduites de 1966 à 1977, tant pour la scolarisation ou la situation sanitaire que pour les autres équipements*. Cette partie, après coup, sait rendre leur mérite à d'autres mesures datant du *temps de l'espace forcé* : le code communal de 1967, les programmes spéciaux de wilaya (P.S.W.), la réforme administrative de 1974 et le second plan quadriennal (1974-77) ont diffusé services publics et industries dans les villes moyennes, voire petites, notamment sur la frange Nord des Hautes Plaines, de Tiaret à Msila, bien avant l'insistance mise sur l'option Hauts-Plateaux. Les premiers "retours" de migrants datent, en fait, d'alors.

Relevons aussi les réserves, heureuses, de l'auteur sur les "restructurations" en cours : que l'A.P.F.A., depuis 1983, n'a permis la mise en valeur que de "quelques milliers d'hectares" (p.325) ou, à propos des refoulements vers l'intérieur prévus comme application de "l'option Hauts Plateaux", que *"transférer des populations est encore plus délicat que d'opérer des transferts hydrauliques"*. C'est dire du même coup combien ceux-ci sont déjà délicats.

III

Ainsi surgit la **contradiction** entre la solidité du savoir de l'auteur et la trame rigide qu'il a voulu s'imposer, en fait à toute échelle et à travers tous les thèmes. Elle intervient dans le champ historique à propos d'un "retournement" global trop schématique de l'espace ou de telle "permanence" de l'"identité" comme de l'enchaînement causal de deux événements. Par exemple, le profil choisi pour illustrer la "tradition" de peuplement montagnard avant un "retournement" démographique vers les plaines colonisées (p.152-153) est celui qui traverse Biban et Hodna, où le sous-peuplement des Hautes Plaines Seti-fiennes résulte, -on l'a vu plus haut-, de l'éviction de leurs habitants surchargeant ainsi leurs bordures steppiques et montagneuses.

A l'échelle globale de l'Histoire, la seconde partie impute entièrement à l'"extraversion" coloniale vers la France l'abandon d'une "permanence" du "centrage intérieur". Le chapitre 6 avait pourtant montré qu'une tendance à l'ouverture maritime s'est toujours manifestée, et est devenue dominante au XVIème siècle avec l'Etat d'Alger. Et la carte de la double page 328-329 montre en fait une avance *continue* vers le Sud des infrastructures depuis les périodes précoloniale et coloniale jusqu'à l'équipement en cours depuis l'Indépendance, qui contredit la nouveauté que revêtirait une action de "retournement" du pouvoir actuel.

A l'échelle de chaque élément constitutif de l'espace, on retrouve cette contradiction. Présentés comme spécifique de ces racines inaliénables, (Ch.2, p.35), *maison et ville méditerranéennes repensées, refaçonées (...) par la civilisation musulmane (...)*, identifiées à elle sont en même temps décrites concrètement comme de simples variantes de tout urbanisme méditerranéen ancien aux origines plongeant *quelque part vers la Turquie* et, en somme, vers le *megaron* homérique. On les reconnaît dans des plans préromains, puis romains d'ici comme d'Europe. Ce sont les exigences techniques et économiques modernes qui ont marginalisé ces modèles, en Europe plus tôt qu'ici.

De même, dans la ville contemporaine, l'"autoconstruction" en marge des autorisations légales serait un mode de *réappropriation de l'identité*, valant *refus du modèle occidental* d'immeubles collectifs à vrai dire trop rares puis trop chers à l'achat (Ch.19), Marc COTE la montre pourtant adoptant *les pratiques occidentales ou nouvelles, ouvertures sur l'extérieur, balcon, garage, commerce en rez-de-chaussée et une voirie plus régulière et plus large, intégrant la circulation automobile*. A l'opposé des "racines" ce choix est *l'image* (que) *se font de l'urbanité* ces autoconstructeurs de *blockhaus familiaux* de la nouvelle bourgeoisie *sacrifiant au goût occidental* (p.272). Faire des bidonvilles une variante de l'"autoconstruction" à la recherche de l'"intimité" musulmane dans le cadre juridique de la propriété publique du sol (p.269) conduit à encore plus de contradictions, puisqu'il est dit que tout autre logement, naguère inaccessible aux chômeurs d'origine rurale, l'est maintenant aux salariés modestes face à la spéculation.

Le profil "modèle" des densités urbaines d'une relative sous-occupation des centres (double-page 220-221) est aussi contredit par les observations, pertinentes (p.272), de la densification des dits centres, depuis des décennies, par la substitution de familles entières aux individus dans les pièces des maisons "traditionnelles" des villes précoloniales. (Et c'est vrai aussi des noyaux coloniaux vétustes, A.P.). Cette contrainte, déjà ancienne, de partage du *dar* familial, pèse plus que celle de l'habitat collectif en immeuble. L'acceptation de l'une contredit le refus de l'autre sous les mêmes pressions économiques.

On peut relever la même contradiction entre le rejet des villages de la R.A., -modèle étranger imposé par l'Etat-, qu'affirme M.COTE, et sa description du transfert à la campagne du modèle urbain de maison "auto-construite", voire de *blockhaus familial*, qui est en cours de substitution (il ne le précise pas) à la traditionnelle maison-cour rurale, mais moins prestigieuse, dans les Hautes Plaines Sétifiennes.

Mais les contradictions les plus sensibles opposent les jugements portés par l'auteur, dans l'avant-dernière partie, par exemple sur l'espace des décennies 1960-1970, ces temps, selon lui, de *revanche sur l'histoire* "forçant" à leur comble les déséquilibres coloniaux, et son évocation des effets bénéfiques de cette époque, qui ne survient en général, il est vrai, et sans insistance qu'en toute dernière partie. Le chapitre 20 présente la "rente" pétrolière comme un simple moyen de paiement d'importations nécessitées par le déficit agro-alimentaire. Mais le chapitre 15 mentionnait bien le rôle multiple de l'exploitation des hydrocarbures, dans le financement de l'industrialisation, la fourniture de matières premières et d'énergie par l'électrification, les gazoducs, le butane, et la mise en route de leur valorisation comme produits élaborés, aujourd'hui en partie devenus articles d'exportation.

Il est aussi contradictoire d'accuser à la fois l'extension des espaces industriels et urbains de l'abandon de l'agriculture et de l'exode rural, et la *densification des zones rurales*, d'éviter la congestion urbaine mais au détriment des espaces agricoles. Ce l'est d'autant plus que, sur la même page 300 (Ch.21), est noté le développement des *plaines de riche agriculture...autour (des) villes industrielles, lieux (de...) fixation... de la population où joue (...la) combinaison revenus agricoles/revenus industriels*. Il est encore contradictoire de dater des décennies 1960-1970 le paroxysme de l'exode rural et d'en reconnaître à juste titre (p.225) l'origine dans le système colonial des rapports ville/campagne, effectivement rompu avec le terme mis au *prélèvement urbain sur les campagnes* (par) *la Révolution agraire* et avec la mutation de la ville, grâce à ses équipements, en *lieu de services pour les ruraux* et en *productrice d'objets manufacturés* : dès les années 1970, *la multiplication des migrations quotidiennes du travail* (p.226) jouait pour fixer les ruraux.

Il y a encore contradiction entre la claire vision de l'effet réducteur des disparités régionales (Ch.15), illustré, à l'échelle régionale du Constantinois, pour une entreprise récemment décentralisée (Elatex, double page 208-209), et l'interprétation de la politique d'industrialisation d'avant 1980 comme répondant au souci d'offrir *une image de modernité* (en) *vitrine* aboutissant au *renforcement de la concentration coloniale* (par nature ?) *sur le littoral*, aux dépens de l'agriculture.

IV

Ces contradictions pourraient montrer comment la solution même des problèmes hérités en met au jour de nouveaux. En fait, le flou du champ géographique, l'imprécision de la périodisation et un souci de schématiser au risque de tomber dans l'approximation, voire l'erreur, tend trop souvent à les *éluder* jusqu'à effacer tout rapport à l'Histoire.

Les incertitudes du champ géographique jouent à l'échelle locale -d'une petite ville-, comme à celle des ensembles nationaux.

A l'échelle locale, c'est ainsi qu'est surévaluée la croissance, par exemple, de la population de Tizi-Ouzou ou de Msila (p.223). Comparer la population de l'agglomération entière de la première de ces villes en 1977 avec celle du seul centre colonial, recensé en 1954 comme urbain à l'exclusion de sa périphérie spontanée, pourtant déjà deux fois plus peuplée que lui, donne l'illusion de sa multiplication par quinze en vingt-trois ans. Comparer la population *réellement* recensée dans la seconde en 1977 (30 000 habitants) avec l'accroissement qu'on lui attribue (110 000) à l'achèvement d'un programme de logements encore presque entièrement en projet, par simple projection du taux d'occupation initial, relève de la spéculation : la population *réelle* de 1987 n'y dépasse pas 65 000.

Une telle incertitude à propos de l'agglomération capitale fournit argument à la thèse d'"Alger et le désert algérien" : dans quelles limites lui attribuer *2,5 Millions d'habitants aujourd'hui* ? Le recensement de 1987 n'en trouve qu'1 454 023 dans l'ex-"Grand Alger", 1 687 579 dans sa nouvelle wilaya et 2 079 859 même avec ses antennes les plus contestables des wilayat limitrophes de Blida, Tipasa, Boumerdes. A quelle date et dans quelles limites *regroupe* (-t-elle) *25% de la population urbaine du pays*, (...) *42% des médecins algériens*, *45% des flux téléphoniques* ? Les seuls médecins *algériens* étaient bien 42% de ceux du pays en 1984, -dans la wilaya non redécoupée-, mais tous les médecins, étrangers compris, n'y étaient plus dès 1980 que 31,6%. Les flux téléphoniques d'Alger ne représentaient plus en 1984 que 36% du trafic urbain et régional, 18% de l'interurbain, 26% des liaisons internationales du pays. C'est en 1970 qu'ils en avaient été 47%, avant les plans accusés d'avoir renforcé la centralisation. Et c'est en ...1954 qu'Alger avait compté le quart de la population *urbaine* du pays, dans les limites du seul Grand Alger, et par rapport aux seules 50 villes d'alors. Elle est tombée depuis de 23% en 1966 à 21% en 1977 et 1987, par rapport à quelque 100, puis 200, puis 300 villes. L'évolution réelle est donc contraire à celle que suggèrent ces incertitudes.

Ce niveau d'approximation peut laisser croire à la validité de modèles classiques d'une tendance à la *macrocéphalie*, à *l'image de celle de bien des pays du Tiers-Monde* (p.234). L'évaluation d'une chute du rapport entre populations oranaise et algéroise des 2/3 en 1954 à, en 1977, *seulement 1/3*, se fonde sur des données proches du réel en 1977 (35%, de 503 000 à 1 621 000 dans les espaces agglomérés de 1987) mais fausses en 1954, sur les mêmes espaces où les 329 000 Oranais en majorité pieds-noirs n'étaient que 51% de 640 000 Algérois.

A l'échelle nationale, le classement des strates urbaines fait de Mascara (64 691 habitants en 1987) une des sept (...) *grandes villes... de 80 000 à 150 000 habitants*, mais ni Mostaghanem, ni Saïda, Bechar, Tiaret, Ech Chlef, -les quatre dernières intérieures, et toutes excédant 100 000 habitants en 1987 et devançant déjà Mascara dix ans plus tôt-. La carte de l'emprise urbaine selon le nombre de Reilly (p.233) néglige de même des villes sises dans le rayon d'Alger (Khemisset, Miliana, Boufarik, etc...) au moins aussi peuplées que d'autres, figurées en Oranie ou dans l'Est ; cet oubli donne l'illusion d'une non-limitation du rayon d'Alger au contraire d'Oran, Constantine ou Annaba.

Les régions naturelles définies par l'auteur ne sont pas délimitées clairement, par exemple dans l'Ouest constantinois, sur la double page 152-153 où il entend schématiser un parallélisme entre profils du relief et des densités de peuplement. Calque-t-il leurs limites sur celles de communes qui, jusqu'en 1984, chevauchaient partout des ensembles complémentaires ? Ou s'affinent-elles, à l'aide d'enquêtes, au niveau des districts de recensement ? Et alors selon quelles sources, suivant quels tracés et à quelle date ? Les valeurs données, en tous cas, diffèrent des densités des communes sensiblement correspondantes en 1977, qu'elles dépassent systématiquement en montagne (axe du Tell, Monts du Hodna) ; elles donnent ainsi l'illusion d'un sous-peuplement relatif plus marqué des plaines (littorales et de la Soummam), des Hautes Plaines et de la cuvette du Hodna, d'autant plus que s'y trouvent les villes, apparemment exclues du décompte.

Les limites de l'ensemble littoral, elles aussi imprécisées, sont-elles celles des wilayat ? Celles de 1984, de 1974 ou de 1963 ? Ou n'incluent-elles que les communes frangeant la Méditerranée ou seulement celles où la mer joue un rôle ? Dans l'espace des douze **wilayat** de 1977 concernées résidaient à cette date 52,3% des habitants et non 30% ; mais la place des travailleurs occupés dans l'industrie, -64,5% de leur effectif algérien-, correspond au chiffre indiqué ; du coup le rapport (52/64) cesse d'être significatif, d'autant plus que beaucoup d'emplois sont localisés dans l'intérieur (à Tlemcen, Sidi-bel-Abbès, Blida, Tizi-Ouzou, etc...). Dans l'ensemble des **communes** littorales résidaient au contraire 23,04% des habitants et non 30% mais avec cette fois 42% de l'emploi industriel et non 65%. Ce n'est que dans les seuls ports qu'on trouvait vraiment une proportion d'emplois industriels double de celle de la population (39% contre 18,9%), encore qu'inférieure à la part de la seule population urbaine (45%).

La page 319 désigne comme *privilégiées* par leurs bilans migratoire et socio-économique *les cinq wilayat les plus urbaines, dont quatre (...) littorales*. Or les plus urbaines, en 1977, étaient avec les wilayat d'Alger, Oran, Annaba, celles, intérieures, de Constantine et Laghouat. D'autres, steppiques et sahariennes (Bechar, Saïda, Ouargla, Tamanghasset), s'intercalaient avant Sidi-bel-Abbès, -elle-même si peu littorale ! Et des wilayat montagnardes comme celle de Jijel, figurant parmi *les plus mal classées*, sont en même temps "littorales". On peut aussi douter du *renforcement de la prééminence... du littoral (...) dans la première décennie de l'indépendance* par la création entre 1969 et 1974 (années de création des industries de base) de 100 000 emplois (industriels) sur 180 000 (p.319) -56%-, dans les wilayat de Annaba, Oran, Alger : ces wilayat, s'étendant alors jusqu'à Tebessa, Medea, Sidi-Bel-Abbes comptaient 31% des Algériens, mais 50% des urbains.

L'incertitude chronologique, à son tour, inverse le sens d'évolution des données : elle masque la réduction permanente, depuis l'indépendance, de la part "littorale" de la population : les habitants de ses douze wilayat, 55,3% des Algériens en 1966, n'en étaient plus que 52,3% en 1977 et 43,8% en 1987, même si, de 6,5 Millions, ils passaient à 8,5 puis 10 Millions. Ceux des communes bordières de la mer, 2,8 puis 4 Millions, passaient de 23,8% à 23,04% de 1966 à 1977. La part des ports croît, certes, de 17,5% (1966) à 18,9% (1977) et 19,1% (1987) de la population totale ; mais par rapport au champ variable, croissant, de la population urbaine, elle décroît de 55% en 1954 à 51% puis 45% puis 43% de 1966 à 1987. Ce très réel **retournement de la dynamique littoral/-intérieur** amorcé peu après l'indépendance passe inaperçu, faute d'examen diachronique, et peut être attribué à une très récente politique autoritaire qui n'a que suivi la tendance. Ne pas le voir renforce la projection alarmiste d'une dynamique périmée, agitant pour l'an 2000 l'épouvantail de 70% d'Algériens sur 1,5% du territoire.

Cette inattention à l'histoire néglige la périodisation : noter que le rapport entre populations d'Oran et d'Alger connaissait son plus grand écart en 1966 (342 000/1 142 000, soit 30/100, entre 51/100 en 1954 et 34/100 en 1977) aurait permis de mieux dater, certes au risque de déranger, l'amorce de l'inversion du mouvement du début des années 70.

Au contraire, M. COTE bloque en une seule période les deux premières décennies de l'indépendance. Ce n'est pour lui qu'une crise, marquée par le *malaise et l'exode rural (...)* fils de *disparités entre citadins et ruraux* (p.290), à juste titre enracinée dans les *rapports ville-campagne* (p.288) et pourtant attribuée (p.289) à l'élaboration d'un *modèle de développement (...)* *industriel, moderne, étatique, qui fait peu de place aux campagnes*. Crise agraire donc : stagnation de la production, amenuisement du taux de couverture alimentaire. Et, par là même, *crise urbaine (...)* *des années 1950 aux années 1970 : urbanisation démographique* (selon M. SANTOS, page 225) en l'absence de ressources nouvelles à attendre de la ville.

Ce schéma efface les seuils entre les périodes : ce *monde rural archaïque et dépassé* vu ici comme sa *représentation* citadine que les ruraux auraient *fini par faire leur* a été une réalité, mais *antérieurement*, au temps des disparités coloniales non pas *aussi grandes*, mais infiniment plus grandes : la suppression de la rente foncière prélevée par les citadins coloniaux en 1962-63, de celle des Algériens absentéistes en 1972-1973 les ont singulièrement atténuées.

C'est jouer sur un *décalage* chronologique qu'attribuer aux *campagnes socialistes* et à une *organisation en collectif des travailleurs* la *rigidité* d'un *paysage* seulement hérité des colons. C'est procéder de même qu'attribuer au jeune Etat la *désappropriation*, sur cette part de l'espace agraire, de *fellahs* dépossédés bien avant ; que lui imputer l'état de quasi-salarié (*pseudo-salariés*, est-il écrit) de paysans précédemment sans travail et sans terre ; que dater de l'*Algérie indépendante* le recours des *fellahs* démunis de moyens et de cheptel (3) à des entrepreneurs de travaux agricoles florissants à leurs dépens dès avant 1962 et précisément évincés par la R.A.

La distension des liens de l'homme avec la terre n'est en effet pas nouvelle. L'exode rural s'est amorcé au XIXème siècle avec la dépossession, les expulsions, et s'est accentué avec la mécanisation dès les années 1930, - datation retenue pages 218-219. Mais ailleurs il est situé dans les *années 1950-1970* et si 1962 marque bien la *phase culminante* de ce flux, affirmer aussitôt après que le *développement engagé* (vers 1970) *donne un second coup d'accélérateur à l'exode* (p.219), c'est accepter la légende des 130 000 départs annuels vers les villes qui confond avec une partie de l'excédent migratoire urbain la population de plus de cent villages devenus villes entre 1966 et 1977.

Ce décalage peut ensuite attribuer fausement à la nouvelle *politique d'après 1978-1980* le mérite d'avoir "*modifié les mouvements d'exode rural*" et *freiné la croissance d'Alger* (p.302). Ces mutations étaient pourtant décelables, -puisque décelées (4)-, dès 1972-1974, années de mise en oeuvre du *modèle de développement* que rejette cette *politique* censée les avoir suscitées sept ans plus tard !

Quant à la *crise urbaine*, parallélisée après le paroxysme de 1962 avec la massivité supposée de ce dernier apport rural, elle est détachée de son facteur majeur, le système colonial dont elle fut, jusque dans la guerre d'indépendance, le processus propre d'urbanisation, né du prélèvement de la rente foncière et de l'indigence des industries, -décrit comme tel, et déjà ancien, en 1953 à Setif (5). Les ruraux avaient, déjà, pénétré les centres dégradés des villes moyennes, colonial à Setif, antérieur à Tlemcen ; ils investissaient, depuis 1940-1945, même les petites villes atones où leur refoulement en périphérie n'excluait pas les tensions avec la medina (6).

Ainsi est retardée de 1970 à 1980 la "renverse" de l'exode rural en courant de retour ; du coup lui sont fournies d'autres causes que les siennes : *une grande pompe aspirante puis, aujourd'hui, en sens inverse, un mouvement spontané* lié à la saturation des grandes villes et à la récente décentralisation qui ramènerait *de nombreux fonctionnaires et cadres des Sociétés Nationales d'Alger... dans une ville de leur région d'origine* (p.309). La "pompe" a fonctionné en son temps, moins "aspirante" que "foulante" depuis les campagnes. Les retours, à l'appel des créations d'emplois planifiés, ont été signalées par B. SEMMOUD et par moi-même (7) d'Alger, Annaba, Arzew ou de France vers les villes intérieures dotées massivement d'industries, et, à la mesure de cette massivité, du plus grave déficit en logements. Mais même si *les choix ... décisifs de création d'industries dans des villes moyennes* -en fait souvent petites-, sont bien attribuées ici au *second plan quadriennal*, la mention de ce "retournement", intervenant seulement p.302 à propos de la *recherche d'identité*, l'y présente comme nouveau après deux décennies ... *submergées par la grande montée vers la ville*.

La schématisation laisse alors supposer successifs des composantes contemporaines de combinaisons complexes : les P.M.I. (Petites et Moyennes Industries), programmées par le second plan quadriennal (p.304) ne sont citées qu'avec "l'ère de miniaturisation de l'espace" ouverte par la troisième décennie de l'indépendance (p.303). Les entreprises des collectivités territoriales, leurs réserves foncières et leurs plans de développement dûs à l'extension de leurs compétences amorcée par le code communal de 1967, apparaissent ici dûs à la réforme administrative de 1984, en ce qu'elle a doublé le nombre des communes selon *"un gabarit qui s'enracine dans l'histoire"* (p.311). Elle ne fait pourtant guère en général que revenir aux communes coloniales de 1957 que seule la pauvreté budgétaire avait regroupées en 1963.

Dès lors existe un risque d'**erreur de datation** : M. COTE avait su déceler, dès la fin des années 1960 à El Eulma, l'essor permis à la petite hydraulique privée par les transferts de l'émigration. Il la date ici d'aujourd'hui en l'attribuant à la suppression de la R.A. et à *l'accession à la propriété foncière agricole (A.P.F.A.), utile en fait surtout à la spéculation citadine*. La double page 170-171 attribue l'articulation de *l'espace colonial ... déjà (...) en trois ensembles régionaux au plan de colonisation dressé par ENFANTIN (en) 1843* quand la page 97 et la carte (p.101) mentionnent à juste titre ce *découpage tripartite* d'avant l'époque coloniale qui en a seulement hérité.

Le contre-sens historique peut surgir de l'adoption sans examen critique suffisant d'une thèse hasardeuse comme celle de BERTHIER (8) qui tire seulement de sa propre lecture de Salluste sa localisation de Cirta au Kef et de la Mulucca à l'Oued Mellègue pour réduire à la seule Tunisie l'implantation numide, retarder la pénétration romaine au III^{ème} siècle et la faire débiter du Sud-Est des Hautes-Plaines, de Théveste à Lambèse. L'archéologie est refusée : ne comptent plus ni mégalithes, ni inscriptions libyques *littorales*, ni ruines *côtières* de cités préromaines, puniques (Ikosim, Bone) ou mauritaniennes (Siga, Iol), ni abondance des monnaies cirtéennes autour de Constantine (9). La fondation par Auguste, en bord de mer, de six colonies, la création, aux deux premiers siècles, de nombre de cités telliennes, et *l'itinéraire d'Antonin* au II^{ème} siècle ne laissent pourtant aucun doute sur l'intensité du peuplement d'abord numide, puis romain, sur le littoral et dans le Tell. Les "villes-camps" (castra) sud-constantinois du III^{ème} siècle témoignent de fonctions moins "centrales" que militaires face aux montagnes déjà refuges des Numides, Aurès et Djurdjura.

M. COTE n'ignore certes ni la "fondation" ziride d'Alger, ni le transfert, au Xème siècle, de la capitale Hammadide à Béjaïa, mentionné page 90. Mais il ne figure pas ces deux villes sur sa carte (p.89). Il tait le rôle de Béjaïa, capitale hafside du XIVème au XVIème siècle. Les royaumes médiévaux successeurs effleurent à peine la mer sur la première carte de la page 179 ; la seconde exclut la Régence, à l'Est d'Alger, de toutes ses garnisons littorales et d'El Qal'a, pourtant affermée aux traitants français ; la troisième, au contraire, colle le domaine colonial à toute la longueur du littoral, Kabylies comprises, pourtant plus que jamais refuges.

Il s'agit là, en fait, de la **confusion de l'"histoire" d'un peuple avec son "identité", conçue comme "permanence", -de son "essence"** pourrait-on dire. L'auteur a beau récuser très justement "le concept de vocation régionale, proclamé comme un dogme" (p.162), il en retrouve une vocation non plus déterminée par la seule nature physique de l'espace, mais par cet espace avec son peuple qui, selon lui, a tourné le dos à la mer comme l'Egypte au désert. On passe ici **de l'histoire au mythe fondateur** d'une genèse du pays par le désert. L'identité à retrouver est une constante, elle définit bien une **a-histoire**. La "revanche sur l'histoire" n'est pas le contenu de la troisième partie, mais la conception de la quatrième.

V

Le livre de Marc COTE n'en reste pas moins, nous semble-t-il, très séduisant pour le lecteur, en raison de son évidente sincérité, de sa grande connaissance du pays, et de la **cohérence du système** dans lequel s'inscrit sa réflexion. Mais on peut se demander si cette cohérence ne tient pas plus de la pensée de l'auteur que de la réalité des faits. Elle paraît en effet reposer sur l'*a priori* de la permanence d'une *identité*, et sur un *postulat majeur* selon lequel cette identité est en crise. De cette *crise d'identité* découle toute une série d'autres postulats, en particulier ceux qui assimilent toute une série d'attributs à l'identité, et toute une série d'autres à sa situation de crise. Ces assimilations/identifications sont d'autant mieux admises qu'elles répondent aux savoirs qu'on pense intangibles sur le Tiers-Monde ou l'Algérie et à l'idéologie la plus courante à leur propos.

De l'*a priori* d'une *identité* en fait *a-historique* découle que tout procède comme d'une essence intemporelle qu'on ne peut retrouver qu'en annulant la violence de l'histoire passée : le *retournement* de l'espace par la *greffe coloniale* est vu comme un attentat dont le traumatisme a été pérennisé depuis l'indépendance dans les structures spatiales malgré les mutations sociales : "*Aujourd'hui, le tracé colonial se perpétue dans le plan foncier d'un gros domaine socialiste qui représente l'essentiel ... du périmètre (de colonisation) et dans le gros bourg d'Aïn Kercha*". C'est, page 106, le type même du retournement. Faut-il alors raser Aïn Kercha pour retrouver ses racines ?

De cet *a priori* naît le *postulat majeur de la crise d'identité* (p.251), malaise né de l'écartèlement entre *l'émergence du courant islamiste, la montée des régionalismes, le malaise de la jeunesse ... en 1986 (et) l'attachement au socialisme*, (l'imprégnation) *des valeurs de la culture arabo-islamique...*, la *fascination de la technique et (du) mode de vie occidental*. L'identité "en crise"

doit-elle être définie en ne retenant que les termes qui renvoient à un paradis perdu, -les *valeurs arabo-islamiques*-, à restaurer en accord avec les formes modernes compatibles ? Ou ne serait-ce pas *l'ensemble de ces composantes et le conflit qui les affronte* qui constituent *l'identité algérienne réelle d'aujourd'hui* ? Et si cette identité est ainsi la crise elle-même, née de l'histoire et appelée à évoluer avec elle, choisir parmi ses constituants n'est-il pas la nier ?

Selon le premier postulat dérivé (p.252), sont à l'origine de la crise les *modèles culturels ... quelque peu extérieurs* (à l'Algérie) : *l'occidentalisation, le socialisme*. Par contre, selon le second, les *racines seraient à retrouver jusques et y compris* (dans) *l'épisode colonial lui-même* (pages 252-253), n'éliminant finalement que le "forcement" "volontarisme" des velléités "socialistes" d'"étatisme" des débuts de l'indépendance. Ce "retour" est à entreprendre *non pour récupérer* (les) *structures* (précoloniales), *-la société d'aujourd'hui n'est plus celle de 1830-, mais pour retrouver...les valeurs que ces structures véhiculaient*. Un troisième postulat est donc que les "valeurs" d'une société sont *indépendantes* des structures qui les véhiculent puisque, altérées par des bouleversements sociaux, elles pourraient être "retrouvées" par la société nouvelle, différente. Ne s'agirait-il pas, en fait, de leur représentation par une partie de cette société ?

C'est là l'expression d'un *modèle*, qui donne sa cohérence au système proposé, tendant à concilier la *forme islamique* (dont celle de l'espace) et la *structuration actuelle* de la société avec sa technologie, sa hiérarchie, en fait ses valeurs, transposant les "racines" dans l'idéologie diffusée par l'Etat depuis les années 1980 : l'"anti-étatisme" dans la vague montante de la "privatisation".

Le contre-modèle de l'"islamisme" prétend revenir aux structures révolues elles-mêmes, avec sept fois plus d'âmes qu'en 1830.

Ces deux modèles présentent de l'"identité" recherchée une image éloignée de la réalité sociale d'aujourd'hui. Ils n'en sont que *deux représentations idéologiques possibles*. Leur cohérence exige de postuler l'identification de données de fait avec des concepts sans que leur correspondance, fondatrice du système, soit toujours démontrée.

Un *postulat d'assimilation* présent en arrière-plan de tout l'ouvrage, assimile à un *volontarisme socialiste* tout ce qui est défini comme héritage d'intervention exogène altérant l'identité algérienne : la ville, l'exploitation en grand, l'industrie, l'Etat, etc... Au terme du "retournement" et juste avant le début de *la recherche d'identité* (Ch.18) où *villes et campagnes* redeviennent *algériennes* (Ch.19 et 20), *l'Espace étatisé* (Ch.17) est identifié en sous-titre à *la genèse de producteurs socialistes*, couronnement des espaces *industrialisés et urbanisés* (Ch.15 et 16). Ainsi est opposé à *l'ensemble* (d'une société qui) *a mal adhéré à cette socialisation...de l'économie et de l'espace* le volontarisme de *l'Etat-Providence* (p.245) d'une *petite bourgeoisie ... transformée en bourgeoisie d'Etat*.

Ces identifications postulent l'identité temporelle et spatiale de l'Etat avec lui-même comme celle de la société. Or l'Etat d'aujourd'hui se fait précisément le champion de l'anti-étatisme néo-libéral, du retour à la terre, au

rural, à l'"intérieur", à l'intimité et aux valeurs de l'Islam que ce livre présente comme l'"identité" à retrouver. Et l'Etat tutélaire de la période précédente n'a-t-il pas créé les conditions de l'essor du secteur privé, en suppléant à ses défaillances, et la R.A. ne lui doit-elle pas son "échec" après sa réalisation ?

La *forme* Etat de 1988 couvre une réalité différente de celle des années 1970, de celle de l'Indépendance, et de l'Etat colonial. Depuis 1962, il a été à chaque phase le lieu d'affrontement des forces socio-politiques du pays, entre lesquelles l'équilibre a évolué jusqu'à inversion des rapports. Postuler unité et continuité de son contenu n'est nullement fondé.

L'accolement d'une épithète à un substantif suffit pour économiser l'énoncé d'un postulat : le fait colonial, -une substitution-, est défini comme une **greffe**, et toute *concentration sur le littoral* est **coloniale** (p.211), même due à l'industrie lourde aux effets inverses. Présenter, à partir de l'exemple de Mila, le contraste entre le plan classique de la *médina* et de ses maisons et les plans de villes géométriques et ouverts comme l'opposition entre la marque de l'identité et celle de l'étranger revient à assimiler à un conflit de cultures une opposition de forme entre espace précapitaliste et espace de l'économie de marché, ou même entre espace urbain historique et création *ex nihilo*. Les villes de 'Abd-el-Qader reçurent un plan géométrique. Et l'amalgame des 1 000 villages de la R.A. avec les 2 000 villages de regroupement de la guerre ou avec les villages arabes du cantonnement bonapartiste comme relevant d'un *modèle se référant plus à l'Occident qu'à la médina* (p.294) tient du même jeu formaliste. A la limite, nommer "cour-terrasse" ce qui sur les schémas de la page 271 ne dessine que de simples terrasses est un moyen aussi formel de croire retrouver la disposition traditionnelle de la maison.

L'acceptation de ces postulats vient de leur rencontre avec des **idées reçues** ou des **vérités officielles**. C'est le cas du renvoi à la croissance planifiée des années 1970 des *multiples voyants rouges* (qui) *s'allument*, dont l'écart (social qui) *tend à se creuser aujourd'hui* (Ch.18, p.250), la *stagnation* de l'agriculture, les problèmes du logement et de la formation. La rédaction impersonnelle (les voyants s'allument, l'écart se creuse) évite toute question sur les **agents** de cette évolution. Le creusement de l'écart, certes évoqué aujourd'hui, l'est en référence à la période précédente. Et c'est au lecteur (p.251) de deviner **de qui** émanent les *aspirations sociales aujourd'hui*, **quelle action, de qui**, contribue à "allumer les voyants", **quel groupe social** contribue à creuser l'écart avec les autres.

Le chapitre 21 rencontre l'idée reçue de rejet de la *ville présente à la campagne ... et à travers elle l'Etat* comme d'une mainmise urbaine à laquelle les *ruraux n'adhèrent pas* (p.294), même si vient d'être admis (p.288) le coup d'arrêt de la R.A. aux prélèvements citadins, même si cette présence est celle des *équipements sociaux, sanitaires et scolaires* de l'Etat, ou du *Souk-el-Fellah*, présenté ici comme *supplantant* le souk rural ! *Les campagnes aujourd'hui*, est-il écrit, *acceptent leur urbanisation, mais réalisé(e) par les ruraux eux-mêmes ... la maison, la camionnette, la télévision* (p.295). Il y a plus de vingt ans que des ruraux ont fait de la camionnette leur instrument de pouvoir local.

D'autres idées reçues sont celles (Ch.16, p.224) de l'extension spatiale urbaine aux dépens des "terres agricoles", -comme si l'extension de l'espace bâti nécessaire, rural ou urbain, n'était pas équivalent-, celle qui attribue la croissance urbaine à un exode rural accéléré jusqu'à 130 000 migrants par an

depuis l'indépendance (p.219). La dépendance agro-alimentaire est tout aussi faussement retenue à charge contre l'industrie, même en sucre et en lait, naguère pourtant plus déficitaires pour une moindre consommation. L'est aussi l'idée que la réussite industrielle est à mesurer à l'exportation de ses produits (p.212) quand sa conception a été d'"intégrer" l'économie nationale et que la dépendance qu'elle crée vis-à-vis de l'étranger est à comparer avec celle qu'aurait maintenue l'absence d'industrie.

La vérité officielle fondamentale que rejoint l'ensemble de l'argumentation, c'est **la conception de l'"Option Hauts Plateaux" qu'a le pouvoir politique de 1988** : moins de créer dans la steppe, à la suite de l'avance vers le Sud des investissements productifs depuis 1972, des activités susceptibles d'y employer ses quelques 30% de sans travail aujourd'hui engagés dans l'"informel", que d'y refouler les populations qu'il dit "affluer" sur le "littoral". Certes, Marc COTE écrit (p.331) : *transférer des populations ... est encore plus délicat que d'opérer des transferts hydrauliques*. Ses postulats, -délimitation large et qualification "coloniale" du littoral ; adhésion au mythe de l'exode rural ; assimilation à l'idéologie étrangère "socialiste", à la dégradation du monde rural et des "racines" de l'industrie, de la ville et du secteur public-, sont ceux-là même qui font admettre de telles propositions.

Le système cohérent ainsi construit apporte un confort moral et intellectuel aux orientations du pouvoir politique algérien du début de 1988. Il est par là même instructif. Mais il est nécessaire d'en tenir compte pour profiter de l'ouvrage de géographie qu'est aussi le livre de Marc COTE. Il ajoute, outre des mises au point récentes, des études de cas nouvelles à son "Espace Algérien", où figurait déjà l'essentiel et où un plan moins rigide avait laissé à la pensée de l'auteur une plus grande liberté.

André PRENANT

NOTES

- (1) : COTE Marc, 1983 : L'Espace Algérien, les prémices d'un aménagement, Alger, O.P.U., 276 p., 80 fig., C.-R. dans Annales de Géographie, 1984.
- (2) : COTE Marc, 1988 : L'Algérie ou l'espace retourné, Paris, Flammarion, "Géographes", 362 p., 54 fig. et cartes
- (3) : Voir à ce sujet PRENANT A. : La propriété foncière des citadins de Tlemcen et Sidi-Bel-Abbès, Annales Algériennes, Géog., 2ème année, n°3, Janv.-Juin 1967, pp.3-94.

- (4) : PRENANT A., 1974 : Essai d'évaluation et d'interprétation de la croissance urbaine en Algérie de 1966 à 1974, Alger, C.N.R.E.S., 1976, 96 p. roneo.
- (5) : PRENANT A., 1953 : Setif, facteurs de peuplement d'une ville de l'Algérie intérieure, Ann. de Géo., n°334, LXIIème année, Nov.-Déc., 1953, pp. 434-451.
- (6) : THUMELIN-PRENANT Marie-Anne, 1956 : Nedroma, étude urbaine, D.E.S., Paris ; extraits dans : Annales Algériennes, Géog., 1967, n°4, pp. 21-63 et dans : Nedroma (Algérie), 1954-1984, Table ronde, Oran, C.R.I.D.S.S.H.- Série Géographie, pp. 6-81.
- (7) : SEMMOUD B. et PRENANT A., 1980 : Nouveaux emplois industriels, recrutement local et modification des courants migratoires à Sidi-Bel-Abbès, Actes du 4è Colloque de Géographie maghrébine, Tunis, C.E.R.E.S. et Cahiers Géographiques de l'Ouest, spécial Industrie, Oran, n°2-3, 1979, 295 p.
- (8) : BERTHIER A., 1981 : La Numidie, Rome et le Maghreb, Paris, Picard.
- (9) : Voir les travaux de FEVRIER P.A. et BOUCHENAKI M., et BOUCHENAKI Mounir, 1978 : Cités antiques d'Algérie, Alger, Ministère de l'Information et de la Culture,

BOUCHENAKI Mounir, 1988 : Tipasa, site du patrimoine mondial, Alger, ENAG.

REPONSE A ANDRE PRENANT

J'ai trop d'estime pour André PRENANT, sa rigueur scientifique et sa connaissance de la réalité algérienne, pour ne pas apprécier le temps qu'il a consacré à lire *L'espace retourné* et à mettre noir sur blanc ses réactions.

L'ouvrage a été achevé un an avant les événements d'octobre 1988. Ceux-ci ont montré toute l'actualité de thèmes tels que le malaise sociétal, la recherche d'identité, le refus du tout Etat, la recherche de nouvelles voies, même si chacun ne met pas exactement la même chose sous ces mots. Et c'est inévitable.

Je prends acte d'un certain nombre de précisions ou de nuances apportées par A. PRENANT, dans sa minutie intransigeante habituelle. Sans remettre en cause le fond, elles permettraient une meilleure formulation de certains faits ou concepts avancés. Il est d'autres points sur lesquels je me démarquerai quelque peu de lui ; je n'en retiens que quelques uns :

- L'ouvrage d'A. BERTHIER, *La Numidie*, mériterait je crois une lecture plus attentive. Son principal avantage est de partir non d'idées reçues, mais de l'examen détaillé du terrain. Et il n'est pas en contradiction avec les faits signalés par A. PRENANT, à condition de bien tenir compte de la distinction qu'il fait entre ce qui est punique et ce qui est romain, et de tenir compte de sa périodisation (expansion romaine sur le littoral, oui, mais très tardive).

- La densification des centres villes est le propre des médinas. Chacun sait que celles-ci sont bien peu nombreuses en Algérie. Dans les villes dépourvues de médinas, et particulièrement dans les créations coloniales, les cartes de densité montrent une faiblesse de la partie centrale : le fait est net dans des villes comme Sétif et Bordj Bou Arreridj que connaît bien A. PRENANT.

- Je suis toujours un peu gêné lorsque A. PRENANT parle d'Alger et de sa place dans le contexte national. Dans les écrits déjà nombreux où il a abordé ce thème, il a eu le mérite d'aller à contre-courant de l'opinion publique et du discours officiel, en soulignant que la macrocéphalie d'Alger est moindre qu'en d'autres pays, que les effectifs sont moindres que ceux prédits avant chaque recensement. Il ne faut cependant pas vouloir trop prouver. La gêne que je ressens vient de ce que A. PRENANT limite Alger à un espace restreint. Or, suivant un processus commun à bien des agglomérations dans le monde, la croissance d'Alger s'est ralentie, mais sa couronne urbaine a connu une croissance accélérée, et ne cesse de s'étendre. Le "Grand Alger" administratif compte 1,5 Million d'habitants, l'agglomération comprise de Zeralda à Boudouaou et Ouled Moussa 2,2 Millions. Le problème est de savoir où fixer les limites, lorsque l'on veut calculer des évolutions statistiques !

- Le jugement qu'A. PRENANT et moi-même pouvons porter sur les 15 premières années de l'Indépendance algérienne n'est pas exactement le même, cela est un fait. Mais A. PRENANT me fait plus sévère que je ne le suis en fait dans l'ouvrage. Car, par deux fois, il fait un léger contresens : "forçant ce retournement" ; "forçant à leur comble les déséquilibres coloniaux". Or je n'ai

pas employé ces expressions. Pour moi, la période post-indépendance a forcé l'espace, en ce sens qu'elle l'a bousculé -volontairement dans certains cas, involontairement dans d'autres- entraînant par là des phénomènes de drainage, tensions, désappropriations ; et sur un point -la concentration littorale- en allant dans le sens des déséquilibres spatiaux engendrés par la colonisation. C'est tout.

- A. PRENANT voudrait m'enfermer dans une **chronologie rigoureuse** que, d'emblée, j'ai refusée, car je ne suis pas historien, et ne veut pas me situer sur ce terrain. Il est sûr que la période précoloniale a été multiple ; certain que la 1ère et la 2ème décennies de l'Indépendance présentent de fortes nuances, notamment pour ce qui est des flux migratoires ; évident que la petite hydraulique moderne ne date pas de ces dernières années, puisqu'elle est née à la fin de la période coloniale et s'est épanouie au lendemain de l'Indépendance. Mais l'accent a été mis sur les *tendances profondes*, dans le cadre de quelques *temps forts* de l'histoire algérienne, certains éléments notés à propos de ces tendances pouvant déborder sur les périodes voisines.

Ces points étant brièvement relevés, il est une critique de fond qui est sous-jacente à toute l'analyse longue et minutieuse d'A. PRENANT, c'est celle de la **systématisation d'un modèle abstrait**. J'accepte bien volontiers dialogue et critique sur ce thème, car cela me paraît un domaine de réflexion important, et délicat.

Par tempérament personnel, je suis plutôt concret et éloigné des théorisations. Mais, après un certain nombre d'années de contact avec le terrain algérien, j'ai senti la nécessité de *comprendre* les lignes de force de la réalité algérienne et son histoire. L'analyse géographique m'avait familiarisé avec les fluctuations de l'espace lues au niveau national (intérieur/littoral). Quelques années d'enseignement à l'Institut d'architecture et d'urbanisme m'ont sensibilisé à des fluctuations similaires (intérieur/extérieur) au niveau de l'habitat. Et je me suis demandé s'il n'y avait pas dans la similarité de ces phénomènes à différentes échelles un fil directeur permettant de rendre compte de la réalité du pays. C'est ainsi que j'ai cherché tout ce qui pouvait se nouer autour de ce thème.

Ceci dit, je connaissais *les limites d'une telle démarche* :

- la démarche géographique n'approche qu'une dimension de la réalité. L'espace est généralement un bon reflet de la réalité sociale. Peut-être n'en rend-il pas compte dans sa totalité ?

- l'utilisation d'un modèle a toujours pour risque de gommer les nuances, de "polir" les périodes et les espaces, de ne retenir que les faits qui vont dans le sens de la démonstration. Je n'y ai pas toujours échappé. Par méconnaissance de certaines données historiques, certainement ; volontairement en d'autres cas, dans le souci de mettre en valeur ce qui me paraissait être une clef de compréhension au milieu d'une accumulation de faits.

Entre un modèle qui explique la réalité et celui qui la force, la ligne de crête est étroite. Je suis prêt à remettre en cause celui proposé ici. Mais je souhaiterai le discuter *dans sa conception globale*, non à travers une série de coups d'épingles. Et je suis prêt à en accepter un autre, s'il colle mieux à la réalité. Car je me refuse aujourd'hui à voir la réalité historique algérienne comme une accumulation de faits successifs ; pas plus qu'à travers le schéma trop simple de la domination d'une société précapitaliste par l'impérialisme occidental.

Marc COTE

Septembre 1989

Les Cahiers d'URBAMA, 1991, n°5

COMPTES-RENDUS

établis par : Marc COTE
Gérard MAURER
Pierre SIGNOLES
Ahmed AMROUCHE

SOUHLAL Abderrahman : Urbanisme et sismicité, ou contribution à l'amélioration des schémas de structure des villes situées en zones sismiques.

Magister en Urbanisme, EPAU, Alger, 1987, 301 p.

Travail qui pose les rapports entre urbanisme et sismicité à travers le cas de Chlef. La ville (ex El-Asnam, ex Orléansville) constitue en effet un beau cas d'espèce : grave tremblement de terre en 1954, puis en 1980. Dans les deux cas, l'abandon du site a été envisagé, puis écarté. Dans le premier cas, l'on a reconstruit sur place. Dans le second, l'on a procédé à une carte de micro-zonage (qui a mis en évidence le rôle des terrasses alluviales, ainsi que d'un ravin anciennement remblayé dans le centre ville), et construit des cités satellites autour de la ville, qui n'est que partiellement réoccupée, ce qui donne à l'agglomération actuelle une structure très étalée et éclatée.

Le travail débouche sur une partie plus théorique, intelligemment menée, concernant la recherche de modèles de développement urbain en zone sismique, au plan des matériaux de construction, des formes du bâti, des plans de masse ("structure urbaine de défense" face à l'aléa sismique). Le critère de densité de population urbaine n'apparaît pas ici être majeur.

Marc COTE

BASSET Abdeslam : Politique d'urbanisme et interventions publiques dans l'urbanisation de Rabat-Salé.

Thèse de Doctorat de 3ème cycle Urbanisme, Institut d'Aménagement Régional, Aix-en-Provence, 1989, 3 vol., 671 p.

Travail réalisé par un architecte praticien. "La production de la ville au Maroc est dictée par le jeu complexe de deux modèles d'urbanisme (autochtone/-importé), et de deux modes d'urbanisation (légal/illégal)". Ce jeu complexe est analysé à travers le cas de l'agglomération de Rabat-Salé (à Salé, 60% de la ville sont en urbanisation parallèle).

Le plan du travail est explicite :

- 1- Rabat-Salé, laboratoire français d'urbanisme, de l'urbanisme culturaliste à l'urbanisme progressiste.
- 2- La planification spatiale actuelle : une planification précédée et excédée par les faits, le cas du premier SDAU du Maroc.
- 3- L'homologation d'une auto-urbanisation de fait, le cas du projet pilote de développement urbain.

Gros travail, mené avec rigueur. Ensemble graphique remarquable (plans, photos aériennes, photos obliques).

Marc COTE

MESSACI Nadia : L'habitat des Ath Wahglis, chaos spatial ou ordre caché ?

Magister en Urbanisme, Université de Constantine, 1990, 231 p.

La région des Ath Waghliis, sur un versant au-dessus de la vallée de la Soummam, présente un habitat kabyle type, égrené en une ligne très forte de 65 villages ou hameaux.

Approche au niveau de la micro-région (solide collectivité qui a traversé un siècle sans perdre son identité), du village dont la structure évoque celle des médinas), de la maison (3 générations, correspondant aux 3 âges de l'émigration). Les bouleversements récents, à travers les équipements, et plus encore à travers l'intense mouvement de construction qui fait parfois se relier les villages, semblent avoir introduit dans ce monde un certain chaos spatial. En fait, l'analyse fine montre que, en filigrane, des éléments d'une nouvelle organisation existent.

Approche d'un urbaniste, appuyée sur des lectures sociologiques, et des enquêtes de terrain.

Marc COTE

MAAROUK Messaoud : Energie et organisation spatiale, étude dans l'Est algérien.

Magister en Géographie, option Cartographie, Université de Constantine, 1990, 458 p.

Les questions de l'énergie sont abordées habituellement par les économistes. Ici, un géographe prend à bras le corps les problèmes énergétiques dans une partie du pays, en analysant systématiquement l'aspect spatial, et en n'hésitant pas à passer d'une échelle à l'autre.

Analyse des faits de production et de consommation (dégagement de types spatiaux de consommation domestique). La partie la plus originale est l'analyse des disparités intra-régionales, lues à travers l'énergie, qui se révèle un bon indicateur socio-économique. Quelques enseignements : la corrélation consommation énergétique/niveaux socio-économiques est forte ; l'appartenance à une zone écologique est gommée par l'appartenance à un type de groupement ; niveau et type de consommation opposent nettement villes et campagnes, les quartiers les plus déshérités étant similaires aux chefs-lieux des communes rurales ; les pauvres sont pénalisés, ils paient l'énergie cher, elle pèse d'un poids double dans leur budget.

Support cartographique soigné et efficace. De la bonne géographie.

Marc COTE

ADJALI Samia : Evolution et mutation de l'habitat aurassien (Algérie).

Thèse de Doctorat de 3ème cycle, Urbanisme, Institut d'Aménagement Régional, Aix-en-Provence, 1988, 320 p.

Analyse minutieuse de l'habitat traditionnel des Aurès, des mutations introduites par l'économie moderne (rôle de la route notamment), et des formes nouvelles d'habitat.

L'analyse, faite par une architecte, est remarquable au niveau de la maison et de la *dechra* (village), et appuyée par des croquis éloquents. Elle est un peu moins solide lorsqu'elle s'aventure au niveau de l'espace régional.

Appliqué au cas de la vallée de l'oued Abdi (villages de Menaa et autres).

Marc COTE

CHELLIG Nadia : Pouvoirs et société agro-pastorale dans les Hautes Plaines steppiques en Algérie, les communes pastorales de l'Algérie centrale.

Thèse de Doctorat d'Etat, Sociologie, Université de Provence, Aix, 1989, 3 vol., 984 p.

La recherche de N.CHELLIG s'inscrit dans le courant qui, après la période des grandes expériences de développement de l'Algérie volontariste, essaie d'en dresser un bilan et d'en tirer des enseignements, en prenant du recul par rapport à l'évènement, et en l'inscrivant dans la longue durée.

Son intérêt est double. D'une part, par une démarche sociologique qui n'hésite pas à faire un large appel aux sciences voisines, elle mène une large réflexion sur la place de la société pastorale dans la société algérienne, qui ne lui paraît pas sans de fortes analogies avec celle de la femme algérienne au sein de la même société. Cette société pastorale n'a plus aujourd'hui le statut social et le poids économique qui devraient être les siens ; elle a été l'objet d'une politique instrumentaliste de la part de concepteurs sis à Alger, et qui la méconnaissaient ou la méprisaient. La réflexion sur ces thèmes s'appuie sur des lectures nombreuses, et fait preuve d'une forte culture générale.

D'autre part, elle éclaire ces thèmes par une connaissance intime du vécu des familles de pasteurs, par des enquêtes auprès des coopératives mises en place dans la décennie 1970-80, et -ce qui n'est pas un des moindres intérêts du travail- par des interviews et réflexions critiques concernant le père de l'intéressée, qui a été la cheville ouvrière de la politique de transformation de la Steppe. Apport qui enracine fortement la recherche dans les réalités concrètes de la Steppe, et dans les rapports pouvoir/société.

La démarche générale de la thèse procède de différentes approches, afin de cerner au plus près cette société et ses rapports au pouvoir. Approche historique, économie steppique, culture orale. Chacune d'elles donne lieu à l'approfondissement de points de détail, ou, au contraire, à une ouverture sur

des problèmes généraux. Les digressions, incidentes, flash-back, sans parler de la multitude de notes infra-paginales et d'importantes annexes, peuvent par moment dérouter le lecteur au long des 900 pages du texte. Mais l'auteur s'est fixée un fil directeur, elle y ramène chaque fois d'une main sûre le lecteur, et le travail fait finalement preuve d'une grande cohérence.

Marc COTE

MOHDEB Rachid : L'espace habité et l'habitat dans la ville de Jijel (Algérie)

Thèse de Doctorat de 3ème cycle, Urbanisme, Institut d'Aménagement Régional, Aix-en-Provence, 1988, 371 p.

Ce travail de recherche prend à bras le corps un problème brûlant dans le contexte algérien actuel : celui du mode d'habitat construit aujourd'hui. A travers l'analyse des types d'habitat existant dans la ville de Jijel, il aborde les caractéristiques de l'habitat, les pratiques de l'espace habité, le contenu social, la politique d'habitat.

A la ségrégation spatiale correspond une ségrégation sociale, la corrélation étant quasi parfaite aux 2 extrémités de la chaîne typologique (lotissements et habitat auto-construit), plus nuancé dans les autres types. L'analyse fine, à échelle "micro", des rapports de l'homme à l'espace, est la plus originale ; elle permet de mesurer les formes d'adaptation de l'espace habité à la taille des familles, aux besoins nouveaux, aux valeurs sociales. On y lit des tendances classiques : spécialisation des pièces, individualisme de la famille conjugale, reproduction du modèle occidental. Cependant cette évolution, conduite par les contraintes techniques et la recherche d'esthétique extérieure, est en décalage par rapport à certaines pratiques : refus des communications directes entre les pièces, volonté forte de séparation entre extérieur et intérieur, le tout afin de préserver l'intimité familiale. Il y a là peut-être des pistes de recherche pour une architecture mieux adaptée au contexte socio-culturel algérien.

L'ensemble du travail, bien présenté et bien charpenté, est appuyé sur les résultats d'enquêtes personnelles, de nombreux relevés, des graphiques et cartes, qui en font un outil de référence.

Marc COTE

LAZAAR M'Hamed : La migration internationale de travail et ses effets sur les campagnes du Rif (Province d'Al-Hoceima, Maroc).

Thèse de Doctorat de Géographie, Université de Poitiers, 1989, 571 p.

Le départ des travailleurs vers l'Algérie coloniale est ancien, mais le début de l'émigration vers l'Europe occidentale date des années 1960. Le Rif oriental fait partie des régions migratoires évoluées où se succèdent 3 étapes,

celle de l'émigration générale à l'étranger, celle de la mobilité dans le cadre régional, celle enfin de l'abandon de ce dernier espace avec le développement d'un courant vers les grandes villes marocaines, tout particulièrement celles du Nord-Ouest.

L'auteur insiste sur les disparités spatiales et la géographie de l'émigration s'appuie sur des analyses régionales et locales illustrées par de nombreuses cartes à échelles variées. Est ainsi précisée l'opposition de comportement entre le domaine de la culture du chanvre indien, le haschich, communément appelé *kif*, qui retient les hommes et le reste de la province affecté par la migration internationale. Les structures sociologiques entrent en compte dans l'intensité des départs.

Les conséquences de l'émigration sur le monde rural sont largement étudiées. Le désintérêt pour l'agriculture s'explique par la comparaison des revenus migratoires avec les revenus agricoles nettement inférieurs ; les investissements dans ce secteur productif sont médiocres. La mobilité de l'habitat rural s'accroît et les constructions nouvelles ont tendance à se rassembler le long des routes. Ce travail insiste aussi sur la contribution de cette migration au développement urbain : micro-urbanisation régionale avec des études très fouillées sur Targuist, Bni-Hadifa et le doublet Imzorène-Bni Bou Ayach dans la basse vallée du Nekkor, mais aussi croissance des villes nationales comme Tanger et Tétouane ; la ville d'Al-Hoceima, étudiée par un autre chercheur, n'est pas prise en compte.

Gérard MAURER

ASSOCIATION BOU REGREG : La réhabilitation des cités anciennes.

Actes du Colloque International tenu à Salé les 6-7-8-9 Octobre 1988.
Editions Wallada, Casablanca, 1990, 173 p., plans, photos.

Ce petit livre est la publication de l'exposé introductif et de neuf communications prononcées lors du Colloque sur *La réhabilitation des cités anciennes* tenu à Salé en Octobre 1988 et organisé par l'Association Bou Regreg. Les qualités de l'organisateur témoignent du désir de la population, du moins de certains de ses groupes constitutifs, d'intervenir dans la réflexion sur l'avenir des médinas et sur les choix de planification urbaine les concernant. Cinq communications traitent du Monde Arabe (Maroc, Algérie, Tunisie, Syrie), les autres d'exemples divers (Italie, Espagne, Portugal, Mozambique).

L'intérêt de la plupart des communications réside dans leur effort pour se situer par rapport à l'action, comme leurs auteurs y étaient invités par M.F. ZNIBER dans son exposé introductif. Le Colloque se proposait en effet d'aborder les problèmes posés par la réhabilitation du point de vue de la gestion quotidienne. Dans une assez large mesure, le pari a été tenu.

Pour brève qu'elle soit, la synthèse de M. NACIRI (*Les préalables à la réhabilitation des centres historiques dans les pays arabes*) n'en identifie pas moins avec beaucoup de netteté les enjeux. "En apparence", écrit-il, "le centre ainsi délaissé ne présentait plus aucun enjeu. En réalité, la relation de l'Etat aux centres historiques est éminemment problématique". M. NACIRI soulève aussi la question de la pratique des sociétés (ou de ses groupes constitutifs) et s'interroge sur l'attitude des néo-citadins. Mais on peut se demander si son affirmation du rejet du centre historique par les néo-citadins, appuyée sur des exemples syrien et libanais, ne devrait pas être nuancée, voire critiquée ; en tout état de cause, elle apparaît contradictoire avec le jugement de J.ABDELKAFI qui développe, quant à lui, le cas tunisois (*Le concept d'espace historique et la problématique de réhabilitation ; étude de cas sur la Médina de Tunis*).

Le texte de R. SIDI BOUMEDIANE (*Réhabilitation de la Casbah d'Alger ; vingt ans d'expérience*) met à nu les changements survenus dans la conception de l'aménagement et dans la définition du rôle des outils d'intervention (en particulier celui de l'Atelier Casbah). Il montre, entre autres, comment le Plan d'Alger, préparé par le CNERU à partir de 1979, réintroduit le zoning comme concept de planification urbaine, ce qui a pour effet immédiat de provoquer une restructuration de la ville par "pans entiers" et, donc, d'accélérer les démolitions. La rupture est grande avec la conception antérieure visant à favoriser un processus graduel d'intervention. Il montre également comment les modes d'intervention, sectorisés, interdisent désormais de traiter le centre ancien comme un tout. On est frappé de constater que les modalités d'action sur la Casbah, que R. SIDI BOUMEDIANE vilipende à juste titre, reproduisent des comportements mis en oeuvre antérieurement dans d'autres villes, où ils furent critiqués et durent, parfois, être abandonnés. Il est (apparemment) étonnant que les autorités algériennes éprouvent tant de difficultés à intégrer les résultats des expériences menées ailleurs dans le Monde Arabe, alors que F. POL nous rappelle justement, à propos de l'Espagne (*Politiques et mesures de récupération des centres historiques en Espagne : les expériences de Madrid, Gijon, Valence, Salamanque et Barcelone*), l'intérêt qu'il y eut à "utiliser de façon critique les divers et complexes apports élaborés au cours des années 70 dans les pays européens qui avaient entrepris le développement de politiques de récupération des centres historiques".

A l'inverse, S. BIANCA analyse un cas assez rare de "revirement idéologique", à propos du projet de Bab-al-Faraj à Alep (*Evolution d'une politique de réhabilitation : le cas d'Alep*). Le premier projet (1979-1983) prévoyait de raser une partie de l'ancienne ville, comprise entre des percées inachevées, pour y construire une série de gratte-ciel en diagonale sur une plateforme de deux étages comportant une vaste zone commerciale. De fait, comme un rapport établi par J.C. DAVID pour l'UNESCO le laissait craindre, ce projet conduisait à amorcer la croissance du centre de la ville moderne vers le coeur de la ville historique. Les démolitions eurent effectivement lieu entre 1979 et 1980, à l'exception des monuments historiques et de l'ancien souk. Le projet fut arrêté en 1983. On regrettera que la place ait manqué à l'auteur pour analyser précisément les motifs de ce changement de politique, car il nous aurait sûrement beaucoup appris sur les représentations de la ville ancienne et sa charge symbolique. La présentation du second projet (1984-1986) se situe plutôt sur le terrain architectural et est intéressante en ce qu'elle explicite un exemple de "raccomodage" d'un centre-ville à plusieurs facettes historiques.

La dense contribution de M. BALBO, D. PINI et M.F. ZNIBER (*Quelle stratégie d'approche pour la Médina de Salé ?*) s'efforce plutôt de montrer en quoi les objectifs de la réhabilitation de la médina de Salé sont neufs. Il est à ce titre passionnant de constater comment les propositions de réhabilitation intègrent ici les acquis de la recherche scientifique et tirent profit des expériences réalisées avec d'autres villes : on citera, à titre d'exemples, les propositions visant à "redonner à la médina la valeur et les fonctions de centre" en favorisant, sans ambition excessive, son recentrage par rapport à la ville entière et en se gardant de tout passéisme ; celles consistant à injecter, dans le cadre historique, des fonctions ou activités tout à fait nouvelles, non pas seulement celles susceptibles de servir au tourisme ou à la Culture, mais surtout celles pouvant répondre aux besoins et aspirations de certaines catégories de la population de la médina -les jeunes, en particulier ; celles envisageant une amélioration de l'environnement urbain (parcs, lieux de loisirs). Il faut également attirer l'attention sur les modalités d'intervention retenues, qui s'appuient sur deux grands principes : le premier consiste à ne s'attaquer qu'à un certain nombre de problèmes limités, choisis de telle sorte que leurs effets peuvent déclencher une dynamique et un processus endogène d'amélioration du cadre social ; le second s'efforce de générer au maximum les dynamiques locales (particuliers, habitants, habous, etc...), avec une prise en compte réaliste des moyens publics : "le processus de réhabilitation ne peut être durable que s'il est atomisé et porté par le maximum d'acteurs".

Il reste à souhaiter qu'un autre Colloque puisse, dans quelques années, effectuer le bilan des opérations de réhabilitation engagées à Salé et mesurer dans quelle mesure les acteurs locaux ont, effectivement, constitué des intervenants décisifs de cette politique.

Pierre SIGNOLES

ZAINABI Ahmed Toufik : L'homme et la montagne en milieu sub-aride : le pays de Taznakht (Anti-Atlas).

Thèse de Doctorat de 3ème cycle, Géographie, Université de Poitiers, 1989, 370 p.

Ce travail apporte une documentation précieuse sur la partie encore bien mal connue de l'Anti-Atlas oriental, déjà très marquée par l'aridité. L'auteur insiste sur la complémentarité des 3 ressources fondamentales des habitants de la haute cuvette de Taznakht (109 *ksour*, 33 000 habitants). L'irrigation, en partie assurée par un système de *rhetteras* est une nécessité pour assurer quelques récoltes. On tente cependant dans le secteur plus élevé et moins sec du plateau de Tasrirt à l'Ouest une culture bour utilisant le tracteur. L'élevage est la grande occupation. Quelques nomades vivant sous la tente, réfugiés des régions du Draa inférieur, parcourent le centre de la cuvette. Une transhumance directe mène les moutons et les bergers dès la fin de l'hiver vers les pâturages et les *azibs* installés sur les pentes du djebel Siroua, déplacements remarquablement cartographiés dans l'ouvrage. La station de Tasrirt cherche à améliorer ces pâturages d'altitude. Une grande partie des bêtes cependant ne quitte pas les abords de la ferme. La fabrication des tapis traditionnels est

l'affaire des femmes ; elle procure les revenus les plus stables, bien que la commercialisation soit mal assurée.

La migration de travail au Maroc ou à l'étranger mobilise une partie des hommes autrefois employés dans la mine de cobalt de Bou-Azzer, maintenant fermée pour cause de non rentabilité. Comme ailleurs, les revenus s'investissent dans l'habitat ; les vieux *ksour* éclatent, des maisons neuves les entourent mais dans leur plan la longue pièce destinée à accueillir le métier à tisser est toujours soigneusement prévue. Le centre rural de Taznakht se développe autour de son souk et de ses bâtiments administratifs et scolaires. Les traditionnels courants commerciaux et humains avec la vallée du Draa s'estompent au profit d'Ouarzazate au Nord pour les besoins administratifs et plus encore du Souss et d'Agadir à l'Ouest, nouveau débouché pour la région.

Gérard MAURER

AL HATHLOUL Saleh : Tradition, Continuity and Change in the Physical Environment : The Arab Muslim City.

Thèse de Doctorat PHD, Architecture, Massachusetts Institute of Technology, Boston, USA, 1981, 365 p. dont 65 p. de figures.

L'auteur essaie, dans ce travail, de comprendre et d'expliquer comment la ville saoudienne (Riyadh, en l'occurrence), ancienne et traditionnelle, s'est transformée si rapidement en ville entièrement neuve. Comment cette ville moderne a réussi à s'imposer avec une telle force ? Mais si le noyau historique de Riyadh n'a pas pu résister devant la nouveauté du cadre bâti et l'institutionnalisation du nouvel univers urbain, la société elle, trouve, en revanche, un recours dans le domaine juridique et utilise les mécanismes de régulation inspirés de la religion islamique de rite wahhabite, très puritain. Ceux-ci sont toujours en vigueur en Arabie Saoudite, et capables de s'imposer au nouvel ordre urbain.

D'où cette dualité intéressante à observer, entre le cadre matériel de la ville contemporaine, forte de son image fascinante et de tous les dispositifs de régulation moderne (municipalité, codes, plans urbains...) d'une part, et la façon dont le corps social s'y introduit avec plus ou moins de bonheur, de conflits visibles dans le cadre urbain d'autre part. Attirés par la modernité dans l'habitat, symbole de la réussite et de l'ascension sociale, les habitants l'adoptent mais avec réserves et réticences. Les enceintes très hautes, les fenêtres très petites voire inexistantes, les murailles en plastique sur charpentes métalliques se dressant entre les maisons voisines, sont des signes d'accommodation qui dissimulent tant de gêne et d'embarras.

Pour expliquer cette dualité, l'auteur organise son ouvrage en trois parties. La première est consacrée à l'analyse du processus de la formation de la ville arabo-musulmane. La seconde retrace les traits de la mutation urbaine contemporaine à Riyadh, et insiste sur la rupture manifeste dans les formes urbaines et sur la dualité dans les mécanismes de régulation socio-urbaine. La

troisième partie éclaire les conflits culturels engendrés par tant de décalages et de distorsions.

Le modèle de la ville arabo-musulmane est analysé en partant de la première esquisse élaborée à Médine par le Prophète lui-même. Les interventions de ses successeurs dans le domaine urbain ou dans le domaine de la régulation socio-urbaine sont devenues, par la suite, des références et des conventions. Le modèle est ensuite exporté, les villes nouvelles bâties par les Musulmans dans les régions (Al Amssar) telles que Kufa, Bassura, Fustat, puis Baghdad et Samura'a, se sont inspirées du plan initial de Médine. Les villes les plus anciennes, comme Damas, dont les plans pré-islamiques ont été façonnés, modifiés voire détruits, ont fourni par ailleurs l'occasion au modèle initial de s'enrichir et d'intégrer d'autres éléments d'organisation urbaine. L'exemple des *Kaissariya* (l'organisation du souk central) est l'un de ces éléments intériorisés par le modèle urbain musulman ; sa généralisation dans toutes les villes musulmanes et son exportation jusqu'à Médine (sous le Khalif Abdulmalik Ibn Marwan) en témoigne.

L'auteur relie dans son analyse la production de l'espace urbain avec les concepts fondateurs de la régulation de la vie socio-urbaine. Les interventions des Kadis, des Muftis, des experts auprès des tribunaux islamiques sont l'expression et la traduction dans l'espace urbain de tant d'énoncés conceptuels de la vie sociale dans l'Islam. Ici l'analyse de l'auteur est très fine et bien documentée. Elle s'est servie des archives des tribunaux de Tunis, de Médine et du Caire. Elle montre au fil des commentaires comment se sont formées les épaisses conventions (conventions sociales, conventions d'usage, conventions de la morphologie urbaine).

Mais l'originalité de cet ouvrage réside dans les parties suivantes. La deuxième partie nous instruit sur les mécanismes de l'urbanisation contemporaine en Arabie Saoudite. En prenant Riyadh comme exemple, l'auteur en trace l'évolution moderne depuis une cinquantaine d'années : l'introduction des premiers plans modernes par l'ARAMCO, l'adoption de ces idées nouvelles et leur généralisation par l'Etat qui confie la tâche de doter toutes les villes saoudiennes, à commencer par Riyadh, de plans d'urbanisme directeurs aux soins de bureaux d'étude étrangers.

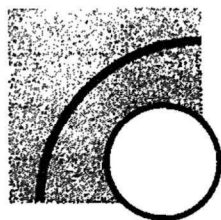
Symbole de la modernité et du développement, le pays tout entier se met à la réalisation de ces plans. L'Etat fournit les moyens et met en oeuvre les dispositifs, les mécanismes et les institutions chargées de veiller à la production de cet univers urbain nouveau, grandiose et calqué sur le modèle américain. Ainsi se succèdent la création des municipalités, la promulgation de lois et les publications de textes et codes. Parallèlement se mettent en chantier les grands projets publics d'aménagement et d'infrastructures urbaines ainsi que les mécanismes de distribution de lots et de crédits aux particuliers. Le tout opère pour que cette urbanisation nouvelle s'établisse au plus vite et au plus grand.

Mais le Kadi islamique est toujours là. Les tribunaux appliquant la Shari'a peuvent intervenir à tout moment et dans tous les domaines, y compris le domaine urbain pour faire valoir les principes de l'Islam. Les Kadis utilisent les mêmes références et les mêmes repères de la Shari'a qu'utilisaient leurs ancêtres et leurs initiateurs lointains dans la gestion de la ville arabo-musulmane d'autrefois.

Leur intervention redoutable ne se fait cependant qu'à la demande de citoyens. Effrayés par les interventions des Kadis d'une part et fascinés par la ville neuve symbole de la modernité et de l'ascension sociale d'autre part, les habitants préfèrent régler les "petits problèmes" de l'architecture moderne qui menacent leur intimité à leur façon : clôtures élevées, extensions des murs en plaques de plastique sur charpentes métalliques extrêmement hauts, fenêtres insignifiantes voire inexistantes ou en verre fumé...

L'auteur insiste dans la troisième partie sur les conflits culturels engendrés par cette dualité. Il analyse le modèle urbain importé et tous ses concepts (zonage, lots uniformes, plans en échiquier...) générateurs de ségrégation sociale et de conflits. Il présente également toutes les critiques adressées à ce modèle dans son pays d'origine (les Etats-Unis), puis il centre son analyse sur la réalité saoudienne et évoque les situations de conflits nés de cet écart comme une rupture entre ce cadre urbain imposé d'une part, et le corps social qui essaie de s'y glisser en l'adaptant aux normes et règles locales et en s'accommodant avec ses contraintes d'autre part.

Ahmed AMROUCHE



Fondation René Seydoux pour le monde méditerranéen

6, place du Palais-Bourbon, 75007 Paris

" INFORMATION "

La Fondation René Seydoux vient de publier la 4e édition du :

RÉPERTOIRE MÉDITERRANÉEN
Centres d'action, de recherche et de formation.

Cet ouvrage décrit les activités de 470 organismes situés dans tous les pays riverains de la Méditerranée.

Il s'agit, pour la plupart, de centres de recherche et de formation mono-disciplinaires qui se consacrent à la connaissance de l'aire méditerranéenne, aussi bien dans le domaine des sciences humaines (histoire, géographie humaine, archéologie, anthropologie, etc.) que dans celui des sciences de la société (démographie, sociologie, économie, sciences politiques, développement, environnement, etc.) ou encore des sciences appliquées (sciences de la terre, océanographie, biologie marine, agronomie, hydrologie, etc.)

Les principales institutions centrales pour la recherche scientifique sont également citées, ainsi qu'un certain nombre de centres de liaison et de coopération inter-méditerranéennes.

Pour chaque institut, une fiche descriptive mentionne, après les coordonnées, l'historique, les noms des responsables, le domaine couvert, les activités de recherche, les programmes de formation, les fonds documentaires, les moyens techniques et les publications périodiques.

Le Répertoire Méditerranéen s'adresse à tous ceux, chercheurs, journalistes, décideurs, qui s'intéressent au monde méditerranéen, à son passé comme à son actualité et à son avenir.

Il est en diffusion gratuite auprès du secrétariat de la Fondation René Seydoux.
janvier 1991

LES CAHIERS D'URBAMA

N° 1 - 1988	Avant-Propos		5
	Olivier D'HONT	L'approvisionnement en eau de Nouakchott et de sa population	7
	Marc LAVERGNE	Villes et régions au Soudan ou les difficultés de l'intégration nationale	25
	Marc COTE	Comptes-Rendus	45
N° 2 - 1989	Avant-Propos		5
	Bernard PAGAND	Echelles d'organisation et formation de l'espace résidentiel traditionnel dans une médina maghrébine : la Médina de Constantine	
	Quelle est la population d'Alger ?	Articles de J.P. LANGELLIER et F.F. (Extraits de «Villes au Futur», Alger, <i>Le Monde</i> du 4 Mars 1988) et remarques en guise de réponse d'André PRENANT	19
	Philippe HAERINGER	Squatter le désert au Caire. Note sur Ezbet el Haggana à l'issue d'une visite interrompue (incluant un parallèle avec Manshiet Nasser)	
	Marc COTE, Pierre SIGNOLES	Comptes-Rendus	47
N° 3 - 1989	Keith SUTTON	Conflict between the growth of greater Algiers and Algeria's Regional Development Policies	5
	Philippe FARGUES, Ahmed BENCHEIKH	Enquête sur la famille à Marrakech	41
	Konrad SCHLIEPHAKE	Localisation, classification par branches et état du commerce et des services dans la vieille ville de Damas	79
	Jean-François TROIN	Comptes-Rendus	97
N° 4 - 1990	Albert TAUVERON	Le propre et le sale vus par les habitants de Fès (Maroc)	5
	Kayed ABU SABHA	The Distribution of Population Age Structures in the City of Amman (Jordan)	15
	Abd'ul Rasoul AL-MOOSA	Social Geography of Hawalli Area in Kuwait	31
	Jean-Claude BRULÉ	Pouvoirs, sociétés et remodelages administratifs : le cas de l'Est Algérien	49
	Gérard MAURER, Marc COTE, Jean BISSON, Pierre SIGNOLES		61

Rappel des titres de la collection URBAMA

Volumes disponibles

- Fascicule 12 « Villages kabyles et nouveau réseau urbain en Algérie, le cas de la région de Bêjaïa » (J. FONTAINE, 1983, 273 p)
- Fascicule 13 « L'espace industriel atlantique marocain de Kénitra à Mohammedia » (A. KAIOUA, 1984, 324 p)
- Fascicule 14 - 15 « L'espace tunisien : Capitale et Etat-Région » 2 gros volumes (P. SIGNOLES, 1985, 1041 p)
- Fascicule 16 - 17 « Petites villes et villes moyennes dans le Monde Arabe » 2 gros volumes (ouvrage collectif, 1986, 838 p, nombreuses illustrations)
- Fascicule 18 « L'urbanisation spontanée au Caire » (G. EL KADI, 1987, 371 p)
- Fascicule 19 « Eléments sur les centres-villes dans le Monde Arabe - Material on City Centres in the Arab World » (ouvrage collectif bilingue, 1988, 275 p)
- Fascicule 20 « Le nomade, l'oasis, la ville » (ouvrage collectif, 1989)
- Fascicule 21 « Pôles industriels et développement urbain. Le cas de Gabès (Tunisie) et Mohammedia (Maroc) » (ouvrage collectif, 1990, 428 p)
- Fascicule 22 « L'eau et la ville dans les pays du bassin méditerranéen et de la mer Noire » (ouvrage collectif, 1991, 310 p)

Les Cahiers d' URBAMA

Série de « papiers scientifiques » non périodique. 5 cahiers parus de 1988 à 1991

Hors collection

En collaboration avec l'Université de Franche Comté « L'Algérie : volontarisme étatique et aménagement du territoire » (J.C. BRULE, J. FONTAINE, 1986, 248 p)

Atlas de la Wilaya de Casablanca - 3 feuilles « Le Centre d'affaires » (1986), 2 feuilles « Découpage administratif » (1988), 8 feuilles « Industries » (1989), 3 feuilles « Population-1982 » (1990). Cartes et notices 45 x 65 cm. Co-production GREC-Casablanca, URBAMA-Tours

URBAMA
Institut de Géographie
Parc de Grandmont
37 200 TOURS - France
Tél. 47 36 70 68 (secrétariat)

ISSN 0989 - 5620
ISBN 286906 - 039 - 4



Centre d' Etudes et de Recherches sur l'Urbanisation du Monde Arabe

URBAMA

Institut de Géographie, Parc de Grandmont, 37 200 TOURS



Tél. 47 36 70 68